



MERCREDI 12 MAI 1993

No 35351 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Bosnie

Cessez-le-feu rompu

En dépit du cessez-le-feu conclu la veille et de la condamnation du Conseil de sécurité de l'ONU, les forces croates bosniaques continuaient hier à pilonner les Musulmans pour les repousser au-delà du Neretva qui divise Mostar. D'autre part, les convois d'aide humanitaire de l'ONU risquent de manquer de carburant car les camions qui devaient les approvisionner sont bloqués par l'embargo onusien contre la Serbie.

Page 4

La Chaux-de-Fonds

Quand la musique pavoise

Dans l'aboutissement d'un concours de circonstances exceptionnelles, tant le bâtiment Avenue Léopold-Robert 34, semble avoir été conçu pour une Ecole de musique, professeurs et élèves, de la joie plein les gammes, ont investi les studios à la mi-janvier déjà. Terminée avec six mois d'avance, la réfection de l'ancienne préfecture, promue Conservatoire, sera inaugurée officiellement vendredi. Le public est invité, samedi et dimanche, aux concerts et «portes ouvertes».

Page 17

Demain:

SINGULIER

Dans notre supplément culturel «Singulier»: après les beaux-arts, la musique pavoise à La Chaux-de-Fonds. C'est en effet ce vendredi 14 mai qu'aura lieu l'inauguration officielle et en trompettes du Conservatoire de musique des Montagnes neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds. A la clé, des journées portes ouvertes, qui permettront au public de visiter le bâtiment, des concerts, des démonstrations et animations.

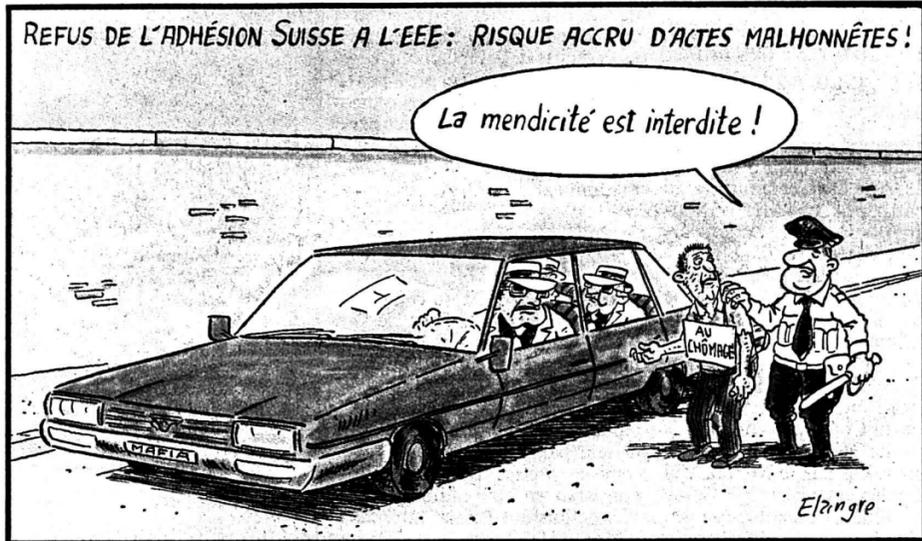
La Communauté européenne organise son système de sécurité intérieure

La Suisse isolée

La Communauté européenne (CE) s'apprête à supprimer tout contrôle aux points de passage entre pays membres: elle n'aura plus qu'une longue frontière extérieure à surveiller (immigration, asile, crime organisé, trafic de drogue). Pour se le permettre, elle renforce considérablement la collaboration des polices. Au milieu de cet espace de sécurité, un îlot «extérieur» coupé du réseau: la Suisse. Qui n'aura bientôt qu'une alternative: devenir un refuge du crime et de l'immigration clandestine - ou adhérer à la CE.

Berne
François NUSSBAUM

Ces propos alarmistes viennent de la Commission d'experts sur le contrôle des personnes à la frontière (CECF). Présidée par le conseiller national Jean-François Leuba (lib/VD), elle a présenté hier à la presse le rapport qu'elle a adressé au Conseil fédéral.



ACCORD DE SCHENGEN

Depuis sa création, en 1957, la Communauté européenne vise l'union économique, monétaire et politique (un objectif réaffirmé en 1992 par le Traité de Maastricht). Un des piliers est la libre-circulation des personnes, qui implique l'abolition des frontières. Encore faut-il assurer la sécurité des habitants.

Faute - pour l'instant - d'une véritable politique commune dans ce domaine, la CE a proposé à ses membres plusieurs

instruments, dont le plus complet est l'Accord de Schengen. Il règle les conditions d'entrée des ressortissants extérieurs à la CE, la politique des visas, l'examen des demandes d'asile, l'entraide pénale, la coopération policière, la lutte contre la criminalité liée aux stupéfiants.

L'Accord n'est pas encore en vigueur. Certains pays ne font pas encore pleinement confiance à d'autres concernant la surveillance des frontières extérieures. Charles Pasqua vient par ailleurs d'affirmer que la France ne

ratifierait pas cet accord avant que la collaboration policière et judiciaire ne soit efficacement mise en place. Les frontières intérieures subsisteront donc deux bonnes années encore.

Mais - personne n'en doute - le processus est engagé et aboutira à relativement court terme. La Suisse, alors, risque d'être pénalisée à plusieurs titres. D'abord elle constituera une «frontière extérieure» de la CE: ce qui signifie le maintien de contrôles douaniers, donc de tracasseries administratives,

pour les personnes comme pour les marchandises.

En outre, elle devra lutter seule contre l'immigration clandestine et réétudier toute demande d'asile déjà déposée en France ou en Allemagne. Mais surtout, ne bénéficiant pas de la collaboration policière et judiciaire instituée par Schengen, la Suisse mènera un combat plus difficile contre le crime organisé, notamment le trafic de drogue.

Comme pour la plupart des domaines couverts par le traité EEE, le rattrapage par des accords bilatéraux apparaît de plus en plus difficile.

CE INCONTOURNABLE

Parallèlement, il faut préparer une adaptation du fédéralisme en matière policière. Les cantons devraient déléguer une partie de leurs compétences à la Confédération, en acceptant par exemple l'institution d'une Conférence nationale de coordination pour les questions de sécurité intérieure, avec un coordinateur assisté d'un comité.

L'urgence commande de s'atteler à ces travaux sans retard. Mais la Commission réaffirme que «d'un point de vue strictement objectif», l'adhésion à la CE constitue «le moyen adéquat» pour réaliser les objectifs visés en matière de sécurité intérieure. Si elle n'avait pas rejeté l'EEE, la Suisse aurait au moins eu un accès facilité aux instruments qu'élabore la CE. F.N.

Fabrique de jouets en Thaïlande: terrible incendie

Plus de 200 morts!

L'incendie qui a éclaté lundi dans une fabrique de poupées située dans les environs de Bangkok a fait 213 morts et quelque 500 blessés, selon un nouveau bilan publié hier par le Ministère thaïlandais de l'intérieur.

La télévision thaïlandaise faisait état pour sa part de 240 morts tandis que le bilan des victimes risquait encore de s'alourdir. Les décombres calcinés de l'usine, qui appartient à la Kader Industrial, continuaient de se consumer hier soir. Des centaines de secouristes étaient toujours sur les lieux, à 25 km à l'ouest de Bangkok, dans la province de Nakorn Pathom.

COMMISSION D'ENQUÊTE

Le ministre de l'Intérieur, Chavalit Yongchaiyudh, a annoncé la mise en place d'une commission d'enquête pour déterminer les causes du sinistre. Le premier ministre Chuan Leekpai a déclaré avant le conseil des ministres qu'il s'agissait de savoir si les règles de sécurité avaient été respectées.

La plupart des victimes sont

des jeunes femmes qui constituent la majorité de la main-d'œuvre sous-payée du pays. L'usine employait 4000 personnes.

Le feu s'est déclaré au premier étage d'un édifice qui en comptait quatre. Le plancher s'est effondré alors que les ouvriers essayaient de s'échapper. Il semble que 800 personnes se trouvaient à l'intérieur au moment du drame. Deux des trois autres édifices contigus ont aussi été détruits.

COURT-CIRCUIT

Le sinistre semble avoir été causé par un court-circuit. Il a été alimenté par la grande quantité de chiffons servant au remboursement des poupées. Il semble enfin que le système d'alarme n'ait pas fonctionné.

La Thaïlande est confrontée à un dramatique problème de sécurité dans les entreprises situées sur son sol. Nombreux sont les employeurs qui profitent d'une main-d'œuvre bon marché, ainsi que d'un vide légal dans le domaine de la sécurité et des conditions de l'emploi en Thaïlande pour abaisser leurs prix de production. (ap, Imp)

OPINION

Les PTT gloutons...

Les boîtes aux lettres sont de plus en plus encombrées par la publicité directe, celle qui ne passe pas par le canal naturel des journaux, les prospectus et autres feuilles gratuites, dont l'impact est étouffé par la prolifération. Après les boîtes aux lettres, ce sont les sacs à ordures qui sont à leur tour engorgés, de même que les poubelles publiques, dont celles des PTT, offrent le plus bel exemple les jours de grande distribution.

Cette publicité directe absorbe 42% du total du chiffre d'affaires publicitaire qui avoisine six milliards de francs par année, soit autant que le budget de défense nationale et le double de ce que la Confédération dépense pour l'enseignement et la recherche.

Avec 1,8 milliard, les journaux participent péniblement pour un tiers au total des recettes publicitaires. Il faut ajouter le produit des autres supports écrits, magazines et revues spécialisées pour évaluer le pourcentage des prospectus.

Jusqu'en 1987, journaux et prospectus se partageaient le marché en parts égales, 37% chacun, puis le prospectus a régulièrement grignoté 10% sur la presse en régression, pour atteindre 2,5 milliards de francs contre 1,9 milliard aux journaux. Avec 270 millions d'investissements, les marques de voitures et les garagistes restent les plus fidèles alliés de la presse écrite. Suivent, avec 214 millions, les grands distributeurs et le commerce de détail.

Mais là aussi on décèle depuis quelque temps des dérapages au profit des prospectus, et ce n'est pas par hasard.

En effet, les PTT sont entrés dans la danse et

cherchent discrètement à forcer le marché publicitaire.

Dans le même temps où ils augmentaient les tarifs de distribution des journaux, l'année dernière, ils ont réduit le prix des ménages, c'est-à-dire les prospectus. Or, non seulement le coût de la distribution des journaux a augmenté, mais encore, pliant sous des tâches accrues, les pauvres facteurs ne parviennent plus à assurer la qualité des prestations antérieures. Les facteurs ont toujours été de fidèles alliés de la presse, mais ils n'ont pas le choix. Alors, pour faire face à l'augmentation de travail que leur impose la nouvelle politique de marketing de la direction générale, certains facteurs rationalisent leur tournée en glissant les prospectus qui les encombrant... dans les journaux destinés aux abonnés qui n'en demandent pas tant!

La distribution des journaux se fait tardive? Les PTT ne sont pas à court d'idées, ils offrent un nouveau service matinal qui coûte trois fois plus cher que la voie normale par le facteur de service.

La politique de distribution des journaux est décidée par la direction générale qui fixe les tarifs avec un solide rabais de quantité que l'on fait passer pour une aide à la presse. S'agissant de la politique tarifaire de distribution des prospectus, elle est laissée à la discrétion des directions d'arrondissement, ce qui équivaut à une privatisation régionale.

C'est ainsi que les PTT sont devenus les plus coriaces concurrents de leurs meilleurs clients, les journaux, de ceux qui les éditent et de ceux qui les lisent... Gil BAILLOD

Malgré les promesses du président Mobutu

OUVERT SUR...

Amnesty Inter., page 32

Rejet palestinien d'une proposition de retour pour 25 expulsés

Rabin se sauve

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a sauvé in extremis son gouvernement hier. Il a convaincu les partenaires laïcs et religieux de sa coalition de lui donner une semaine supplémentaire pour résoudre la crise, a indiqué la radio israélienne. Pendant ce temps, à Washington, les Palestiniens ont rejeté la proposition de Jérusalem de rapatrier 25 des leurs, expulsés au sud du Liban.

Aux termes du compromis, le chef du parti ultra-orthodoxe Shass, Arié Déri, et la dirigeante du parti de gauche Meretz, Shulamit Aloni, restent au gouvernement israélien comme ministres sans portefeuille. Le premier détenait jusqu'à présent le portefeuille de l'Intérieur et la deuxième celui de l'Éducation.

SUSPENS GARANTI

D'abord annoncé par la présidence du Conseil, le compromis a ensuite été dans un premier temps rejeté par le Meretz, qui l'a finalement accepté à l'issue d'une ultime réunion avec M. Rabin. La crise a été dénouée quelques minutes avant l'entrée en vigueur de la démission prévue de M. Déri. Il avait annoncé dimanche qu'il se retirerait du gouvernement pour protester

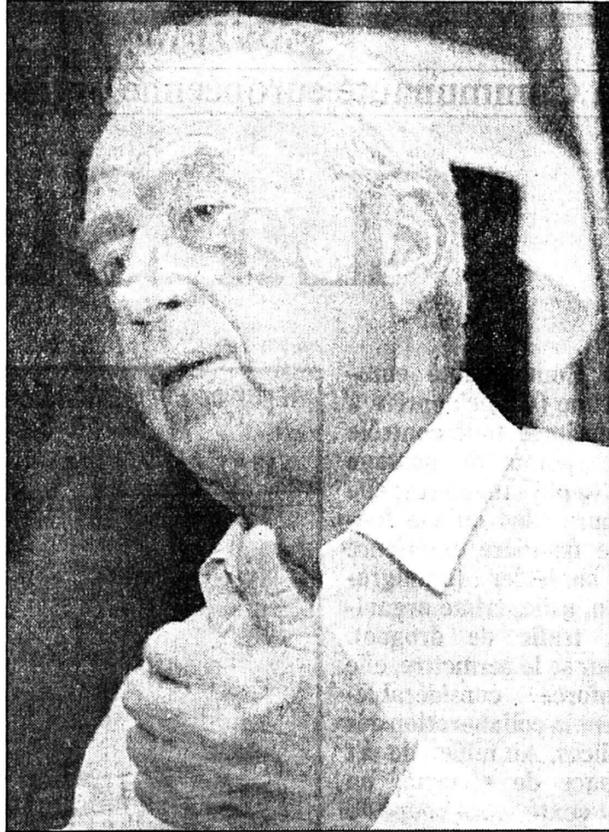
contre des propos antireligieux de Mme Aloni.

Dans le même temps, la délégation palestinienne aux pourparlers de paix a rejeté à Washington la proposition d'Israël de la veille. Elle autorisait le retour dans les territoires occupés de 25 expulsés supplémentaires sur les 415 Palestiniens déportés le 17 décembre au Sud-Liban. En janvier, l'Etat hébreu avait permis le retour de 101 des Palestiniens expulsés, une offre déjà repoussée par les Palestiniens.

Cette délégation palestinienne devait à nouveau se présenter aux discussions, amputée des trois quarts de ses membres. Les Palestiniens entendent ainsi protester contre ce qu'ils considèrent comme le «non-respect par Israël de ses engagements», notamment en matière de droits de l'Homme dans les territoires occupés.

PROPOSITIONS PALESTINIENNES

Toutefois, en dépit de cette atmosphère de crise, les Palestiniens ont fait savoir qu'ils allaient présenter leur propre document de travail, en réponse à celui proposé par les Israéliens jeudi dernier. Le principal négociateur palestinien, Fayçal Hussein a précisé que le projet consistait en «un cadre de travail définissant l'étape intermédiaire» de l'autonomie et «jetant les bases de l'étape suivante, à savoir nécessairement celle d'un Etat palestinien». Israël, de son côté, propose aux Palestiniens l'instauration d'un régime



Yitzhak Rabin

Le premier ministre israélien a sauvé hier, provisoirement, son gouvernement.

d'autonomie pendant une période de cinq ans. Au bout de la troisième année, des pourparlers

pourront être entamés sur le statut final des territoires occupés depuis 1967. (ats)

Cambodge

Elections à nouveau menacées

Douze jours avant les élections prévues au Cambodge, Son Sann, le chef de l'un des quatre principaux partis politiques au Cambodge, a déclaré hier qu'il pourrait ne pas participer au scrutin si les violences se poursuivaient.

«Comment pouvons-nous participer au scrutin s'il n'y a pas d'environnement politique neutre?», a déclaré Son Sann. Son Sann, 81 ans, dirige le Parti libéral démocratique bouddhiste, une formation issue d'un mouvement de résistance au régime pro-vietnamien qui a participé à la lutte armée entre 1979 et 1991, date de l'accord de paix signé sous les auspices des Nations Unies.

Le représentant de l'ONU au Cambodge, Yasushi Akashi, a déclaré hier lors d'une rencontre avec les trois principales formations politiques, à l'exception des Khmers rouges, que les violences étaient généralisées et qu'elles avaient fait des dizaines de morts et plus de 100 blessés rien qu'en avril. Ces six dernières semaines, le personnel de l'ONU a aussi été pris pour cible. Il y a eu 40 morts ou blessés dans ses rangs lors d'embuscades dont les Khmers rouges seraient les principaux auteurs.

Pour Son Sann, «le Cambodge est dans une insécurité totale et évolue vers un nouveau processus de guerre. Nous ne sommes pas convaincus que l'ONU serait capable de restaurer miraculeusement un environnement politique pour des élections libres et honnêtes».

OBSERVATEURS SUISSES

D'autre part, la Suisse enverra cinq observateurs au Cambodge en vue des élections qui s'y tiendront du 23 au 27 mai, communique hier le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Cette délégation exercera ses fonctions du 11 mai au 3 juin dans le cadre de l'opération de maintien de la paix de l'ONU au Cambodge (APRONUC). (ap, ats)

Baleines

Sanctuaire en vue

La proposition française de création de sanctuaire pour les baleines dans l'Antarctique a franchi un premier obstacle hier lors de la 45e réunion annuelle de la Commission baleinière internationale (CBI): elle a été adoptée par la commission technique de la CBI, par 13 voix pour, huit contre et 10 abstentions, suscitant la colère du Japon. Les écologistes se sont félicités de cette décision mais ont reconnu que le plus dur restait à venir, c'est-à-dire le vote de la proposition en séance plénière. Le scrutin devait avoir lieu demain. (ap)

BRÈVES

Rwanda

Famine imminente

La famine est «imminente» au Rwanda si un accord de paix n'intervient pas rapidement dans ce pays d'Afrique centrale, a indiqué hier à Genève Tony Burgener, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le Rwanda est le théâtre, depuis plus de trois ans, de combats entre Hutus, ethnies majoritaires (84%) qui contrôlent le gouvernement, et Tutsis, privés de la majeure partie de leurs droits.

Paraguay

Stroessner libre de revenir

Juan Carlos Wasmosy, candidat du Parti colorado qui semble assuré de remporter l'élection présidentielle de dimanche au Paraguay, a déclaré que l'ancien dictateur Alfredo Stroessner était libre de rentrer d'exil. Le général Stroessner, 80 ans, a été chassé par une révolution en 1989.

Everest

Embouteillage anniversaire

Trente-sept personnes, dont huit femmes, se sont retrouvés lundi au haut du mont Everest pour marquer l'anniversaire de la première ascension du plus haut sommet de la Terre il y a 40 ans par le britannique Sir Edmund Hillary.

Corée du Sud

Manifs estudiantines

Des affrontements entre forces de l'ordre et étudiants ont fait une soixantaine de blessés lundi soir à Kwangju, en Corée du Sud, ont rapporté des témoins. Les policiers ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser 2000 manifestants marquant l'anniversaire de la mort d'un étudiant, décédé selon eux sous la torture.

Kaboul

Terrible affrontements

Les affrontements entre clans moudjahidine afghans rivaux ont fait des dizaines de morts hier et ont en outre provoqué un incendie dans le Musée national, apprend-on de source officielle. Les combats ont semblé opposer le clan chiite Hezb i Wahdat, soutenu par l'Iran, aux sunnites de l'Ittehad i Islami, appuyés par l'Arabie saoudite, et leurs alliés, les troupes gouvernementales fidèles au ministre de la Défense Ahmed Chah Massoud.

Afrique du Sud: haut responsable noir menacé d'assassinat

Complot contre l'ANC

Des extrémistes de droite avaient préparé un plan pour assassiner Joe Slovo, membre blanc du Comité exécutif du Congrès national africain (ANC), ont annoncé hier la police et l'ANC.

Cette annonce intervient un mois après l'assassinat de Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud africain et l'un

des principaux dirigeants de l'ANC.

Pour l'ANC, l'assassinat de Hani et le complot contre Slovo font partie «d'une vaste conspiration imaginée par des forces déterminées à déstabiliser le processus de négociation». Revenant d'un voyage en Europe, Nelson Mandela a appelé le gouvernement à prendre des

mesures plus fermes contre l'extrême-droite. Mais selon lui, aucun groupe n'est en mesure seul d'interrompre le processus de paix.

A ce sujet, le président Frederik de Klerk a estimé que la conclusion d'un accord sur un gouvernement multipartite et la tenue d'élections étaient «imminentes». (ap)

Conseil de sécurité de l'ONU

Premier veto russe depuis 9 ans!

Pour la première fois depuis neuf ans, Moscou a mis son veto hier à une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Celle-ci aurait entraîné une prise en charge financière obligatoire, par les Etats membres de l'ONU (dont la Russie), de l'opération de maintien de la paix à Chypre.

Le dernier veto de Moscou au Conseil de sécurité remonte au 29 février 1984, lorsque la délégation de l'ex-URSS avait bloqué une proposition française d'envoi de Casques bleus au Liban.

Le projet de résolution sur Chypre, présenté notamment par la Grande-Bretagne, ne re-

vêtait pas une importance cruciale, mais il aurait obligé la Russie à financer à hauteur d'environ deux millions de dollars la mission des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) qui dure depuis 1964. Jusqu'à présent, l'opération était financée par des contributions volontaires. (ats)

Démographie dans le tiers monde

Explosion sans précédent

La population mondiale augmente à un rythme sans précédent en raison d'un accroissement considérable constaté dans le tiers monde. «Nous en sommes à un point où, si l'on excepte les Etats-Unis, la croissance de population est essentiellement un phénomène du tiers monde», souligne le rapport annuel du bureau de référence des populations.

L'étude prévoit que le monde comptera 5,5 milliards d'habitants au milieu de l'année, dont 40% pour la Chine et l'Inde

dont la population s'accroît chaque année de 90 millions d'âmes. L'Amérique latine et l'Afrique, avec des croissances annuelles respectives de 2,5% et 3%, pourraient voir leur population doubler en 20 ans.

L'étude fait apparaître une croissance de 0,8% pour les Etats-Unis, 0,2% pour l'Europe, 0,6% pour l'ex-Union soviétique et 2,1% pour l'Asie.

Selon le démographe Carl Haub, la population mondiale devrait atteindre 8,5 milliards d'individus en 2025. (ap)

Drame en Equateur

Au moins 64 morts

Les recherches ont repris hier dans un petit village minier d'une région reculée de l'Equateur enseveli par la boue et les rochers après un glissement de terrain. Celui-ci a fait au moins 64 morts. Quelque 150 personnes sont toujours portées disparues et il est à craindre qu'elles ne soient mortes. Vingt-neuf blessés ont pu être retirés des décombres. Le glissement de terrain s'est produit dimanche en raison des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région de Nambija. (ats)

Boat People

Le HCR dénonce

Les viols d'enfants, le trafic de drogue et l'extorsion d'argent sont des pratiques courantes dans les camps de boat-people vietnamiens à Hong-Kong, a indiqué, hier, Robert Van Leewen, représentant local du Haut-Comité pour les réfugiés des Nations Unies (HCR). Des fillettes de dix ans ont été violées dans ces camps où sont confinés 40.000 Vietnamiens, a précisé M. Van Leewen devant le Conseil législatif. Il a ajouté que le trafic d'héroïne, le vol, les jeux d'argent et la distillation d'alcool étaient devenus des pratiques courantes dans ces camps. Criblés de dettes, beaucoup de Vietnamiens craignent de faire partie des rapatriés dans le cadre du Programme de retour volontaire lancé par les Nations Unies. La plupart des boat-people arrivés à Hong-Kong dans les années 80 sont des «réfugiés économiques». Certains ont choisi volontairement de rentrer au Vietnam alors que d'autres ont fait l'objet de rapatriements forcés. Les autorités de Hong-Kong souhaitent fermer les camps avant la rétrocession de la colonie britannique à la Chine, en 1997. (ats)

Un métro nommé désir

Keron Thomas, 16 ans, passionné de métro, a réussi à se faire passer pour un conducteur de rame et entraîné un train dans



une course de 72 kilomètres dont aucun de ses centaines de passagers ne s'est finalement rendu compte.

Uniforme et sacoches réglementaires à l'appui, l'imposteur a réussi à déjouer le système de sécurité en se faisant passer pour un vrai conducteur de métro dont il a emprunté les nom et matricule.

Il a pris les commandes du train, effectué tous les arrêts réglementaires, et se trouvait sur le chemin du retour lorsqu'un signal rouge l'informant de sa vitesse trop élevée a déclenché le frein automatique. (ap)

Des valeurs ajoutées pour un rendement parfois supérieur à 45%.



Le «pack affaires», avec ASD ou ASR, Tempomat, climatiseur et d'autres atouts, vous est offert à un prix d'initié. Parlez-en à votre agent Mercedes. Il vous dira volontiers sur quels modèles votre profit sera le plus élevé.

En vous décidant maintenant pour une Mercedes 200-320, vous faites une excellente affaire et profitez de plusieurs extra.



Mercedes-Benz

PK 3/93

La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz-Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44. Delémont: Etablissements Merçay SA, Chemin des Places 5, Tél. 066 22 17 45. Bienne: Zeughaus-Garage Rotach AG, Rte. de Boujean 87, Tél. 032 41 11 44.

IMMOBILIER

À CORGÉMONT
Offre à saisir, à vendre

2 villas mitoyennes

de style canadien, de 5 pièces. Travaux à terminer. Pour tout renseignement, ☎ 038/20 95 51, Mille Schütz 28-1200

A louer à La Chaux-de-Fonds pour date à convenir

STUDIOS

Tout confort. Dès Fr. 370.-, plus charges. Pour tous renseignements: ☎ 038/24 22 45 28-152

A vendre à Sauges/NE avec vue imprenable sur le lac et les Alpes

VILLA INDIVIDUELLE

1989, tout confort, 150-160 m². Parcelle de 630 m². Prix Fr. 830000.-. Faire offre sous chiffres V 28-760098 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

FLORIDE (USA)

Terrains, villas et appartements, endroit paradisiaque. Prix sans concurrence. Financement assuré.

AVATAR, case postale 487 1814 La Tour-de-Peilz Tél. 021 944 01 32 021 923 69 41 (le soir) Fax 021 944 01 80 195-505687/4x4

A louer, rue du Commerce 93 à La Chaux-de-Fonds, tout de suite ou selon entente:

1 appartement rénové de 3 pièces

4e étage à Fr. 800.- + charges par mois. Visites et renseignements: Fiduciaire Revisia ☎ 032/41 92 91 (heures de bureau). 223-100464



CELUI QUI NE VEUT PLUS RIEN ENTENDRE DES MACHINES À LAVER DEVRAIT REGARDER CHEZ SCHULTHESS.



PARCE QUE DEMAIN A DÉJÀ COMMENCÉ.

Une Schulthess est d'une discrétion incroyable. Même lorsqu'elle essore votre linge à 1600 tours/min. Car elle démarre d'abord en douceur pour répartir régulièrement le linge dans le

tambour. Au moindre déséquilibre, le détecteur commandé par microprocesseur interrompt l'essorage qui revient à la vitesse réduite initiale. Ce qui ménage les tissus et évite le

vacarme que nombre de machines à laver nous imposent. La qualité des amortisseurs et du moteur parle aussi en faveur du silence. Ainsi vous pouvez laver la nuit si c'est vrai-

ment nécessaire et dormir tout de même sur vos deux oreilles. Mais Schulthess a encore bien d'autres tours dans son sac. Commandez notre prospectus détaillé à l'aide du coupon.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
NPA/Localité _____
 Prospectus 4,6 kg
 Prospectus 6 kg

Schulthess SA, 8633 Wollhausen

Bosnie: poursuite des combats à Mostar

Le cessez-le-feu ne dure pas

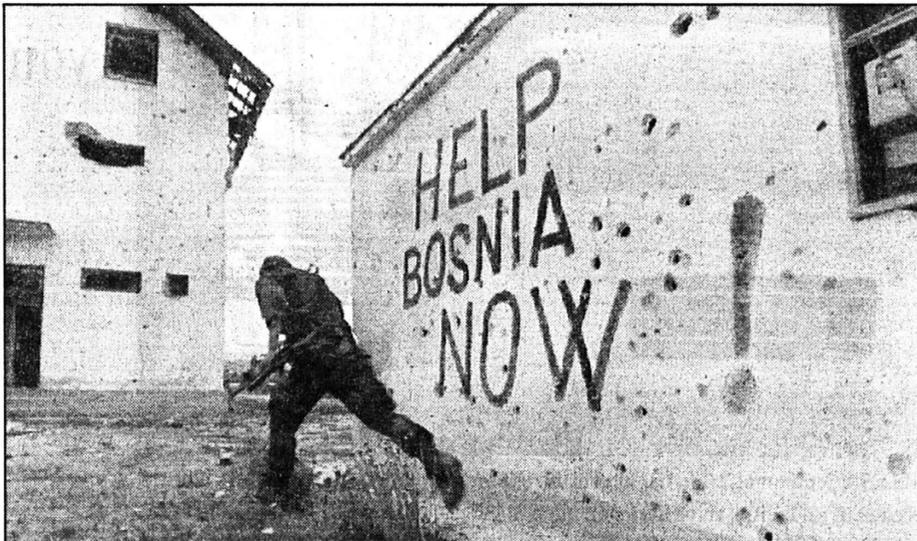
En dépit du cessez-le-feu conclu la veille et de la condamnation du Conseil de sécurité de l'ONU, les forces croates bosniaques continuaient hier à pilonner les Musulmans pour les repousser au-delà du Neretva qui divise Mostar. Un fleuve qui constituerait la frontière orientale pour les partisans d'une Grande Croatie.

Un journaliste de l'AP qui s'est rendu hier dans cette ville d'Herzégovine (sud de la république) a constaté que les combats étaient concentrés sur une petite poche longue de 500 m et profonde de 100 m le long du Neretva, où les Musulmans tentaient difficilement de résister.

Le Neretva, qui coule vers le Sud en direction de la mer, coupe Mostar en deux parties quasiment égales. Le plan de paix Vance-Owen l'a retenu comme frontière de provinces qui seraient tenues à l'ouest par les Croates et à l'est par les Musulmans. Ce qui conduit les adeptes d'une Grande Croatie à y voir la future frontière du pays.

FAUX ESPOIR

Le matin, un porte-parole de la FORPRONU avait pourtant fait état d'une situation plus calme que la veille à Mostar, ne



Un soldat bosniaque fuit les francs-tireurs serbes

En dépit d'un cessez-le-feu, les combats n'ont pas cessé en ex-Yougoslavie. (AP/Keystone)

parlant que de «tirs isolés». Il avait estimé que les chefs militaires présents sur le terrain semblaient avoir pris note du cessez-le-feu conclu lundi par le Président Alija Izetbegovic et le chef des Croates bosniaques Mate Boban. Une trêve qui devait entrer en vigueur lundi à 18 heures.

Hier en fin d'après-midi, selon la FORPRONU, son chef en Bosnie le général Philippe Morillon était en route pour Mostar avec les chefs de l'armée

bosniaque et des forces croates pour discuter des combats.

«C'est le début d'une seconde vague de nettoyage ethnique», avait déclaré lundi, avant son départ, le responsable pour l'ex-Yougoslavie du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Jose Maria Mendeluce.

Lundi soir, le Conseil de sécurité avait «fermement condamné cette importante offensive militaire lancée par les unités para-

militaires croates bosniaques», en soulignant qu'elle était totalement en contradiction avec leur signature du plan Vance-Owen.

Pendant ce temps, dans l'extrême est de la république, un certain nombre d'habitants de Zepa qui s'étaient réfugiés dans les collines voisines commençaient à rentrer au comptegouttes. «Ils sont dans un très mauvais état», relevait le HCR. Pepe Gallegos, un porte-parole

de l'ONU, ajoutait que la centaine de Casques bleus ukrainiens déployés lundi sur place avaient trouvé de nombreuses personnes portant des vêtements confectionnés avec des parachutes provenant des largages alliés d'aide humanitaire.

PROBLÈMES DE CARBURANTS

D'autre part, les convois d'aide humanitaire de l'ONU risquent de manquer de carburant à partir du 16 mai, car les 87 camions-citernes qui devaient les approvisionner sont bloqués à la frontière hongroise en raison du renforcement des sanctions des Nations Unies contre Belgrade.

(ap, ats)

12 mai 1842 - Le compositeur Jules Massenet naît à Montaudou, près de Saint-Etienne. Après des symphonies (Scènes hongroises), il se dirigea vers le théâtre où il obtint la consécration. Parmi ses succès, on citera «Manon» (1884), «Werther» (1892), «Sapho» (1897), opéras qui enthousiasmèrent le public. Massenet s'y montre l'héritier de Gounod; tout en ayant assimilé les leçons de Wagner.

BRÈVES

Grève dans l'ex-RDA Prêts à négocier

Le syndicat IG Metall et le patronat allemand, à la veille d'une journée de protestation dans tout le pays, se sont dits prêts hier à négocier pour tenter de mettre fin à la grève qui touche la métallurgie de l'ex-RDA depuis plus d'une semaine. Dans le même temps, les membres d'IG Metall ont continué à voter sur l'opportunité d'étendre le conflit à l'ensemble de la métallurgie est-allemande à partir de lundi.

Major - Rushdie Rencontre

Le premier ministre britannique John Major a regretté hier, après avoir rencontré pour la première fois l'écrivain Salman Rushdie, que l'Iran «n'ait pas annulé son incitation au meurtre» de l'auteur des «versets sataniques». Cela «ne rend pas service à la grande religion» qu'est l'Islam, a estimé M. Major.

Conseil de l'Europe «Oui» à la Lituanie

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a répondu favorablement, hier matin à Strasbourg, à la candidature de la Lituanie à l'institution paneuropéenne. Les députés des «26» (tous les Etats ouest-européens plus la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie) ont demandé aux ministres des Affaires étrangères de l'organisation, qui se réuniront vendredi prochain, d'admettre la Lituanie au sein du Conseil de l'Europe.

France: code de la nationalité

Intégrer, pas exclure!

Le débat sur la réforme du code de la nationalité s'est ouvert hier à l'Assemblée nationale, où le ministre de la Justice Pierre Méhaignerie a présenté ce texte controversé comme «un texte d'intégration, et non d'exclusion».

Fustigée par la gauche, plusieurs syndicats et associations, dont SOS-racisme et le MRAP, cette proposition de loi, votée par le Sénat en 1990, devrait être adoptée aujourd'hui. Elle traduit en termes législatifs les conclusions de la commission de la nationalité qui avait fonctionné de juin 1987 à janvier 1988 sous la présidence de Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat.

M. Méhaignerie a consacré l'essentiel de son discours à l'aspect le plus contesté du texte: la disposition qui prévoit que l'acquisition de la nationalité française pour les jeunes nés en France de parents étrangers ne se fera plus automatiquement mais «au travers d'une manifestation de la volonté de devenir Français». «La liberté que l'on exerce soi-même n'est-elle pas

supérieure à celle qui s'exerce par procuration? Contrairement à ce qui résulte du hasard ou de la passivité, l'expression de la volonté est un véritable signe d'intégration», a affirmé le garde des Sceaux, qui a rejeté les critiques formulées par la gauche. «Comment parler d'exclusion lorsque le jeune est invité à faire valoir lui-même son droit, alors qu'auparavant, il devenait Français sans le vouloir expressément, et parfois même sans le savoir?»

Aux yeux des socialistes, qui ont défendu une question préalable - procédure visant à faire reconnaître qu'il n'y a pas lieu de débattre - cette disposition est «discriminatoire». C'est l'idée défendue par Jean-Pierre Michel (PS-Haute-Saône), pour qui «ce texte dangereux introduit une discrimination entre jeunes nés en France».

Le ministre de la Justice a tenu à souligner que le texte «maintient les principes fondamentaux qui gouvernent l'accès à la nationalité française: droit du sang, double droit du sol». (ap)

Russie: Eltsine

Limogeages

Boris Eltsine a procédé hier à deux limogeages au sommet de l'Etat et a convoqué une réunion consacrée à sa réforme constitutionnelle. Iouri Skokov, le chef du Conseil de sécurité, et le vice-premier ministre Gueorgui Khija, sont les premières victimes d'une campagne d'épuration des opposants aux réformes lancée la semaine dernière. Le président avait récemment annoncé une série de «mesures décisives» en s'appuyant sur sa victoire au référendum du 25 avril.

Le président russe compte former rapidement une Assemblée constituante afin d'accélérer l'adoption de son projet de Constitution, seul moyen pour venir à bout du Congrès. Dans ce contexte annonciateur d'une nouvelle épreuve de force, la cohésion du pouvoir exécutif apparaît comme un élément essentiel. Hier, le secrétaire du Conseil de sécurité Iouri Skokov et le vice-premier ministre Gueorgui Khija, tous deux proches du complexe militaro-industriel, ont été relevés de leurs fonctions sur décret présidentiel. (ats)

Italie

Communistes embarrassés

Coup dur pour les anciens communistes italiens qui ont affirmé n'avoir jamais trempé dans les scandales qui ébranlent la classe politique: Renato Pollini, ancien sénateur et secrétaire administratif du Parti communiste italien, a été arrêté mardi par les carabinieri à Florence pour une affaire de corruption dans les chemins de fer.

On indiquait de source judiciaire que cet homme de 68 ans a été arrêté dans le cadre d'une affaire de pots-de-vin. L'ancien Parti communiste, rebaptisé Parti démocratique de la gauche (PDS) en 1991, avait encaissé un premier coup avec l'incarcération en mars dernier d'un de ses membres, Primo Greganti, accusé d'avoir déposé 730.000 francs sur un compte en Suisse. Autre coup dur pour le PDS, le syndicaliste Fausto Bertinotti a annoncé lundi qu'il quittait le parti en compagnie de 30 autres membres afin de créer une nouvelle formation de gauche. Le dirigeant Pietro Ingrao devrait les suivre. (ap)

Vieil air!

De l'air, vieux sans doute de 5300 ans, vient d'être découvert dans les poumons de «l'homme des glaces», a annoncé hier le professeur Konrad Spindler, directeur de l'Institut préhistorique de l'Université d'Innsbruck. «L'homme des glaces», momie du même âge, avait été trouvé en septembre 1991 sur le glacier tyrolien de Similaun, à la frontière entre l'Autriche et l'Italie.

Absolite

Selon le professeur Spindler, qui mène l'enquête sur l'«homme des glaces», l'air devrait se révéler comme étant «l'air pur des montagnes d'il y a 5000 ans». Il pourra être comparé, lorsqu'il sera extrait de la momie, «à l'air pollué de nos jours». Le professeur Spindler a en outre annoncé que l'«homme des glaces», dont on avait jusqu'à présent pensé qu'il était décédé entre 25 et 40 ans, est en fait mort à l'âge de 35 à 40 ans, ayant succombé au froid à la suite d'un état d'épuisement. Cette précision a été déterminée par examen des dents de la momie. (ats)

VACANCES - VOYAGES

Aux portes de Venise

JESOLO

HÔTEL-PENSION SORRENTO

Tél. 0039 421 370 744

Plage réservée

Rue piétonne en soirée

Documentation

Prix - Renseignements

Bassecourt Tél. 066 56 61 04

Pensez-y pour les fêtes...

Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu...

Conditions particulièrement avantageuses!

14-896/4x4

OFFRES D'EMPLOI

INSTITUT SCHEIDEGGER, 7, chemin de la Venoge 1025 Saint-Sulpice, recherche

instructeurs(trices)

dans les branches suivantes:

- informatique

- comptabilité

Nous demandons:

- excellentes connaissances de la

branche à enseigner;

- bonne présentation;

- posséder une voiture;

- nationalité suisse ou permis C.

Nous offrons:

- activité à temps partiel, le soir;

- travail motivant et bien rémunéré.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo récente, certificats et références à l'Institut Scheidegger.

22-506476

AVIS OFFICIEL



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Vendredi 14 mai 1993
à 16 h 15

au grand auditoire des instituts de chimie et de métallurgie structurale.

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Reto LERF, ingénieur diplômé en sciences des matériaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Déformation des phases intermétalliques basées sur Al3Ti. Une contribution à l'évaluation des propriétés mécaniques et aux mécanismes de déformation.

Le doyen: A. Robert

28-64

DIVERS

Barras

Echafaudages S.A.



André Barras S.A.

Couverture

Ferblanterie

132-12906

CERNIER Tél. 038/53 22 43 Fax 038/53 28 88



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MISE EN SOUMISSION PUBLIQUE

CENTRE CANTONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT À COLOMBIER

Les travaux d'extension du bâtiment susmentionné sont mis en soumission publique.

Coût global des travaux: Fr. 17 600 000.-
Cube de construction: 36 600 m³

Le présent avis concerne les travaux suivants, selon CFC:

- 20 Excavations
- 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie
- 211.1 Echafaudages
- 213.2 Charpente métallique
- 214.1 Charpente en bois
- 216 Revêtement façades en pierre naturelle
- 217 Eléments préconfectionnés pour abris PC
- 221.1 Fenêtres en bois métal
- 221.2 Fenêtres en matière synthétique
- 221.4 Fenêtres en métal léger
- 221.6 Portes extérieures en métal
- 221.9 Eléments métalliques préconfectionnés
- 222 Ferblanterie
- 224.0 Etanchéité
- 224.3 Vitrages de toit plat
- 228 Stores en toile
- 23 Installations électriques
- 24 Chauffage - ventilation
- 25 Installations sanitaires
- 261 Ascenseur
- 271.1 Cloisons en plâtre
- 272 Ouvrages métalliques
- 273 Menuiserie
- 277.1 Cloisons mobiles
- 277.2 Cloisons fixes
- 281.2 Revêtement de sols en matières synthétique
- 281.6 Carrelage
- 282.4 Revêtement de parois en céramique
- 283 Faux-plafonds
- 285 Peinture intérieure
- 4 Aménagements extérieurs

Les entreprises intéressées doivent s'annoncer par écrit auprès du:

**BUREAU D'ARCHITECTURE DUBOIS
ARCHITECTES FSAI GAN
RUE DE L'ÉVOLE 5
2000 NEUCHÂTEL**

jusqu'au 10 juin 1993, dernier délai

Une participation aux frais d'établissements et d'expédition des dossiers de soumission est fixée à Fr. 50.- par CFC, montant qui sera joint aux documents de soumission.

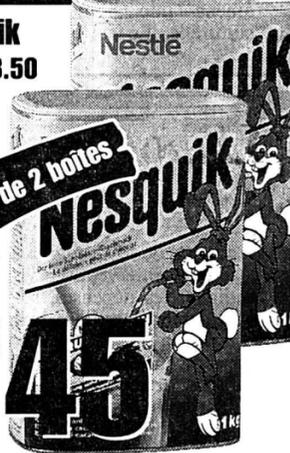
Le chef du département de l'Instruction publique
Jean Cavadini
Conseiller d'Etat

28-119

Prix bas permanents!

Choix		1200 prix bas permanents:	
Royal Prestige Café Viennois VAC moulu 2 x 250g	 4.50	PASTA DORO Hero Penne rigate 500g	 1.30
Royal Prestige Café Sincoff sans caféine, VAC moulu 2 x 250g	3.95	Spaghetti Bonita 500g	1.30
Rastquick Boisson pour petit déjeuner, sachet écologique 1kg	4.95	Cornettes Bonita 500g	1.30
Café Tchibo Fino VAC moulu 2 x 250g	4.95	PASTA DORO Hero Cornetti 500g	1.30
Café Jacobs Jubila VAC moulu 500g	5.45	Spaghetti Nr. 7 Barilla 500g	1.65
Suchard Express Boisson pour petit déjeuner 800g	6.95	Spaghetti LA CHINOISE 500g	2.15
Café Onko S VAC moulu 500g	7.35	Cornettes Royales LA CHINOISE 500g	2.15
Lindt Banago Boisson pour petit déjeuner 1kg	7.95	Nouilles LA CHINOISE 500g	2.35
Ovomaltine Sachet écologique 1kg	11.75	Macaronis montagnards TRATTORIA 500g	2.40
Duo-Café Sachet écologique 1kg	14.95	Lasagne TRATTORIA 500g	3.40
		Chasselas Romand L'Ecailleux 1991/92 7dl	 4.25
		Montepulciano d'Abruzzo 1992 7dl	3.65
		Navarra Don Julio 1991 7dl	4.25
		Chasselas Romand Vieille Vigne 1991/92 7dl	4.65
		Riesling x Sylvaner de Genève (+dépôt) 1 litre	5.75
		Château Bouchet Bordeaux Supérieur a.c. 1990 7,5dl	5.95
		Brouilly a.c. 1991 7dl	6.45
		Bourgogne a.c. Lionel Bruck 1991 7,5dl	7.95
		Parducci Zinfandel Mendocino County 1990 7,5dl	7.95
		Oeil-de-Perdrix de Miège VS 1991/92 7dl	8.95

Imbattable en multipack!

Nesquik 1kg = 8.50		LA CHINOISE • Nouilles		Vin rouge français Mercurey a.c. 1990/91	
7.45	à partir de 2 boîtes	4.95	3 x 500g	39.70	6 x 7dl
la boîte		au lieu de 7.05	(1.65 l'emballage)	au lieu de 59.70	(6.62 la bouteille)

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites!
Valable dès le: 12.05.93 MI-19/120593

44-52/4 x 4

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

36

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

Il se tourna vers les inspecteurs. «Qu'en avez-vous tiré?»

Phil Cunningham sortit son carnet. «Ça n'était pas spécialement la lune de miel. Les Lewis ont passé quelques soirées chez leurs voisins.» Il regarda Katie. «Je crois que votre sœur a essayé de les faire inviter. Tout le monde aimait bien Chris Lewis. Vangie avait la réputation d'une emmerdeuse - manifestement jalouse

de lui; elle ne s'intéressait à aucune activité dans le quartier; elle ne s'intéressait à rien. Dans les soirées, elle était toujours pendue à ses basques; faisant tout un foin s'il parlait plus de cinq minutes à une autre femme. Il était très patient avec elle. Une des voisines m'a dit que son mari lui avait déclaré après l'une de ces soirées que si Vangie était sa femme, il la tuerait de ses propres mains. Ensuite, une fois enceinte, elle est devenue franchement impossible. Elle ne parlait que du bébé.»

Charley avait ouvert son carnet. «Le cabinet de son obstétricien a appelé pour prendre un rendez-vous. J'ai dit que nous irions interroger son médecin demain.»

Richard dit posément: «Il y a plusieurs questions que j'aimerais bien poser à ce médecin sur l'état de santé de Vangie Lewis.»

Scott se tourna vers Richard. «Vous avez terminé l'autopsie?»

- Oui. C'était sûrement du cyanure. Elle est morte sur le coup. La bouche et la gorge étaient très brûlées. Ce qui nous amène au point crucial.»

Il y avait une carafe d'eau et des gobelets en carton sur le dessus d'un classeur Richard s'en approcha et remplit un gobelet d'eau. «Bien, dit-il. Supposons que ceci soit rempli de cyanure. J'ai l'intention de me tuer. J'en avale une bonne gorgée.» Il avala rapidement. Le gobelet était maintenant presque à moitié vide. Les autres le regardaient avec une vive attention.

Il leva le gobelet. «D'après moi, Vangie Lewis a dû boire au moins les vingt centilitres que je viens d'avaler pour avoir dans son organisme la quantité de cyanure que nous y

avons trouvée. Jusque là, ça va. Seulement voilà. Le bord externe de ses lèvres, son menton, et même son cou sont brûlés. La seule explication serait qu'elle a recraché un peu de ce machin... qu'elle en a recraché pas mal. Mais si elle en a avalé autant qu'elle l'a fait en une seule fois, cela signifie qu'elle avait la bouche vide. En a-t-elle repris ensuite une autre gorgée pour la recracher? Impossible. La réaction est instantanée.

- Elle n'aurait pas pu avaler la moitié de sa gorgée et recracher le reste?» demanda Scott.

Richard haussa les épaules. «Il y en avait trop, à la fois dans son organisme et sur son visage, pour que la dose ait pu être partagée. De plus, la quantité renversée sur le couvre-lit est négligeable, et il restait à peine quelques gouttes au fond du verre.

(A suivre)

Le roi d'Espagne en visite à l'Université de Fribourg

Juan Carlos honoré

Le roi d'Espagne Juan Carlos Ier a reçu hier à l'Université de Fribourg lors d'une cérémonie solennelle le titre de docteur honoris causa. La Faculté des lettres honorerait ainsi l'engagement du monarque qui soutient les diversités linguistiques et culturelles en Espagne et favorise les échanges culturels avec les communautés hispanophones d'Amérique latine. Le roi a dit toute son admiration pour la Suisse ainsi que ses institutions politiques et culturelles. Sa majesté a pu mesurer la capacité de cohabitation des divers groupes linguistiques et s'est émerveillée du respect des minorités.



Le roi d'Espagne Juan Carlos à Fribourg

Le monarque a été honoré en raison de son engagement pour la diversité linguistique et pour son soutien à la démocratie.

proclamé roi d'Espagne. Cet avènement marque le passage de l'Espagne à la démocratie.

PLURILINGUISME

L'Espagne a en commun avec la Suisse le plurilinguisme, a expliqué le professeur Pedro Ramirez, titulaire de la chaire de langues et littératures ibériques de l'Université de Fribourg. La Péninsule ibérique présente les

groupes linguistiques galicien-portugais, castillan, basque et catalan-valencien-balear. Au cours des siècles, les langues minoritaires et régionales ont survécu et cohabité en bonne intelligence avec le castillan devenu prépondérant. Cette concorde interculturelle fut remise en cause par la guerre civile qui amena une homogénéisation culturelle. Le roi Juan Carlos

s'est engagé dès 1978 à la défense de la constitution qui garantit la diversité culturelle espagnole. Soutenu par la reine Sofia, il a construit des ponts culturels entre les régions, soutenu les langues ibériques, souligné et encouragé la fraternité et la créativité culturelles des pays d'Amérique latine. C'est ce qu'honore aujourd'hui la Faculté des lettres de l'Université bi-

lingue de Fribourg, a ajouté le professeur Ramirez.

Le roi a rappelé combien la ville de Fribourg était liée à ses souvenirs d'enfance puisqu'il y est arrivé à huit ans. Il y a perçu un esprit ouvert aux libertés et respectueux des différentes cultures, ethnies et religions. Le souverain a ensuite souligné les liens anciens qui unissent l'Espagne et la Suisse. Ainsi des régiments suisses ont servi la couronne espagnole jusqu'en 1820. Et environ 500 ressortissants des cantons de Lucerne, Uri, du Tessin et de Fribourg sont allés peupler en 1767-69 une partie de la Sierra Morena, en Andalousie.

REÇU PAR OGI

Juan Carlos a relevé l'accueil réservé par l'Université de Fribourg aux étudiants espagnols pendant les tragiques débuts de la Première Guerre mondiale avant de souligner l'importance croissante de l'espagnol en Suisse.

A l'issue de l'acte solennel qui a vu le roi d'Espagne revêtir la toge noire à écharpe bleue, Juan Carlos a salué les hispanistes des universités suisses dont les travaux ont été rassemblés en une exposition anthropologique.

Le roi Juan Carlos était arrivé lundi en Suisse en compagnie de son épouse la reine Sophie pour une visite privée de deux jours. Reparti hier après-midi pour l'Espagne, le couple royal avait dîné lundi en compagnie du président de la Confédération Adolf Ogi et du patron des Affaires étrangères Flavio Cotti et de leurs épouses. (ap)

12 mai 1946 - Les Alliés lèvent les contingents d'importation accordés à la Suisse en ce qui concerne le chocolat, la confiserie, les compotes et le miel. Les consommateurs se ruent sur le chocolat, si bien qu'il faut freiner leur ardeur pour éviter une rupture prématurée des stocks.

BRÈVES

Blanchiment d'argent La Suisse européenne

La Suisse a ratifié hier à Strasbourg la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment d'argent, au dépitage, à la saisie et à la confiscation du produit du crime. Le Parlement avait approuvé cette convention le 2 mars dernier. Après la Grande-Bretagne et l'Allemagne, la Suisse est le troisième pays à avoir ratifié cette convention sur le blanchiment d'argent.

EPFL

Nicollier honoré

La Journée magistrale - ou Dies academicus - de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, hier, a été marquée par la remise du doctorat honoris causa à cinq personnalités, dont l'astronaute vaudois Claude Nicollier. La nouvelle conseillère fédérale Ruth Dreifuss a apporté pour la première fois à l'EPFL son salut de chef du Département de l'intérieur.

Nuit de la photo

Annulée à Lausanne

Le musée de l'Elysée renonce à organiser sa traditionnelle nuit de la photo pour cette année. Prévue le 25 juin, la manifestation a été supprimée d'un commun accord avec les partenaires économiques qui la parrainaient.

Liliane Uchtenhagen

Coop quittée

Liliane Uchtenhagen a annoncé sa démission à fin juin de son poste de vice-présidente du conseil d'administration de Coop Suisse. Agée de 64 ans, l'ex-conseillère nationale zurichoise (parti socialiste) a renoncé à se présenter pour une nouvelle période, a indiqué la Coop hier, confirmant une information parue dans le «Blick».

Procès Zwahlen

Parents crédibles

Les parents de Christine Zwahlen, Paul et Alice Ester, n'ont pas menti durant la procédure. Au cours du procès pour assassinat intenté à Bruno Zwahlen, mari de la victime, le professeur de psychologie Hermann Wegener, de Kiel (D), a fait part hier de son expertise sur la crédibilité du témoignage des époux.

Délégation des finances des Chambres fédérales

Trop d'experts, trop payés!

La délégation des finances des Chambres fédérales estime dans son rapport annuel que l'administration recourt trop souvent à des experts externes, dont les tarifs sont parfois «extrêmement élevés». Elle demande une pratique plus restrictive et une meilleure coordination. La délégation des finances, qui peut enquêter dans tous les domaines, se compose de trois conseillers nationaux et de trois conseillers aux Etats.

La situation dans le domaine des expertises ne s'améliore pas, lit-on dans le rapport publié hier. Malgré des interventions répétées, de nombreux offices n'accordent pas l'importance nécessaire à la défense des intérêts financiers de la Confédération dans les négociations avec les experts. Des mandats importants sont attribués sans appels d'offres et des tarifs extrêmement élevés sont acceptés. La délégation critique notamment,

à ce propos, l'Office fédéral de l'environnement.

RAIL 2000

La délégation des finances est «vivement préoccupée» par l'évolution du projet Rail 2000. Elle pense que les coûts initiaux étaient grossièrement sous-estimés, et que des impératifs légaux comme des exigences de politique locale sont aujourd'hui de nature à entraver lourdement, voire à interdire la réalisation de ce projet. Elle manifeste d'autant plus son pessimisme que le financement de Rail 2000 est mis en péril par les déficits des CFF et de la Confédération.

SITUATION CATASTROPHIQUE

D'autre part, la commission des finances du Conseil national juge «catastrophique» la situation financière de la Confédération. Elle a néanmoins approuvé

le compte de 1992, mais a adopté diverses interventions visant à endiguer les dépenses, selon le communiqué publié hier. Le compte de résultats, qui correspond au modèle comptable des cantons, présente un déficit de 4 milliards de francs. Le compte financier boucle avec un excédent de dépenses de 2,9 milliards grâce aux bénéfices de la Caisse fédérale d'assurance. Le découvert du bilan accuse un chiffre record de 25 milliards de francs. Les perspectives sont encore plus sombres. On craint des déficits de l'ordre de 5 milliards. Par ailleurs, le financement de l'assurance-chômage reste sans solution. Le crédit supplémentaire de 1,3 milliard de francs qui est demandé a fait l'objet de critiques. Mais la commission n'a pas eu d'autres choix que d'approuver les comptes de la Confédération, des PTT et des CFF, ainsi que les suppléments. (ats)

Officiers suisses

En Chine!

La Société suisse des officiers (SSO) a choisi cette année, pour son traditionnel voyage d'étude, de se rendre en Chine. Selon le «Journal de Genève», qui l'a révélé hier, ce projet n'a pas l'heur de plaire à certains milieux en raison des violations des droits de l'homme de la part de la Chine ces dernières années. Ni le DMF ni le DFAE ne peuvent toutefois donner leur avis: la SSO est une société strictement privée. Après le massacre de la place Tian An Men, la Suisse s'était en particulier prononcée pour un gel des exportations d'armes vers ce pays, mesure toujours en vigueur. (ats)

Voyagistes

Un géant naît

Nouvelle alliance chez les organisateurs de voyages: le groupe Imholz-Jelmoli et Danzas Voyages ont annoncé hier à Zurich qu'ils allaient collaborer étroitement, devenant ainsi le numéro deux de la branche derrière Kuoni.

Les deux partenaires conservent toutefois leur autonomie et n'envisagent pas une interdépendance financière, même à long terme.

Ensemble, les deux partenaires vont réaliser un chiffre d'affaires en Suisse de plus de 800 millions de francs et disposeront de 95 points de vente dans le pays. (ap)

Sommet de Rio

Critiques

Les œuvres suisses d'aide au développement ont dressé hier un bilan mitigé du suivi du Sommet de la Terre tenu en juin 1992 à Rio. Ces organisations estiment en particulier que la Suisse tarde à concrétiser ses engagements pris à Rio. La Communauté de travail regroupant Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas et Caritas critique le fait que les deux conventions sur le climat et la biodiversité n'ont pas été encore soumises au Parlement. Ces textes avaient été signés à Rio par Flavio Cotti, alors chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI). (ats)

Production déplacée en Hongrie

Calida ferme à Romont

Le fabricant de lingerie et de sous-vêtements Calida ferme son entreprise de Romont (FR) et déplace sa production vers la Hongrie et le Portugal, a-t-on appris hier à Zurich lors de la présentation des résultats de Calida pour 1992. Pas moins de 55 emplois sont concernés par ce déplacement de production vers l'étranger. Par contre, aucune suppression d'emploi n'est envisagée à la fabrique de Sursee (LU). Calida a vu ses bénéfices s'effondrer l'an passé avec, pour conséquence, une réduction du dividende qui sera payé aux actionnaires.

Ce déplacement de production fait partie d'une vaste adaptation structurelle, a expliqué à la presse Walter Palmers, administrateur délégué de Calida Holding SA. Il est ainsi prévu de modifier d'ici à 1996 le rapport entre productions suisse et étrangère de façon à ce que la moitié de la production se fasse à l'étranger.

Actuellement, environ 75% de la production de Calida vient de Suisse. L'effectif moyen de Calida en 1992 a progressé de 29 unités par rapport à l'année précédente pour atteindre 1.638 personnes. (ap)

Bois tropicaux

Delamuraz, comme promis

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a rencontré, hier à Berne, la ministre du commerce et de l'industrie de Malaisie, Mme Rafidah Aziz. Les entretiens ont surtout porté sur les possibilités de développer les échanges économiques, qui pour l'instant restent modestes, a indiqué le Département fédéral de l'économie publique (DFEP). Cette rencontre a aussi permis d'aborder la question de la protection des forêts tropicales. Récentement, le Suisse Bruno Manser a protesté contre l'exploitation abusive de ces forêts. Il avait rencontré M. Delamuraz qui avait proposé diverses mesures utiles à résoudre le problème. La délégation malaisienne a réaffirmé son intention de trouver des solutions à ce problème, précise le DFEP. (ap)

Caisses-maladie

Rééquilibrage

Les caisses-maladie «à bons risques» devront augmenter leurs primes en raison du principe de solidarité entre les caisses. Ainsi, Artisana par exemple augmentera ses primes de 20% dès 1994. La clé de répartition au fonds de compensation des risques devrait en effet prochainement être modifiée et tenir compte des changements intervenus depuis l'adoption de l'arrêté fédéral urgent sur les coûts de la santé en 1991. La base de calcul de cet arrêté reposait sur les statistiques de l'époque. C'est aujourd'hui cette répartition qui est mise en cause par le Concordat des caisses-maladies suisses (CCMS), selon lequel nombreux sont les assurés qui ont changé de caisse depuis, fait-il valoir. Ses doléances ont été prises en considération par la Confédération, puisque l'Office fédéral des assurances sociales a accepté d'entrer en matière sur une demande de modification de la clé de répartition au fonds de solidarité. (ats)

Parisiennne Medium.*



DIVERS



Patins à roulettes

Inline



californiaproTM
IN-LINE SKATES

Grandeurs 34 - 45



PLACETTE

P 750 places de parcs gratuites

PARACHUTISME
Sauts d'initiation en tandem

La Brévine

SAMEDI et DIMANCHE
22 et 23 MAI 1993Vols de largages exceptionnels
avec l'hélicoptère Super Puma
à 3000 m/sol

Prix: Fr. 350.- (participation limitée).

Vols passagers pour assister
aux largages Fr. 65.-Inscriptions dès maintenant
au **032/961 961** ou **961 673****SWISSBOOGIE PARAPRO SA**
Ecole suisse de parachutisme
Secrétariat, ch. de la Scierie 7
2604 La Heutte

6-12044

A LOUERImmeuble
entièrement rénové
Primevères 5-7
Le Locle**CINQ À SEPT**PORTES OUVERTES AUJOURD'HUI
DÈS 17 HEURES VOUS PERMETTANT
DE VISITER NOTRE
APPARTEMENT TÉMOIN DE**3 PIÈCES**MEUBLÉ PAR LA MAISON «AU BÛCHERON»
LOYER: dès Fr. 750.- plus charges.
LIBRE: de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56MEMBRE
UNPIEnfin une possibilité de
**créer votre propre
affaire H/F**Quelques heures par semaine
suffisent. Rentabilité importante
et immédiate. Avec exclusivité
de secteur. Investissement à partir
de 100000 fr.Pour tous renseignements,
écrire avec numéro de téléphone
à Villard S.à.r.l., rue de la Somme
10, boîte postale 3264, F-68065
Mulhouse Cédex. Fax 0033
89 45 57 62. 03-15023/4x4**LA COUDRAIE****INSCRIPTIONS**

450.920

JARDINS D'ENFANTS dès 4 ans
CLASSES de 7 à 13 ansPOUR TOUT ENFANT CAPABLE DE
SUIVRE UNE SCOLARITE "NORMALE"
RENSEIGNEMENTS AU
(038) 57 11 66**ECOLE RUDOLF STEINER**
LES GENEVEYS s/COFFRANE**AVIS OFFICIEL****LUTTE
CONTRE LA RAGE****Campagne de vaccination des renards
contre la rage**
**AVIS à la population et aux propriétaires
de chiens et chats**Une campagne de vaccination des renards contre la rage aura lieu les
jeudi 13 et vendredi 14 mai 1993 sur tout le territoire cantonal.Composé d'un aggloméré de graisse animale, de farine de poisson et de
sang contenant une capsule de vaccin fermée par un film métallisé portant
la mention rage-vaccin, les appâts se présentent sous forme d'une
tablette de couleur marron mesurant 4 x 4 x 1,5 cm.11 000 appâts seront déposés dans le terrain. Ces appâts ne sont pas
seulement acceptés par les renards, mais sont attractifs pour de nombreuses
autres espèces dont le chien et le chat.Nous prions dès lors instamment tous les propriétaires de chiens et de
chats de les tenir en laisse et de ne pas les laisser errer du**jeudi 13 au dimanche 23 mai 1992**afin d'éviter que les appâts destinés aux renards ne soient ingérés par
leurs animaux de compagnie. Le vaccin est en principe inoffensif pour les
animaux domestiques sains.Nous invitons de plus la population à ne pas toucher les appâts durant
les quinze jours qui suivent la vaccination. Il s'agit d'un vaccin vivant,
non dépourvu de risques pour l'homme s'il entre en contact avec la peau.Après tout contact avec du vaccin, il faut se laver soigneusement les
mains avec de l'eau et du savon. Le vaccin ne doit en aucun cas entrer en
contact avec une plaie ou une muqueuse. En cas de doute: consulter un
médecin.La vaccination des renards ne modifie en rien les mesures de police sani-
taire en vigueur, à savoir: l'obligation de vacciner contre la rage les chiens
du canton.De plus, tout danger de rage n'étant pas écarté, il convient toujours de
respecter les consignes élémentaires de précautions à prendre pour éviter
les risques de contamination. Se méfier en particulier des animaux sau-
vages devenus familiers, ne pas s'approcher d'un animal sauvage ma-
lade, ne pas toucher les animaux morts, surveiller les enfants et leur inter-
dire les promenades en forêt non accompagnés, signaler les cas suspects
aux instances compétentes (gendarmerie, gardes-chasse, vétérinaires).

SERVICE VÉTÉRIINAIRE CANTONAL

L'annonce,
reflet vivant du marché**IMMOBILIER****hofer** Carrosserie
Service Emmen AG
Nous recherchons
des vendeurs régionaux indépendants pour des utilisateurs destinés au transport de chevaux de la marque SLUIS - celle au point rouge! Réputée pour l'excellente qualité, le fonctionnalisme optimal et le design convaincant de ses produits! Le utilitaires des connaisseurs et de la classe prestige.Nous recherchons des indépendants tels que garagistes,
carrossiers, constructeurs métalliques, serruriers, maréchaux-
ferrants etc., entretenant de bonnes relations dans les cercles
du sport équestre et des courses et disposant de possibilités
d'exposition et investissement pour 3-5 véhicules.Bons gains complémentaires. Soutien de vente par la publicité
nationale et know-how technique dans tous les domaines.
Contacts de partenariat (club).**Carrosserie Service Hofer SA, 6020 Emmen**
Importateur général pour la Suisse
Tél. 041 55 72 30, fax 041 55 72 77

25-1069-1/4x4

HPT
CREDIT
IMMOBILIER
cautionné par la Confédération**N'hésitez plus ...**Faites un placement sûr en investissant
vosre épargne
dans
vosre logementPlanifiez vos coûts en utilisant le
crédit HPT et en profitant de la baisse
des taux.le résultat
une charge inférieure à un loyer usuel
versé à fonds perdus.

Exemples

451 **LA CHAUX-DE-FONDS**
Résidence «Les Sagittaires».
Petits immeubles résidentiels.
Splendides appartements avec cheminée de salon.4 pièces 101 m² - balcon-terrasse 14 m²
Avec un investissement initial de Fr. 90'000.-
Mensualités «Propriétaire»: dès Fr. 1'470.- + charges3 pièces mansardé 64 m² - balcon 13 m²
Avec un investissement initial de Fr. 75'000.-
Mensualités «Propriétaire»: dès Fr. 1'162.- + charges**HABITATIONS POUR TOUS**51, rue des Moulins - 2004 Neuchâtel
Tél. 038/25 94 94**BOURSE****MÉTAUX PRÉCIEUX**

Or	Achat	Vente
\$ Once	353.-	358.-
Lingot	16.200.-	16.400.-
Vreneli 20.-	93.-	103.-
Napoléon	92.-	102.-
Souver new	115.-	125.-
Souver old	114.-	124.-

Argent

\$ Once	4,23	4,33
Lingot/kg	194.-	208.-

Platine

Kilo	17.675.-	17.925.-
------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	16.900.-
Achat	16.550.-
Base argent	240.-

INDICES

	10/5/93	11/5/93
Swiss Index	1356,71	1364,41
SMI	2179,10	2192,60
Dow Jones	3443,30	3469,00
DAX	1609,03	1616,15
CAC 40	1877,21	1854,50
Nikkei	21054,70	20940,30

Les cours de clôture des bourses
suisse sont communiqués par le
groupement local des banques.**HORS BOURSE**

	10/5/93	11/5/93
Calida	1150.-	1120.-
Ciment Portland	580.-	580.-
Kuoni	26000.-	26000.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	101,50	100,50
Alusuisse p	471.-	473.-
Ascrom hold. p	1060.-	1070.-
Baer hold. p	1125.-	1140.-
Baloise hold. n	1810.-	1825.-
BBC IA	4260.-	4330.-
B. C. C.	800.-	800.-
Bobst p	2860.-	2890.-
BPS	1395.-	1390.-
Bühler p	540.-	538.-
C. F. N.	825.-	825.-
Ciba p	640.-	641.-
Ciba n	604.-	611.-
Ciba bp	600.-	611.-
Cortaidol n	4280.-	4500.-
CS hold p	2530.-	2500.-
CS hold n	483.-	483.-
Elektrowatt	2580.-	2590.-
EMS-Chemie p	2200.-	2200.-
Georg Fischer p	780.-	780.-
Forbo p	1960.-	1950.-
Galenica bp	335.-	335.-
Holderbank p	630.-	635.-
Jelmoli	570.-	575.-
Landis n	597.-	600.-
Logitech	165.-	160.-
Merkur hold. p	261.-	261.-
Moven p	3690.-	3650.-
Nestlé p	1095.-	1110.-
Nestlé n	1090.-	1105.-
Nestlé bp	2170.-	2200.-
Neuchât. n	750.-	750.-
Reassur n	3070.-	3030.-
Reassur p	2940.-	2920.-
Roche p	7600.-	7600.-
Roche bj	4520.-	4510.-
Sandoz p	3120.-	3120.-
Sandoz n	3040.-	3040.-
Sandoz bp	3040.-	3030.-
SBS p	351.-	352.-
SBS n	173.-	173.-
SBS bp		
Schindler p	4530.-	4480.-
SGS bj	1315.-	1325.-

Sibra n	199.-	207.-
SMH 100	1840.-	1845.-
Sulzer n	743.-	738.-
Swissair p	598.-	605.-
Swissair n	598.-	600.-
UBS p	933.-	944.-
UBS n	193,50	198.-
W'thur p	3350.-	3350.-
W'thur n	3200.-	3200.-
Zurich p	2250.-	2290.-
Zurich n	2160.-	2200.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	10/5/93	11/5/93
Abbott Labor	40,25	40,25
Aetna LF	75,25	77,25
Alcan alu	26,75	26,75
Amx	23,75	23,75
Am Cyanamid	75.-	75,25
Amoco	77,25	79,50
ATL Richf	174,50	175.-
ATT	80,75	81,50
Baker Hu	38.-	39.-
Baxter	42,75	42,75
Boeing	55,25	56.-
Caterpillar	96,50	99,75
Citicorp	39,25	40.-
Coca Cola	55,75	57,25
Du Pont	73,25	74,50
Eastm Kodak	70,75	73,50
Exxon	92.-	93,50
Gen Elec.	134,50	137,50
Gen Motors	58.-	59,50
Halliburton	55.-	55,75
Homestake	22,75	23,25
Honeywell	49,25	50,50
Inco ltd	32,50	32,75
IBM	70.-	71,50
Litton	85,25	87,25
MMM	163,50	163.-
Mobil corp	98,75	100,50
Pacific Gas & El	46,50	47.-
Pepsico	52,50	53,25
Pfizer	99.-	99,50
Phil Morris	73,75	77,75
Philips pet	42,25	41,50
Proct Gamb.	69.-	71,50
Rockwell	46,50	47.-
Sara Lee	36,50	37.-
Schlumberger	91.-	91,75
Sears Roeb	76.-	78,50

Texaco	90.-	90,50
Unisys	17,50	17,25
Warner Lamb.	104.-	106.-
Waste Manag.	46.-	46,50
Woolworth	43,75	42,75
Anglo AM	39.-	39,25
Amgold	80,75	80,50
De Beers p	25.-	25,50
ABN Amro Hold.	42,25	42,50
Aegon NV	67,50	67,50
Alzco	120.-	120,50
Philips	22.-	22,75
Royal Dutch	129.-	130,50
Unilever NV	161.-	162.-
Allianz Hold n	1885.-	1910.-
Basf AG	196.-	198.-
Bayer AG	228.-	232.-
BMW	425.-	428.-
Commerzbank	250.-	253.-
Daimler Benz	505.-	508.-
Degussa	291.-	291.-
Deutsche Bank	614,60	622.-
Dresdner Bank	341.-	345.-
Hoechst	211.-	213.-
Mannesmann	226.-	229,50
Mercedes	486.-	488.-
RWE	349.-	353.-
Schering	694.-	696.-
Siemens	549.-	556.-
Thyssen AG	150.-	153.-
VEBA	340.-	347.-
VW	294.-	290,50
Fujitsu Ltd	10,25	10,25
Honda Motor	17,50	18,50
Nec corp	13,25	13,50
Sanyo electr.	6,05	6,25
Sharp corp	16,75	16,50
Sony	62,50	64.-
Aquitaine	96,50	97,25
Norsk Hyd n	37,25	37,25

PARIS

	10/5/93	11/5/93
Alcatel Alsthom	638.-	626.-
BSN	900.-	892.-
Euro Disneyland	69,75	69,05
Eurotunnel	35,20	33,40
Générale Eaux	2180.-	2167.-
L'Oréal	1033.-	1030.-
Lyonnais Eaux	429,10	428,10
Sanofi	936.-	923.-
Paribas	407.-	399,20

LONDRES

	10/5/93	11/5/93
B.A.T.	8,80	8,76
British Petrol.	3,10	3,09
British Telecom	4,03	4,01
Cadbury	4,41	4,49
Glaxo	6,07	6,25
Imperial Chem	12,75	12,63

TOKYO

	10/5/93	11/5/93
Ajinomoto	1390.-	1380.-
Canon	1480.-	1470.-
Daikwa House	1700.-	1700.-
Fuji Bank	2090.-	2100.-
Fujitsu	784.-	782.-
Hitachi	1070.-	930.-
Honda Motor	1370.-	1380.-
Komatsu	895.-	880.-
Matsush el I	1210.-	1230.-
Mitsub. el	617.-	610.-
Mitsub. Heavy	744.-	725.-
Nissan co	779.-	769.-
Nippon Oil	882.-	865.-
Nissan Motor	819.-	780.-
Nomura sec	2230.-	2210.-
Olympus opt	1280.-	1280.-
Ricoh	712.-	714.-
Sankyo	2510.-	2500.-
Sanyo elect.	478.-	479.-
Shiseido	1390.-	1400.-
Sony	4850.-	4930.-
Takeda		

Boxe - Le Boxing-Club La Chaux-de-Fonds tente tant bien que mal de promouvoir le noble art

Eduquer avant de frapper

Il y a un an - C'est désormais officiel; Friedel Rausch sera le nouvel entraîneur du FC Bâle. Celui qui a dirigé durant sept ans le FC Lucerne ne cache pas que son ambition est de voir le club de Saint-Jacques réintégrer la LNA le plus rapidement possible.

(Imp)

Cyclisme

Décision aujourd'hui?

Il n'y a guère eu bataille hier à la Vuelta entre Tony Rominger et Alex Zülle. Les deux Suisses ont différé leur affrontement final en altitude à aujourd'hui.

Page 11

Football

Le défi de Parma



Alessandro Melli (photo Keystone) et Parma tenteront d'ouvrir la voie à un nouveau Grand Chelem du football italien dans les coupes européennes cette saison, comme en 1990, en remportant, ce soir à Wembley, la finale de la Coupe des vainqueurs de coupes aux dépens de la formation belge du Royal Antwerp.

Page 13

Course à pied

Merci Pascal Gauthier...

La quatrième étape du Tour du canton de Neuchâtel qui emmenera les concurrents du Cerneux-Péquignot au Locle promet d'être particulièrement «gratifiée». Encore merci à Pascal Gauthier, le traceur du jour.

Page 15

«La boxe? Quelle horreur! Non mon fils, pas question!» C'est un secret de polichinelle: les parents voient d'un mauvais œil le fait que leur(s) fils désire(nt) s'adonner au noble art. Diantre! Quelle idée de donner et de recevoir des coups. Et pourtant. Faisant fi des préjugés dont est victime la boxe, le Boxing-Club La Chaux-de-Fonds tente tant bien que mal de promouvoir un sport qui ne mérite pas qu'on lui crache à la figure. De quelle façon? En faisant connaître aux jeunes la boxe éducative. Où, comme son nom l'indique, on éduque avant de frapper.

Par
Gérard STEGMÜLLER

Fondé en 1939, le Boxing-Club La Chaux-de-Fonds a, à l'instar de plusieurs sociétés sportives de la ville, connu ses heures de gloire. Nombre de meetings na-

tionaux et internationaux ont été organisés, par exemple, à la Maison du Peuple et au Pavillon des sports. Mais depuis plusieurs années, c'est le désert.

Victime comme beaucoup d'autres disciplines sportives de phénomènes de société, la boxe a perdu de son aura dans les Montagnes neuchâteloises et le contingent du BCC a fondu comme neige au soleil. Mais il en fallait bien plus pour mettre définitivement k.-o. les mordus que sont Francis Heimo et Umberto Manfredonia, les deux entraîneurs d'un club qui dispose d'une magnifique salle entièrement équipée au Collège des Forges.

PAS POUR LES VOYOUS

A l'heure actuelle, le BCC compte deux licenciés, deux jeunes qui ont gravi les échelons de la boxe éducative. «Si l'on veut amener des jeunes à la boxe, les former correctement, il n'y a qu'une seule voie: celle de la boxe éducative» affirme Umberto Manfredonia.

C'est que l'homme en connaît un bout sur le sujet. Moniteur J & S, Manfredonia se bat bec et ongles afin de porter à la connaissance du grand public cette discipline ludique destinée à apprendre la technique de la boxe. «Les jeunes apprennent à jouer, pas à donner des coups. Des combats sont organisés. Mais on ne parle pas de rounds, plutôt d'assauts.» Autrement formulé: «toucher sans être tou-



La relève du BCC

Les entraîneurs Francis Heimo (à gauche) et Umberto Manfredonia entourant Umberto Ciprietti (deuxième depuis la gauche) et Steve Palombo. (Impar-Gerber)

A quand un meeting?

Paroles d'Umberto Manfredonia: il y a belle lurette que le Boxing-Club La Chaux-de-Fonds n'avait plus compté dans ses rangs deux jeunes aussi prometteurs. Umberto Ciprietti (1977) et Steve Palombo (1976) sont en effet pétris de talent. Lors des récents championnats suisses juniors qui se sont disputés à Genève, Steve Palombo ne s'est incliné qu'en finale.

Ces deux boxeurs aimeraient bien, dans un avenir assez rapproché, boxer une fois devant le public chaux-de-fonnier. A cet effet, les responsables du BCC ont une idée derrière la tête. Et notre petit doigt nous dit que bientôt, une réunion pugilistique sera mise sur pied en ville de La Chaux-de-Fonds. Avec, peut-être, un certain Jean-Charles Meuret comme tête d'affiche... G.S.

cher, «prendre sans se faire prendre», «prendre sans se faire toucher» ou «toucher sans se faire prendre.»

Un des buts avoués de la boxe éducative: enlever cette étiquette qui colle aux basques du noble art comme quoi la boxe, s'est uniquement fait pour les voyous!

DANS LES ÉCOLES

L'année passée, Umberto Manfredonia a pris son bâton de pèlerin, un crayon et un bout de papier plus exactement, et a

écrit au directeur de l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds. Il lui a tout simplement proposé de mettre au programme de la semaine de relâche une séance de boxe éducative. Une quinzaine d'élèves (filles et garçons) se sont intéressés à cette discipline assez méconnue dans notre pays, mais particulièrement répandue en France voisine.

Daniel Piller, le chef de l'Office des sports, a fait bloc derrière cette initiative. Qui a été et sera reconduite. Et en 1994, les

adolescents des écoles primaires pourront, eux aussi, toujours dans le cadre de la semaine de relâche, s'adonner aux joies de la boxe éducative.

Démystifier cette notion de sport de monstre que certains affublent à la boxe, c'est l'objectif d'Umberto Manfredonia. Et, après la boxe éducative, la prochaine étape, c'est le noble art au sens propre du terme.

L'initiative du BCC est plus que louable. Car la formation à la base, il n'y a que ça de vrai. G.S.

Lewis repousse les accusations de Bruno

«Une poule mouillée»

Le Britannique Lennox Lewis, champion du monde des poids lourds (WBC) a repoussé d'un sourire et de quelques mots acerbes, à son retour à Londres, les accusations de son compatriote Frank Bruno selon lesquelles il fait en sorte de l'éviter sur un ring, titre en jeu.

Lewis, qui samedi à Las Vegas a conservé le titre mondial en battant l'Américain Tony Tucker aux points, regrette que Bruno l'ait accusé d'être une «poule mouillée». «Il n'aurait pas dû m'insulter de la sorte car le jour où il m'aura en face de lui sur un ring, je le mettrai ko», a-t-il dit.

Mais dans l'immédiat, Lewis n'est pas décidé à donner sa

chance mondiale à Bruno (ancien champion d'Europe, deux fois challenger mondial) qui pensait pouvoir le rencontrer en septembre à Londres. Le champion en titre préférerait affronter encore un Américain aux Etats-Unis, un tel combat étant beaucoup plus intéressant pour lui. «Je souhaiterais rencontrer Evander Holyfield (ancien champion du monde) car un combat contre lui serait beaucoup plus prestigieux que d'affronter Bruno», a-t-il remarqué.

«Une victoire sur Holyfield serait bien accueillie par le public britannique. Mon objectif est de prouver que je suis le meilleur en affrontant le meilleur.» «Je ne suis pas certain de sou-

haïter un combat de Lewis contre Bruno, a pour sa part déclaré Frank Maloney, le manager de Lewis. Aux Etats-Unis, Bruno n'est pas pris au sérieux. Nous accepterons un combat qui ira au mieux des intérêts financiers de Lennox.»

Maloney a indiqué qu'actuellement aucun combat n'avait été conclu mais que le prochain adversaire de Lewis serait en principe connu dans deux semaines. Enfin, la première démarche de Lewis, à son retour à Londres, sera de consulter un médecin. Depuis son combat contre Tucker, il souffre, en effet, d'un tendon de la main droite, blessure qui pourrait nécessiter une opération. (si)

Jean Chiarelli dans le classement européen

Championnat d'Europe en vue

Le Valaisan de Genève Jean Chiarelli a, pour la première fois de sa jeune carrière professionnelle, franchi le pas dans le classement de la hiérarchie européenne.

Il figure en effet au douzième rang de l'Union de boxe euro-

péenne (EBU), dans sa catégorie super-léger. Chiarelli, qui compte 18 victoires en 20 combats, peut désormais prétendre à la conquête de la couronne européenne, couronne détenue par le Français Valéry Kayumba.

A la suite de sa défaite contre

le Russe Sergei Dobuwenko (arrêt de l'arbitre au 3e round), le poids lourd-léger camerounais de Genève, Keke Moluh, a, quant à lui, perdu sa flatteuse position de troisième au classement mondial de la fantasque WBO. (si)

Olympisme - Primes à la hausse aux USA

Quinze mille dollars pour l'or

Quinze mille dollars! C'est la récompense destinée à tout athlète américain qui remportera une médaille d'or aux Jeux olympiques, selon un nouveau programme annoncé par le Comité olympique américain (USOC).

Il s'agit d'un changement radical puisque l'USOC n'offrait jusque là qu'un maximum de 2500 dollars pour une place dans les huit premiers.

L'échelle de récompenses du nouveau programme - 7,6 mil-

lions de dollars sur quatre ans, soit une augmentation de 4 millions - sera la suivante: 15.000 dollars pour l'or, que ce soit aux Jeux d'hiver ou d'été, 10.000 pour l'argent, 7500 pour le bronze, 5000 pour la quatrième place et 1000 dollars pour toute belle performance. Dans le cas d'une victoire d'équipe, la prime sera versée à chaque membre.

Ainsi, un succès dans le tournoi de basketball des Jeux d'Atlanta (1996) vaudrait... 180.000 dollars (12 joueurs). (si)

Les sports candidats attendront

Vingt-six, ça suffit!

Les onze nouveaux sports candidats aux Jeux olympiques ne pourront être admis que pour ceux de l'an 2000, le programme des Jeux d'Atlanta étant clos.

Les responsables des fédérations de softball, roller skating, ski nautique, taekwondo, karaté, bowling, raquetball, golf, squash, parachutisme et triathlon ont été entendus par la Commission des programmes. Une décision définitive concer-

nant leur admission au programme officiel des JO de l'an 2000 sera prise en septembre 1994 à l'issue du congrès de Paris.

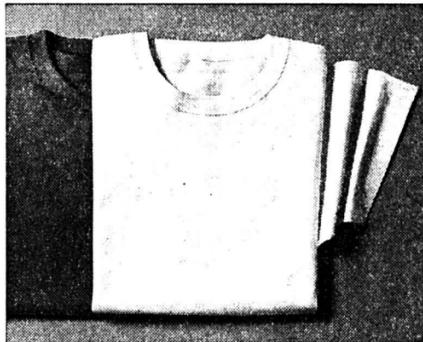
Il y a actuellement vingt-six sports aux programmes des JO. La seule limite que s'est fixé le CIO touche au nombre de personnes hébergées dans les villages olympiques, qui ne doivent en aucune manière dépasser les 10.000 athlètes et les 5000 officiels. (si)



Pot à plantes, 50x45 cm, polypropylène, blanc 10.-



Ensemble bébés, coton, lilas, vert, 56-80. 10.-



T-shirts hommes, coton, divers coloris, S-XL. Lot de 2, 10.-



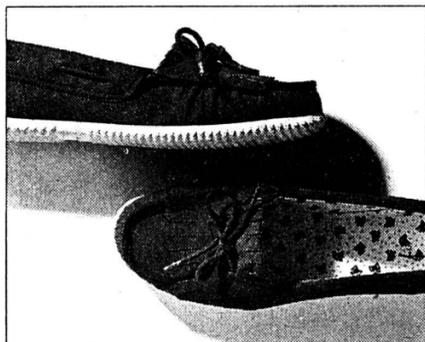
T-shirt, m.c., coton, divers coloris et dessins, S,M,L. 10.-
Chapeau de paille, divers coloris 10.-



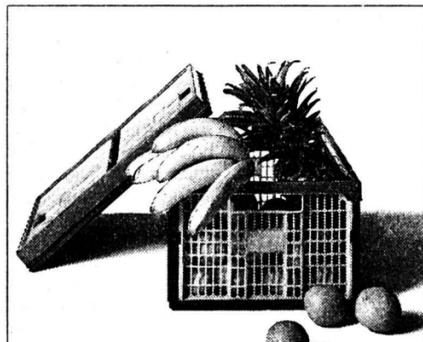
T-shirt garçons, coton, divers coloris, 116-164. Lot de 3, 10.-



Chemise polo, viscose, bleu/vert, 116-164. 10.-



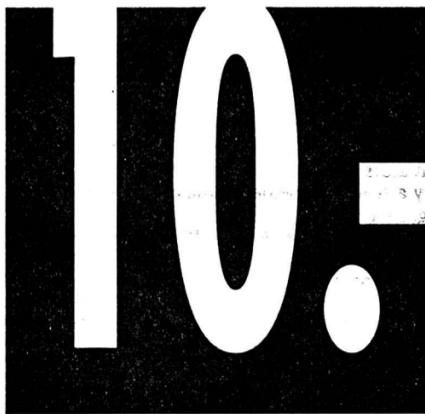
Chaussures dames, canevas, bleu, 36-41. 10.-



Clic-box pliant, divers coloris, 48x35x23,5 cm. 2 pièces 10.-



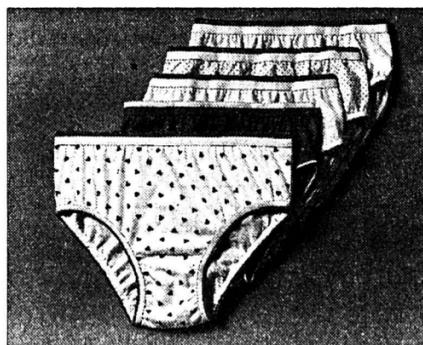
T-shirt, coton, divers imprimés sur fond blanc, S,M,L. 10.-



NI PLUS NI MOINS!



T-shirt et top, coton, divers coloris, 128-164. Les 2 pièces 10.-



Slips fillettes, coton, single jersey, divers dessins, 98-164. Lot de 5, 10.-

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

DIVERS

SAHAJA YOGA

Découvrez la paix intérieure grâce à l'énergie divine qui est en vous



Conférence d'introduction selon l'enseignement de SHRI MAJALI NIRMALA DEVI

Mercredi 12 mai 20h.30

Maison du Peuple 68, rue de la Serre

LA CHAUX-DE-FONDS

Entrée libre (022/369 36 32)

C. ROHRBACH

Traitement de charpente

Titulaire certificat Lignum

Devis et conseils sans engagements

2103 Brot-Dessous ☎ 038/45 14 07

28-1238

Micro-ondes?

Avant tout achat, demandez la documentation sur le nouveau combiné-grill **CRISP** Bauknecht. Le seul qui dore et croustille dessus, dessous - partout. Nouveauté brevetée.



510-121/4x4

Pour pizzas, poulets, pâtes, etc.
Bauknecht
Téléphone 021 634 40 44

Publicité intensive, Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS

SAMEDI 15 MAI de 10 à 17 h

LA COUDRAIE UN METIER... UNE PASSION

ENEZ RENCONTRER ET VOIR TRAVAILLER DES FEMMES ET DES HOMMES PASSIONNES PAR LEUR METIER

entrée gratuite
restauration • animations

LE MEME JOUR:

EXPOSITION PEDAGOGIQUE et exposés-débats sur la pédagogie
à 10h15 et 14h30



ECOLE RUDOLF STEINER LES GENEVEYS s/COFFRANE

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou date à convenir rue de la Fiaz, La Chaux-de-Fonds

Studio meublé

Fr. 430.-, plus charges

Appartement 4 pièces

Fr. 850.-, plus charges

☎ 038/24 22 45

28-152



Fabrique de boîtes de montres et bracelets en métaux précieux
cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

COLLABORATEUR

connaissant la programmation et le réglage de machines CNC.

Le candidat serait applé à suivre une fabrication de haute qualité et de niveau technique élevé.

Faire offres écrites à: EMG, Eric-M. GRAND-JEAN, Numa-Droz 158, La Chaux-de-Fonds.

132-12697

Emménagez immédiatement et profitez des prix avantageux!



Pour expositions, commerces, artisanat, petite industrie, bureaux, nous louons ou vendons des surfaces dès 36 m², modulables et aménageables selon vos besoins spécifiques, dès Fr. 113.- m²/an.

Téléphonez aujourd'hui encore à

Votre adresse pour des locaux multi-usages

Alfred Müller SA

Av. des Champs-Montants 14b 2074 Marin, Tél. 038 3312 22

197-12684



À VENDRE À SAINT-IMIER immeuble locatif de 4 appartements

1 magasin et 4 chambres indépendantes. Situation idéale sur la rue Docteur-Schwab.

Pour tous renseignements, s'adresser à: **Gérancia & Bolliger SA**, avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77



132-12057

C'est le bon moment

D'INVESTIR EN ESPAGNE

DU STUDIO A LA VILLA, DE ROSAS A MARBELLA, 1200 KM DE COTES VOUS ATTENDENT. NOUS VOUS OFFRONS UN WEEK-END/VISITE GRATUIT, UN CREDIT PERSONNALISE ET UN REVENU LOCATIF. INTERROGEZ VOTRE AGENT IMMOBILIER EN SUISSE

JEAN GUMY 1720 CORMINBOEUF/FRIBOURG

☎ 037/45'33'33

BON POUR INFORMATION GRATUITE
NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
NP _____ LOCALITE _____

17-1122

Cyclisme - Vuelta: Rominger et Zülle toujours au coude à coude

Décision aujourd'hui?

Javelot fou - En Amérique, un adolescent de 15 ans a été atteint hier par un javelot qui lui a traversé le cou au cours d'une rencontre sportive organisée par son lycée. Le javelot, long de 2,4 mètres, a pénétré par l'arrière du cou et plus de 30 centimètres de l'engin sont ressortis devant. Pour permettre le transport en hélicoptère du blessé, un tronçon de près de deux mètres du javelot a dû être scié sur place. (ap)

Val-de-Ruz

Deux courses nationales

Deux courses nationales réservées aux juniors et aux cadets se dérouleront dimanche au cœur même du Val-de-Ruz sur un circuit devenu traditionnel: Fontainemelon, Engollon, Saules, Savagner, Dombresson, Cernier et Fontainemelon.

Longue de 15,2 km, cette boucle sera à parcourir six fois pour les juniors, à l'enseigne du Mémorial S. Facchinetti, et trois fois pour les cadets qui disputeront quant à eux le prix Allegro. Les départs seront donnés à 9 h 30 et 9 h 40. Chez les cadets, un favori se dégage: Steve Zampieri. Le citoyen de Cornaux, membre du club organisateur (le VC Vignoble Colombier) a déjà conquis deux succès cette année lors d'épreuves nationales. (sp)

BRÈVES

Tennis

Göllner à Gstaad

Révélation de la saison avec sa victoire à Nice et son succès sur Michael Chang à Hambourg, l'Allemand Marc Göllner (ATP 45) disputera le Swiss Open de Gstaad, qui aura lieu du 3 au 11 juillet prochain. Jacques Hermenjat, le directeur du Swiss Open, a déjà obtenu l'accord de Marc Rosset, Thomas Muster, Sergi Bruguera, Francisco Clavet, Carlos Costa, Andrei Medvedev et Markus Ondruska.

Seles et Navratilova à Zurich

Monica Seles participera aux European Indoors de Zurich, qui se dérouleront du 2 au 10 octobre prochain. La Yougoslave, qui se remet tout doucement de l'attentat dont elle a été victime le mois dernier à Hambourg, partagera l'affiche avec Steffi Graf, détentrice du titre, et Martina Navratilova, qui a également donné son accord.

Volleyball

TGV-87

à l'heure américaine

TGV-87 a engagé pour la saison prochaine deux Américains. Soit Scott Miller, un passeur de 24 ans, et Matthew Rigg (29 ans), un robuste attaquant-récepteur.

L'avant-dernière étape de montagne de la Vuelta, Santander - Alto Campoo (174 km), a vu la victoire de l'Espagnol Jesus Montoya, qui s'est imposé en solitaire avec 1'06" d'avance sur Tony Rominger et Alex Zülle. Il ne s'agit que de la cinquième victoire d'étape d'un coureur espagnol dans cette 48e Vuelta.

Il n'y a guère eu de bataille entre Tony Rominger, leader pour la troisième journée consécutive, et Alex Zülle, qui fut maillot «amarillo» les treize jours précédents.

Les deux Suisses ont différé leur affrontement final en altitude à aujourd'hui, lorsqu'on arrivera, au terme de l'une des ascensions les plus dures du cyclisme, au lac de Covadonga.

VIOLENTE ACCÉLÉRATION

Les deux premiers cols de première catégorie du jour ont été gravi au train. Seul Marino Alonso, cinquième du classement général et meilleur homme de Banesto, manquait à l'appel.

Dans la côte finale, classée hors catégorie, Rominger tentait bien d'éprouver la résistance de Zülle par un démarrage en force à 5 km du sommet. Mais le Saint-Gallois restait de marbre. Cependant, cette violente accélération ne laissait, outre Zülle, que Rincon et Cubino dans la roue du Zougais. Mais, les quatre premiers du classement général n'allaient en décrochant que pour la deuxième place derrière Montoya. A 1'06" de Montoya, Tony Rominger mettait un point d'honneur à terrasser au sprint Alex Zülle.

L'an dernier, l'Espagnol Jesus Montoya avait été l'adversaire le plus dangereux de Tony Rominger. Le coureur d'Amaya avait été leader durant treize étapes, avant de devoir s'effacer devant le Suisse. Cette année, le



Au sein du peloton

Zülle ne lâche pas d'une roue Rominger. Jusqu'à quand..?

petit grimpeur est devenu la victime d'une équipe où les ambitieux se bousculent: Amaya, en effet, peut aussi compter sur Cubino, Rincon, Mauri et Zarrabietia. Le travail d'équipe, en revanche, laisse, parfois, à désirer. Montoya a tenté son baroud d'honneur hier. Il a surgi de l'arrière à une cinquantaine de kilomètres du but. Ce petit gabarit de 1,58 m réagissait vigoureusement au moment où Mora, Aparicio et Escartin (coéquipier de Rominger) faiblissaient. Montoya possédait alors suffisamment de classe pour ne plus être inquiété par les ténors à ses trousses.

ZÜLLE: «TONY ATTAQUERA»

Ainsi, à cinq kilomètres du sommet de l'Alto Campoo, Tony Rominger a porté une attaque fulgurante. Seulement, lorsque le Zougais s'est retourné pour contempler les dégâts, il vit Zülle dans sa roue. «Zülle était

fort, admettait-il à l'arrivée, avec admiration. Il me surprend. Je ne peux pas encore dire que je l'ai éliminé. L'étape des lacs de Covadonga, d'aujourd'hui, est très, très dure.»

Contrairement à Zülle, Rominger connaît parfaitement cette terrible ascension. «C'est là que l'an dernier, même battu par Delgado, j'ai posé les bases de mon succès final. Mais il restait alors une semaine de course. Il y a trois cols de deuxième catégorie et un de troisième avant l'ascension finale. Aujourd'hui, nous étions à 1660 m d'altitude. Au Lagos di Covadonga, nous ne serons qu'à 1110 m. Mais pour y parvenir, nous grimperons quatorze kilomètres, quasi depuis le niveau de la mer, avec des portions de 14 et 15 % de pente.»

Un peu plus d'une demi-minute d'avance laisse planer le suspense sur l'issue de cette Vuelta. «Normalement, une avance de 33" devrait être suffi-

sante, mais tel que je vois Zülle, ce serait mieux de posséder deux minutes...»

Alex Zülle doit beaucoup à son calme. Là, où jour après jour, on s'attend à le voir céder, le Saint-Gallois fait mieux que limiter les dégâts. «La situation est favorable à Rominger. Sur que Tony attaquera encore. Les trente-trois secondes ne le laissent pas tranquille avant le

contre-la-montre de dimanche. Mais pour moi, chaque étape d'ici dimanche sera dure, même si aujourd'hui j'ai passé une journée sans connaître le moindre problème.»

Tout comme Laurent Dufaux, qui n'a dû laisser filer les meilleurs que lors de l'accélération de Rominger. La veille encore, le Vaudois, fatigué, avait souffert le martyre. (si)

(Keystone)

Classements

Seizième étape (Santander - Alto Campoo, 173,4 km): 1. Montoya (Esp) 5 h 01'22". 2. Rominger (S) à 1'06". 3. Zülle (S). 4. Cubino (Esp) m.t. 5. Rincon (Col) à 1'12". 6. Escartin (Esp) à 1'22". 7. Bruyneel (Be) à 1'30". 8. Delgado (Esp) m.t. 9. Farfan (Col) à 1'34". 10. Mauri (Esp) à 2'18". **Puis:** 21. Dufaux (S) à 7'05".

Classement général: 1. Rominger 73 h 49'59". 2. Zülle à 33". 3. Cubino à 3'40". 4. Montoya à 5'37". 5. Rincon à 6'20". 6. Delgado à 7'13". 7. Mauri à 8'21". 8. Bruyneel à 10'45". 9. Breukink à 13'20". 10. Buenahora à 13'55". **Puis:** 33. Dufaux à 38'39". (si)

Tennis - Internationaux d'Italie: Emilio Sanchez n'a pas pesé lourd face au Genevois

Marc Rosset en démonstration

Emilio Sanchez battra-t-il un jour Marc Rosset? A Rome, le Catalan a bien dû se poser cette question après sa déroute devant le champion olympique. Victorieux 6-2 6-1 en 67 minutes, Marc Rosset a battu pour la cinquième fois en cinq rencontres Emilio Sanchez. Aujourd'hui, le numéro un suisse se heurtera à l'Autrichien Thomas Muster, tombeur de Jakob Hlasek lundi.

Sur le court no 4 du Foro Italico, Marc Rosset a réalisé une belle démonstration. En armant 9 aces, en gagnant 91% des points lorsque sa première balle passait, le Genevois a étalé toute sa puissance devant un Sanchez qui avait pourtant brillé ces quinze derniers jours en disputant les demi-finales des tournois de Madrid et de Hambourg.

«J'étais concentré sur tous les points, très consistant tant au service qu'à la volée. Je n'ai pas dû faire plus de dix fautes directes de toute la rencontre» expliquait Rosset. En réalisant un break au début des deux sets, le Genevois a tout de suite semé le

doute dans l'esprit du Catalan. Ainsi après le premier jeu du deuxième set, Sanchez interpellait son coach Pato Alvarez pour témoigner de son impuissance.

OPÉRATION EN JUILLET

En balayant Emilio Sanchez, Marc Rosset s'est parfaitement rassuré après sa mauvaise grippe contractée la semaine dernière à Hambourg. «Aujourd'hui, tout est vraiment bien allé. Je ne vais tout de même pas oser me plaindre après une telle victoire, poursuivait-il. Mais j'en ai marre de tomber tout le temps malade. C'est pourquoi j'ai décidé de me soumettre à une opération des amygdales en

juillet, juste après le tournoi de Gstaad.»

Aujourd'hui, c'est un nouveau battant qui se dressera sur sa route. Marc Rosset reste sur une défaite devant Thomas Muster, qui l'avait battu 6-3 6-2 en juillet dernier au deuxième tour du tournoi de Stuttgart. A Rome, le champion olympique sait qu'il possède une chance réelle de prendre sa revanche.

«Je ne suis pas inquiet à l'idée de l'affronter. Jakob a failli le battre en jouant service-volée sur ses premières et deuxième balles. Avec ma première balle, je peux aborder cette rencontre avec une relative confiance, dit-il. J'ai tout de suite vu qu'Emilio n'avait aucune chance de la re-

tourner. Elle arrivait trop vite pour lui. A Rome, les courts sont vraiment rapides. C'est comme du ciment avec du sable dessus. Si tu sers bien, tu dois t'en sortir...»

Marc Rosset ne chômera pas aujourd'hui. Après son simple, il disputera le premier tour du double aux côtés de Jakob Hlasek, qui ne souffre plus de sa cheville gauche. Détenteurs du titre et têtes de série no 1, les deux Suisses affronteront les Américains Luke et Murphy Jensen.

LENDL HUMILIÉ

Si le tenant du titre Jim Courier, qui n'avait plus joué sur terre battue depuis sa demi-finale de la Coupe Davis en septembre dernier contre la Suède, et Boris Becker ont aisément passé le cap du premier tour, Ivan Lendl a essuyé une véritable humiliation.

L'Américain, récent vainqueur à Munich, n'a gagné que trois jeux devant l'Uruguayen Marcelo Filippini (ATP 70). «Je tenais à peine debout sur le court. Il était beaucoup trop glissant» a avancé Lendl pour sa défense. (si)



Marc Rosset

Sans pitié!

(Keystone)

Principaux résultats

Rome. ATP-Tour (1,750 million de dollars). Premier tour du simple messieurs: Rosset (S) bat E. Sanchez (Esp) 6-2 6-1. Filippini (Uru) bat Lendl (EU/5) 6-2 6-1. Chang (EU/6) bat Arrese (Esp) 6-3 6-3. Steeb (All) bat Ferreira (AFS/11) 6-3 6-2. Becker (All/3) bat Cherkasov (Rus) 6-4 6-3. Perez-Roldan (Arg) bat Krajicek (Hol/9) 7-6 (7-5) 4-6 6-3. Courier (EU/1) bat de la Pena (Arg) 6-2 6-1. Medvedev (Ukr/8) bat Svensson (Su) 0-6 6-4 6-3. (si)



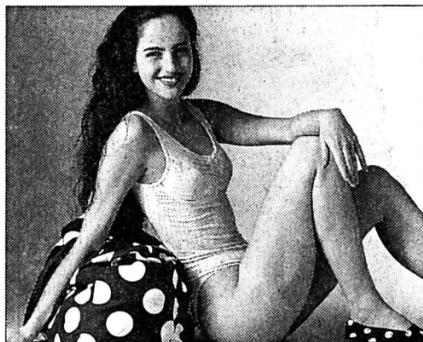
Drap de bain, coton, 160x80 cm **20.-**



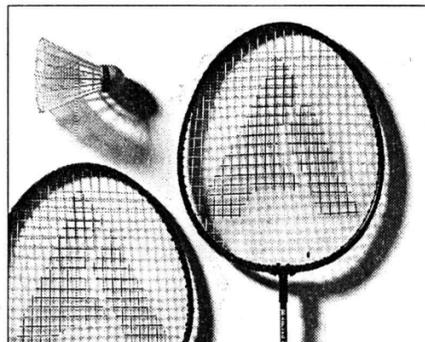
Blouse, m.c., coton, divers dessins et coloris, S,M,L. **20.-**



T-shirt et short, coton, divers coloris, S,M,L. Ensemble **20.-** Sac de bain, coton **20.-**



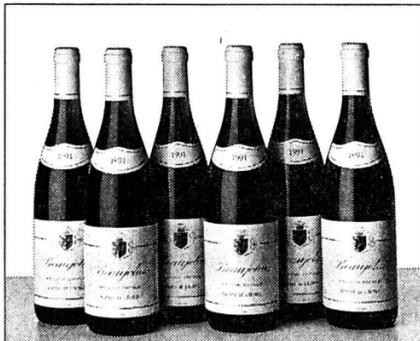
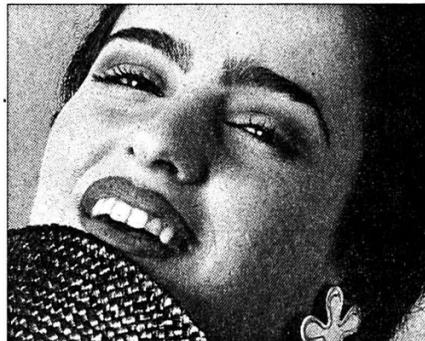
Body, coton/élasthanne, single jersey, rose, menthe, 36-46. **20.-**



2 raquettes de badminton avec volant en nylon. Le jeu **20.-**



Radio, 9 longueurs d'ondes, 1an de garantie **20.-** Nattes de plage, revêtement en coton, 170x55 cm. **20.-**



Beaujolais, Réserve de l'Elysée, 1991. 6 bouteilles à 75 cl. **20.-**

pas en vente à Bienne



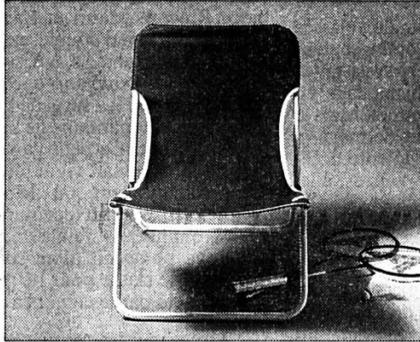
Bermudas garçons, coton, divers coloris, 116-164. Lot de 2, **20.-**

20.

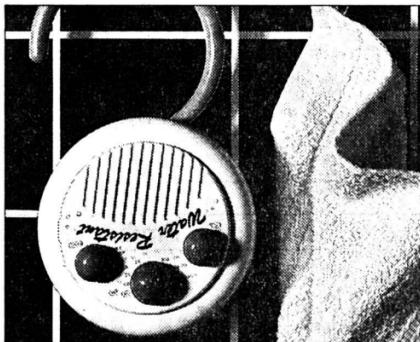
NI PLUS NI MOINS!



T-shirt avec paillettes et broderies, coton, S,M,L. **20.-**



Chaise de plage, bleu **20.-**



Radio étanche, FM-OM, alimentation sur pile. 1 an de garantie **20.-**

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons **TÉLÉPHONISTES** de langue française ou bilingue français/allemand. Pour rendez-vous, téléphoner au 032 2375 75 (dès 10 h), Elfenaustrasse 5, 2502 Biel/Bienne. 36-530648/4x4

IMMOBILIER

À LOUER À CORCELLES/PESEUX dans joli immeuble, belle situation avec vue sur le lac, tranquillité, verdure, proche des écoles et des transports publics

APPARTEMENTS

● 4 PIÈCES avec balcons Fr. 1700.- + charges
● 3½ PIÈCES dans combles et balcon. Fr. 1650.- + charges
cuisine agencée avec four haut et lave-vaisselle, salle de bains et W.-C. séparés.
Places de parc dans garage collectif. Disponibles dès le 1er juillet 1993. Pour tous renseignements et visites téléphoner au 038/31 61 31.

28-506085



A vendre à Bevaix **villa individuelle** de 5½ pièces, garage et pergola, vue sur le lac et les Alpes, choix des finitions au gré du preneur. 28-127

Tél. 038/24 77 40

A vendre à La Chaux-de-Fonds **Locatif 20 appartements** 1973, rendement 8,8% hors charges. ☎ 038/31 24 31 450-961

Police-secours: 117

A louer à la rue Jacob-Brand à La Chaux-de-Fonds **appartement 1½ pièce** meublé, TV, entièrement rénové, cuisine agencée. Libre début juin 1993. Fr. 850.- + 50.- charges. ☎ 039/311 616, Gérance Peruccio, Mlle Huguenin 440-3090-22

Intégrez votre offre à la vie régionale.

Dans la région, 60 000 lecteurs lisent chaque jour L'Impartial

Source: MACH-Basic 92 - REMP

PUBLICITAS
Au cœur de la publicité-presse.

AMITIE-MARIAGE



Vous avez entre 20 et 70 ans ? Faites comme des centaines de personnes qui ont aujourd'hui décidé de

Bien choisir!

Par une méthode sélective et moderne, vous pourrez La ou Le rencontrer. Professionnel et discret. UNIS est unique!

Retournez-nous ce coupon pour un test gratuit

Nom _____
Prénom _____ âge _____
Rue/no _____ Tél. _____
NP _____ Localité _____

UNIS S.A. 038 25 24 25
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel
Lausanne - Genève - Sion - Fribourg - Delémont - Bienne

DIVERS

FUST
Ing.dipl.

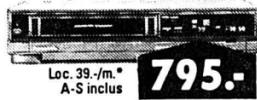
Super-offre
Natel-C Bosch Car Tel S
Accu et rechargeur inclus
Location/m.* 43.- **998.-**

TV • HI-FI • VIDEO
NATEL • FAX • TELEPHONES

ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES



Loc. 32.-/m.* A-S inclus **598.-**
Téléviseur Novatronic CTV-2150 STXT
Ecran plat 55 cm. 39 programmes. Télécommande. Télétex. Son stéréo. Prise Scart.



Loc. 39.-/m.* A-S inclus **795.-**
Magnétoscope Panasonic NV-J 42 EV
HQ-VHS. 3 têtes vidéo. Super-arrêt sur image, ralenti. Timer 8 progr./30 jours. Nettoyage automatique des têtes. Programmation simple par codes-barres.
A-S = abonnement de service



Loc. 60.-/m.* A-S inclus **990.-**
Caméra vidéo VHS-C JVC GR-M 3
Zoom motorisé 8 x avec macro. Luminosité minima 3 lux. Insertion numérique date/heure. Accessoires complets inclus.



Loc. 30.-/m.* A-S inclus **680.-**
Chaîne stéréo Sonyo Mini D-30
Ampli 2 x 20 watts. Egaliseur 7 bandes. Tuner avec 48 stations mémorisables. Double cassette. Lecteur CD. Télécommande. 2 éléments.

• Durée minima de location 6 mois * (Caméras vidéo et télécommunications: 12 mois)
• Choix immense, toutes les marques livrables à partir du stock • Livraison, raccordement
• Elimination des anciens appareils
• Service de réparation pour toutes les marques • En permanence, modèles d'exposition et de démonstration
• **GARANTIE DU PRIX LE PLUS BAS** (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours et pour le même appareil, un prix officiel plus bas)

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 94 44
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
05-2569-42/4x4

Football - Finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe ce soir dans le temple de Wembley

Le défi de Parma

Rijkaard fidèle à l'AC Milan - Le Hollandais Frank Rijkaard se donne encore une saison à l'AC Milan. «Nous sommes parvenus à un accord sur une prolongation du contrat de Rijkaard. Elle sera d'un an et ce sera la dernière selon les désirs de Frank» a expliqué Adriano Galli, directeur général du club. «Je veux quitter l'AC Milan, un club qui m'a tout donné, avant d'être sur la pente descendante» a avoué Frank Rijkaard. (si)

PMUR

Hier à Maisons-Laffitte, Prix Paris-Turf.

Tiercé: 16 - 14 - 6.
Quarté+: 16 - 14 - 6 - 4.
Quinté+: 16 - 14 - 6 - 4 - 2.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre:
15.755,80 fr.
Dans un ordre différent:
1891,60 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
25.642,10 fr.
Dans un ordre différent:
1358,80 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
245,40 fr.

Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre:
139.070,00 fr.
Dans un ordre différent:
2781,40 fr.
Bonus 4: 450,60
Bonus 3: 150,20 fr.

TV-SPORTS

DRS (chaîne sportive)
20.00 Football.
Coupe d'Europe.
Parma - Royal Antwerp.

TSI (chaîne sportive)
16.30 Cyclisme. Vuelta.

TSI
14.05 Football.

France 2
20.10 Football.
Parma - Royal Antwerp.
22.00 Basketball.
Pau-Orthez - Limoges.

ARD
20.10 Football.
Parma - Royal Antwerp.

ZDF
13.00 Tennis.

RAI
14.30 Tennis.
Internationaux d'Italie.
20.10 Football.
Parma - Royal Antwerp.
23.15 Mercoledì sport.

TVE
16.30 Cyclisme. Vuelta.
20.30 Cyclisme. Vuelta
(résumé).

Eurosport
09.00 Danse sportive.
11.00 Tennis de table.
12.00 Eurogoals.
13.00 Magazine de la voile.
14.00 Patinage artistique.
15.30 Eurofun.
16.00 Lutte gréco-romaine.
17.00 Cross-country.
18.00 Triathlon.
19.00 Course de camions.
19.30 News 1.
20.00 Basketball. NBA.
22.00 Formule 1.
23.00 Football.
Parma - Royal Antwerp.
01.00 News 2.

Parma tentera d'ouvrir la voie à un nouveau Grand Chelem du football italien dans les coupes européennes cette saison, comme en 1990, en remportant, ce soir à Wembley, la finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe aux dépens de la formation belge du Royal Antwerp. Le club transalpin succéderait ainsi au Werder de Brême au palmarès de l'épreuve.

La formation de Nevio Scala sera la première en action des trois clubs italiens qui cherchent à remporter un trophée européen. La Juventus de Turin la suivra à l'occasion de la finale retour de la Coupe de l'UEFA, le 19 mai à domicile, contre le Borussia Dortmund (All), avant que n'entre en lice l'AC Milan, le 26 mai, face à l'Olympique de Marseille en finale de la Coupe des champions.

AVEC OU SANS ASPRILLA?

Actuellement quatrième au classement de la série A, Parma, qui jouera sa première finale européenne, devrait être capable d'inscrire son nom au palmarès.

L'équipe dispose des arguments nécessaires pour atteindre son objectif. Elle risque cependant d'être privée de son attaquant vedette, le Colombien Faustino Asprilla, toujours incertain à cause d'une blessure à une jambe. Mais elle pourra compter sur d'autres joueurs capables de faire la différence. A commencer par l'international suédois Tomas Brodin et l'international italien Alessandro Melli.

Le club italien a souffert pour parvenir en finale. Après être allé vaincre l'Atletico de Madrid (2-1), grâce à deux buts d'Asprilla, il a perdu sur son terrain (0-1), en l'absence du Colombien, arrachant toutefois sa qualification au bénéfice du but à l'extérieur...

Asprilla, qui pourrait être remplacé par Osio, est apparemment bien remis de son accident domestique à la jambe. Lundi, il a même marqué deux buts lors d'une partie d'entraînement interne au stade de Charlton. Mais son manque de compétition représente un handicap certain.

LA DÉCONTRACTION DES ANVERSOIS

Le Royal Antwerp abordera, lui, sa première finale européenne sans véritable prétention, déjà tout heureux d'être à Wembley. Il est vrai que la qualification de la formation belge est quasi miraculeuse au vu de ses succès sur Glenavon (Irl) et

Admira Wacker (Aut), respectivement aux tirs au but et après prolongations, et aussi sur le Steaua Bucarest grâce à un but inscrit à l'extérieur, au match retour, à huit minutes de la fin...

Mais le club anversois, le plus ancien de Belgique, qui a obtenu une qualification plus nette en demi-finale contre le Spartak Moscou, reste confiant. Les attaquants Alex Czerniatynski, Francis Severeys et le stratège allemand Hans-Peter Lehnhoff sont autant de joueurs de qualité qui l'autorisent à croire toujours en son étoile... Czerniatynski (33 ans), dit «Cernia» retrouvera dans les rangs de Parma son partenaire de l'équipe nationale belge, le défenseur Georges Grun.

L'entraîneur Walter Meeuws, qui dirigea l'équipe nationale belge avant la nomination de Paul Van Himst, craint d'être privé de deux titulaires importants dans l'entrejeu, soit Didier Segers et le Finlandais Kari Ukkonen lesquels sont légèrement blessés. (si)

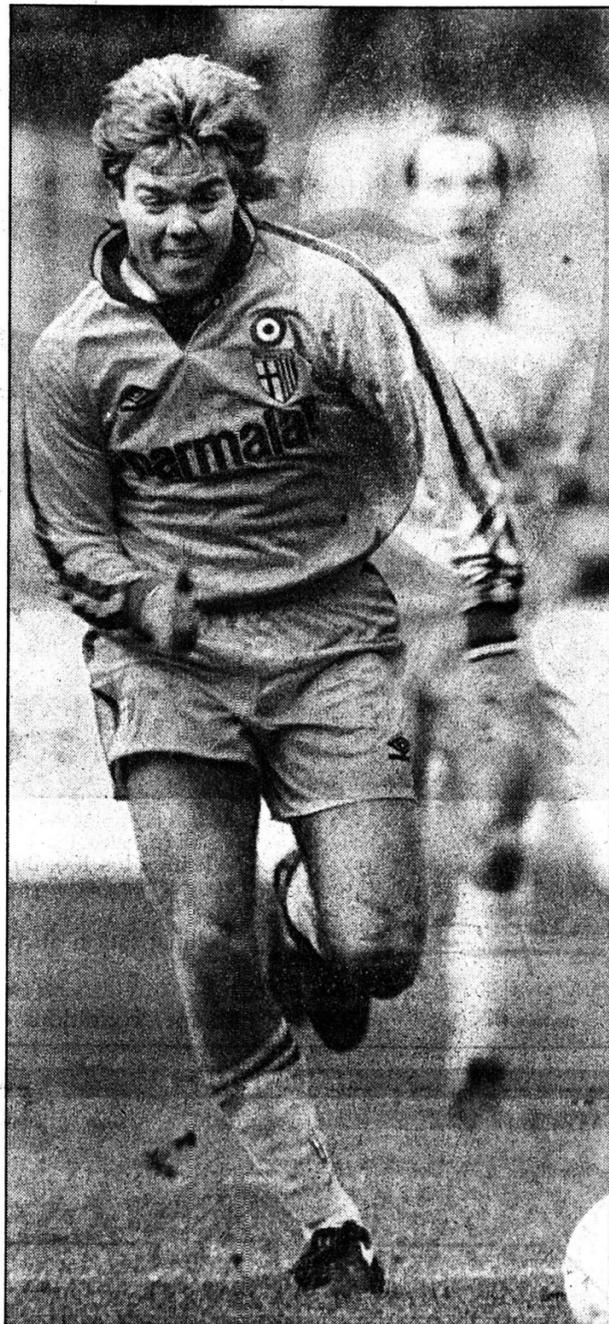
LES DIX DERNIERS VAINQUEURS

- 1983: Aberdeen (Eco)
- 1984: Juventus Turin (It)
- 1985: Everton (Ang)
- 1986: Dynamo Kiev (URS)
- 1987: Ajax Amsterdam (Ho)
- 1988: Malines (Be)
- 1989: FC Barcelone (Esp)
- 1990: Sampdoria Gênes (It)
- 1991: Manchester United (Ang)
- 1992: Werder Brême (All)

La compétition a été créée lors de la saison 1960-61.

Tomas Brodin

Le Suédois sera l'un des meilleurs atouts des Italiens. (Lafargue)



La route de Wembley

ROYAL ANTWERP

Glenavon FC: aller: 1-1, retour: 1-1 (qualifié 3-1 aux tirs au but)
Admira Wacker: 4-2, 3-4 (après prolongations)
Steaua Bucarest: 0-0, 1-1
Spartak Moscou: 0-1, 3-1

PARMA

Ujpest: 1-0, 1-1
Boavista Porto: 0-0, 0-2
Sparta Prague: 0-0, 2-0
Atletico Madrid: 2-1, 0-1

World Cup 94: deux matches ce soir

Pour le prestige

Deux matches comptant pour les éliminatoires (zone Europe) de la World Cup 94 sont au programme de ce mercredi 12 mai: Estonie - Malte (groupe 1) et Bulgarie - Israël (groupe 6).

A Tallin, l'Estonie cherchera un succès de prestige devant Malte. A la Valette, les footballeurs de la Baltique avaient créé une surprise en arrachant un point (0-0) à des adversaires plus aguerris. En avril, à Trieste, les Estoniens ont opposé une étonnante résistance à l'Italie (défaite 2-0) alors que les Maltais avaient été surclassés à Palerme (6-1) un mois plus tôt. Le résultat de cette confrontation du groupe 1 n'aura aucune incidence dans la course à la qualification qui concerne encore quatre équipes (Suisse, Italie, Portugal et Ecosse).

La Bulgarie, qui reste sur un succès contre la Finlande (2-0) et sera favorite contre la modeste sélection israélienne (quatre défaites en quatre matches), a donc toutes les chances de rejoindre la France à égalité de points à la première place du groupe 6, mercredi à Sofia.

L'Autriche disputera un match important, pour sa part, jeudi à Turku, face à la Finlande, toujours dans ce groupe 6. Un troisième succès de la sélection d'Herbert Prohaska, actuellement quatrième à deux longueurs de la Suède, troisième, lui permettrait de conserver ses chances de se mêler à la lutte pour les deux premières places qualificatives. La dernière victoire à l'extérieur de l'Autriche remonte au 30 mars 1990 (3-2 à Malaga contre l'Espagne). (si)

À L'AFFICHE

GRUPE 1

18.15 Estonie - Malte

CLASSEMENT

1. Suisse	7	5	2	0	18	-	4	12
2. Italie	7	4	2	1	15	-	6	10
3. Portugal	5	2	2	1	8	-	4	6
4. Ecosse	5	1	2	2	4	-	8	4
5. Estonie	3	0	1	2	0	-	8	1
6. Malte	7	0	1	6	2	-	17	1

GRUPE 6

18.00 Bulgarie - Israël

CLASSEMENT

1. France	6	5	0	1	11	-	4	10
2. Bulgarie	6	4	0	2	10	-	5	8
3. Suède	4	3	0	1	7	-	3	6
4. Autriche	4	2	0	2	8	-	6	4
5. Finlande	4	0	0	4	1	-	8	0
6. Israël	4	0	0	4	3	-	14	0

Coupe de France

Marseille sorti

Finaliste de la Coupe des champions, l'Olympique de Marseille a échoué en quart de finale (avancé) de la Coupe de France.

Au stade Geoffroy-Guichard, devant 20.000 spectateurs, les Phocéens se sont logiquement inclinés 1-2, après prolongations, face à Saint-Etienne.

Un but marqué contre son camp par Casoni, consécutivement à un renvoi du gardien Olmeta sur un tir de Moravok, a précipité la défaite de l'équipe marseillaise à la 105e minute de jeu.

Malgré le coup de billard du but victorieux de Saint-Etienne, les Marseillais, qui avaient entamé la rencontre en laissant quatre titulaires au repos (Barthez, Di Meco, Sauzée et Boksic, les deux derniers intervenant après la pause) ne sauraient invoquer la malchance pour expliquer leur défaite. N'ont-ils pas égalisé, peu après l'heure de jeu, d'une façon particulièrement heureuse, une tentative de centre de Völler contrée au départ par le latéral Moreau trompant Olmeta au premier poteau?

Geoffroy-Guichard: 20.000 spectateurs.

Buts: 17e Passi 1-0. 62e Moreau (autogoal) 1-1. 105e Casoni (autogoal) 2-1. (si)

Allemagne: Dynamo Dresde sans licence

Un bilan falsifié

La Fédération allemande (DFB) a retiré en première instance sa licence à Dynamo Dresde (Bundesliga) pour la prochaine saison, et ce pour des raisons financières.

Dynamo Dresde, seul club de l'ex-RDA en première division, est ainsi menacé de rétrograder en deuxième division. Rolf-Jürgen Otto, le président, a toutefois indiqué, lors d'une conférence de presse, que le club allait faire appel de la décision de la DFB dans le délai réglementaire de deux semaines.

M. Otto est convoqué mercredi devant la commission de contrôle de la DFB à Francfort pour répondre de la situation financière du club, actuellement quatorzième au classement de la Bundesliga. Le Dynamo Dresde, qui a quinze millions de DM de dettes, est accusé par la DFB d'avoir falsifié l'an dernier son bilan pour obtenir sa licence pour la saison actuelle.

«La DFB nous a informés que le club n'était pas viable financièrement», a indiqué M. Otto. Notre situation est extrêmement difficile mais pas encore désespérée», a-t-il ajouté. (si)

Japon: les étrangers bien payés

Lineker et les autres

L'ancien international anglais Gary Lineker est le mieux payé des 48 joueurs étrangers qui vont disputer, dès le week-end prochain, le nouveau championnat professionnel japonais.

Selon le quotidien sportif «Nikkan Sports», son transfert au Japon s'est fait sur la base d'une somme de 4,5 millions de dollars pour un contrat de deux ans. Sur cette somme, un peu plus d'un million de dollars ira à son ancien club, Tottenham Hotspur.

Dans la liste des joueurs les mieux rétribués, on trouve ensuite l'Argentin Ramon Diaz (1,8 million de dollars pour deux ans) et le Brésilien Zico (1,5 million pour trois ans). L'Allemand Pierre Littbarski, qui est arrivé lundi au Japon, devrait avoir touché 800.000 dollars pour un contrat d'une année.

Chacun des dix clubs qui vont participer au championnat a la possibilité d'engager cinq joueurs étrangers mais il ne peut en aligner que trois par rencontre. (si)

LES PEUGEOT CLIMATISÉES ❄️

CLIMATISATION AU PRIX EXCEPTIONNEL DE FR. 500.-



* Toutes les 106, 205 et 405 pourvues de la mention «Peugeot-Climatisée» sont équipées d'une



climatisation au prix exceptionnel de Fr. 500.-. Profitez également de nos offres Super-été:

220-78000/4x4

super conditions de leasing et super reprises! Maintenant chez votre représentant Peugeot!



PEUGEOT

IMMOBILIER

**CENTRE
ARTEVIL
VILLENUEVE**



A LOUER 1300 m² ARTISANAT
3400 m² TECHNOLOGIE
1000 m² ADMINISTRATIF

Proximité immédiate autoroute N9.
Qualité et situation exceptionnelles.
Nombreuses possibilités d'aménagement.
Surfaces modulables dans tous les secteurs.
Salle de conférence et cafétéria à disposition.



Assurance-vie

Pour visiter et louer



JACQUES-H. BEAUSIRE
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.
CENTRE ARTEVIL
Zone industrielle D
1844 VILLENUEVE
Tél. (021) 960 12 25

195-16708/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces



OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES À LA CHAUX-DE-FONDS

Le vendredi 11 juin 1993, à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10, à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire au bénéfice du premier rang, de la part de copropriété ci-après désignée, appartenant à M. Patrick-André Wavre, Château, à Peseux, à savoir:

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 13457/B: RUE DU NORD, propriété par étages: copropriétaire du 9216 pour 40% avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: niveau 4: appartement centre-est de deux chambres, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un vestibule, un réduit, un balcon, surface indicative: 61 m²; plus les locaux annexes suivants: niveau 3: annexe B1, cave, surface indicative 8 m²; niveau 8, annexe B2: chambre-haute, surface indicative: 9 m²; niveau 9, annexe B3: galetas, surface indicative: 5 m²

Désignation de l'appartement situé au rez-de-chaussée centre-est des immeubles sis rue du Nord 183-183a à La Chaux-de-Fonds: grand vestibule, bains/W.-C., cuisine, deux chambres, petit réduit, une cave, une chambre -aute et un galetas, ainsi que part aux locaux communs. Le logement est actuellement en mauvais état.

Estimation cadastrale, (1989): Fr. 55 000.-
Estimation officielle (1993): Fr. 60 000.-

Désignation des immeubles divisés en propriété par étages:
Parcelle 9216, RUE DU NORD: habitation, magasin, garage, place/jardin, trottoir de 1316 m².

Assurance incendie (1992) de la parcelle 9216 immeuble 3545 m²: Fr. 2 050 000.-

Les immeubles construits en 1930, dotés du chauffage central au mazout, situés sur le flanc nord-ouest de la ville, occupent une situation privilégiée; l'ensevelissement est bon. Les voies d'accès sont parfaites. Les écoles et une église protestante sont à proximité. Le trolleybus passe à la rue du Nord.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de la propriété par étages, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 21 mai 1993.

La part de copropriété, formant l'article 13457/B, sera vendue d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'appartement mis en vente pourra être visité sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64
La Chaux-de-Fonds, le 12 mai 1993

Office des poursuites, le Préposé: J.-P. Gailloud

450-543



Office des poursuites de
La Chaux-de-Fonds

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE LOCATIF à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 11 juin 1993 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire au bénéfice du deuxième rang, l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à (chacun pour une moitié) Mme Sallin Fabienne et M. Flückiger Dominique, domiciliés rue du Mont d'Amin 11 à La Chaux-de-Fonds, à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 9435, rue du Mont d'Amin, habitation, place et trottoir de 1223 m².

Subdivisions: plan folio 216a, No 5055, habitation 182 m²
plan folio 216a, No 5235, place et trottoir 1041 m²

Le bâtiment désigné ci-dessous, sis à la rue du Mont d'Amin 11, construit en 1960, comprend: un sous-sol avec dégagement à l'ouest pour trois garages compris dans le volume total, un rez-de-chaussée surélevé et deux étages. A la base, l'immeuble comprend 6 appartements identiques de quatre chambres. Toutes les cuisines sont agencées et chaque logement a une cheminée de salon. Tous les appartements ont un balcon au sud.

L'immeuble situé dans le sud-est de la ville, dans un quartier villas et d'habitations à moyenne densité, fait partie d'un groupe de quatre maisons identiques, construites en 1960. La situation est de premier ordre. L'ensevelissement est bon. Les voies d'accès sont excellentes. Les transports publics sont à un quart d'heure. Le collège de «Bellevue» est à quelques minutes.

Le bâtiment, équipé d'un chauffage général au mazout, est de construction légère, il a un toit plat en multicouche.

Estimation cadastrale (1981): Fr. 416 000.-

Assurances incendie

valeur à neuf (volume 1904 m³) Fr. 1 061 000.-

Estimation officielle (1993): Fr. 950 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 21 mai 1993.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement, les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visites du bâtiment sur rendez-vous, renseignements auprès de l'office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 12.5.1993

OFFICE DES POURSUITES
le préposé: J.-P. Gailloud

450-543

Course à pied - TdCN: la quatrième étape s'annonce dantesque ce soir entre Le Cerneux-Péquignot et Le Locle

Merci Pascal Gauthier...

Jean Todt chez Ferrari- Le Français Jean Todt a été nommé directeur des activités sportives de Ferrari, fonction qu'il assurera à compter du premier juillet. L'ex-directeur des activités sportives du groupe PSA Peugeot Citroën aura la charge de la coordination des activités techniques et de compétition dans trois secteurs: écurie Ferrari, projets et développement des voitures et projets et développement des moteurs. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace
Un Finlandais à Berne
Le CP Berne a engagé un premier joueur étranger: en remplacement de «Rexi» Ruotsalainen, le club de la capitale s'est assuré les services d'un autre Finlandais, le défenseur Mikko Haapakoski (26 ans), qui a signé un contrat d'une année. Il évoluait depuis quatre ans avec Turku. De plus, le club de l'Allmend, a offert un contrat de trois ans à l'international Fredi Lüthi, qui attend encore l'accord de Lugano.

Pearn à Ambri-Piotta
Perry Pearn sera le nouvel entraîneur d'Ambri-Piotta. Agé de 42 ans, Pearn a signé pour une saison avec le club de la Léventine.

Football
NE Xamax - Strasbourg à Noiraigue
Dans le cadre des festivités du 65e anniversaire du FC Noiraigue, une rencontre amicale mettant aux prises NE Xamax au Racing de Strasbourg sera organisée le vendredi 9 juillet à 19 h 30 au Centre sportif de Noiraigue.

Finale de la Coupe neuchâteloise
La finale de la Coupe neuchâteloise qui opposera Boudry à Cornaux a été fixée au mercredi 2 juin au stade Sur-la-Forêt de Boudry (19 h 30).

Coureurs du Tour du canton de Neuchâtel (TdCN) accrochez-vous! Ce soir entre Le Cerneux-Péquignot et Le Locle, une étape de «côte» vous attend et elle est particulièrement «gratinée». Encore merci à Pascal Gauthier, le traqueur du jour.

Par Julian CERVIÑO

La huitième édition de cette épreuve, organisée par la Banque Cantonale Neuchâteloise, vivra aujourd'hui son jour le plus difficile. Long de 14,5 km - la plus longue de ce TdCN - et avec une dénivellation de près de 300 mètres, ce quatrième tronçon va faire des dégâts.

Après un départ plutôt calme, la première montée débutera au second kilomètre qui emmènera les concurrents vers La Grande-Joux. Ensuite, la deuxième ascension culminera au Grand Sommartel et en «achèvera» quelques-uns avant de redescendre pendant quatre kilomètres vers Le Communal du Locle où la FSG locale les recevra. Une descente qui s'avèrera «mortelle» pour plus d'un.

SPRINT VOLANT

Bref, Pascal Gauthier n'y est pas allé avec le dos de la cuillère. Prudents, les organisateurs ont placé un ravitaillement à La Pe-



tite-Joux et il sera indispensable de ne pas le manquer pour terminer sans trop de mal.

Histoire de se faire «pardonner», l'Association de développement du Cerneux-Péquignot (ADCP), qui accueille chaleureusement le TdCN, a agrémenté la course d'un sprint volant situé après 500 m de course. Son vainqueur, s'il termine l'étape, recevra 100 francs, tandis que les centième, deux centième et trois centième seront récompensés par un bon de repas valable le 12 septembre lors de la fête villageoise de cette localité du Jura neuchâtelois.

Pour ce qui est des favoris, on s'attend ce soir à quelques bouleversements. En l'absence de Daniel Hotz, Philippe Monnier devrait néanmoins renouer avec la victoire, mais c'est derrière lui que ça va déménager. On s'attachera entre autres à suivre la performance du fondeur Jürg Capol, plusieurs fois champion national.

Côté féminin, on attend avec impatience le duel que vont se livrer Fabiola Oppliger-Rueda et Martine Bouchonneau qui ne sont plus séparées que par 68" après l'étape de la semaine dernière à Couvet où la multiple championne suisse avait refait une grande partie de son retard.

Martine Bouchonneau Réduira-t-elle encore son écart sur Fabiola Oppliger-Rueda? (Impar-Galley)

CLASSEMENT GÉNÉRAL

TOUTES CATÉGORIES

Hommes: 1. Monnier (Pontarlier) 2 h 07'15". 2. Oppliger (Saint-Imier) à 3'38". 3. Hafner (Les Verrières) à 4'07". 4. Aubry (Emibois) 4'13". 5. Stauffer (Peseux) à 5'24".

Dames: 1. Oppliger-Rueda (Saint-Imier) 2 h 27'22". 2. Bouchonneau (Bellinzona) à 1'08". 3. Lancia (Pontarlier) à 6'35". 4. M. Moser (Pierlelen) et Jakob (Cormondèche) à 8'03".



PAR CATÉGORIES

Elites: 1. Hafner 2 h 11'22". 2. Aubry à 6". 3. Stauffer (Peseux) à 1'09".

Seniors 1: 1. Monnier. 2. Oppliger à 3'38". 3. Waelti (Valangin) à 8'35".

Seniors 2: 1. Rosat (La Brévine) 2 h 14'21". 2. Gaillard (Grandson) à 1'17". 3. Furrer (Bevaix) à 6'36".

Juniors: 1. Fedi (Le Locle) 2 h 26'24". 2. Pittier (Fontainemelon) à 42". 3. Gurnham (Les Brenets) à 2'12".

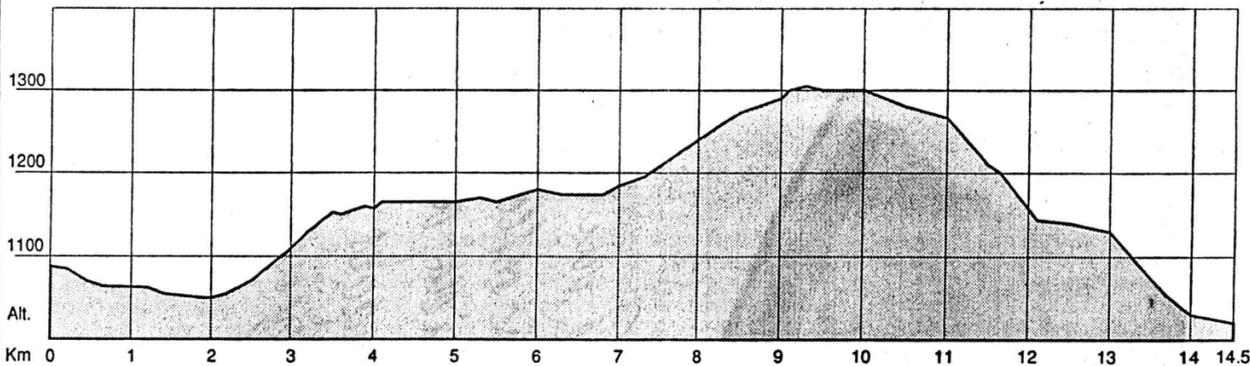
Vétérans: 1. Houlmann (Meyrin) 2 h 21'08". 2. Reber (Cernier) 6'43". 3. Wacker (Bettlach) 7'23".

Dames 1: 1. Oppliger-Rueda. 2. Lancia à 6'35". 3. M. Moser et Jakob à 8'03".

Dames 2: 1. Bouchonneau. 2. Châtelain (Les Reussilles) à 11'24". 3. Cuhe (Le Pâquier) à 11'28".

Equipes: 1. Pro-Ski (Hafner, Oppliger, Sandoz) 6 h 39'12". 2. AC Pontarlier (Monnier, Vielle-Mecet, Marguet) à 2'56". 3. Police cantonale neuchâteloise I (Pauchard, Aubry, Junod) à 11'28".

L'ÉTAPE DU JOUR



LE CERNEUX-PEQUIGNOT - LE LOCLE (14,5 km)

Parcours: Le Cerneux-Péquignot (19 h, centre du village) - La Grande-Joux (19 h 15) - La Petite-Joux (19 h 25, ravitaillement) - Petit-Sommartel (19 h 30) - Grand-Sommartel (19 h 35) - Le Communal (19 h 50, arrivée du premier coureur).

DIVERS

La Cave des Viticulteurs de Bonvillars
vous accueille à ses

PORTES OUVERTES

Judi 13 et vendredi 14 mai, de 14 h à 20 h
Samedi 15 mai, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

- Dégustation directement à la cuve du millésime 1992 présenté par notre œnologue Jacques Gex et l'équipe de cave
- Visite de nos installations
- Démonstration de la mise en bouteilles

À NOTRE MAGASIN

- Des promotions et des cadeaux
- Tombola gratuite
- Dégustation et vente directe dans une ambiance sympathique
- Animation musicale piano-bar

1427 BONVILLARS - Tél. 024 71 1268

POUR VOTRE PROBLÈME DE BAS À VARICES



Les soucis de jambes, qui n'en a jamais eu?

Suite à une demande toujours croissante, notre maison, dont la principale préoccupation est votre bien-être, organise 2 journées d'information à votre intention.

Judi 13 mai et vendredi 14 mai de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS Daniel-JeanRichard 44

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

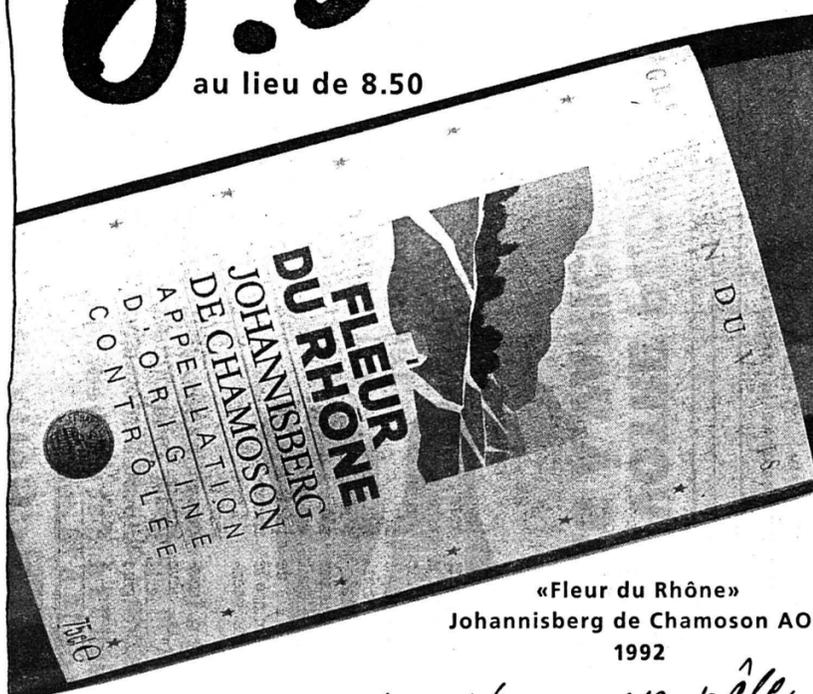
Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

L'annonce, reflet vivant du marché

L'AVIS DU CONNAISSEUR

75 cl **6.50**
au lieu de 8.50



«Fleur du Rhône»
Johannisberg de Chamoson AOC
1992

Ce vin vous salue dans une robe d'un or pâle aux reflets métallisés et s'affirme dans un nez d'épiets, d'amandes et d'avanas. Des notes vives et suaves, mêlées à une subtilité amertume lui confèrent de la verdeur et laissent présager une maturité optimale pour 1993/1994.

Helmut Küste
Vernate TI

«Domaine St-Pierre»
Vin de Pays des Bouches-du-Rhône
1992

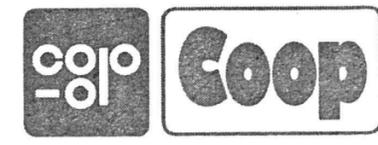
Petit vin souple, velouté et vif, imprégné du soleil de son Midi natal.

Un rosé qui déploie des arômes frais et fleuris et annonce un bel équilibre entre rondeur et vivacité.

Herbert Bach
Bâle



75 cl **3.80**
au lieu de 4.80



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Bouhéliér
à Villers-le-Lac**Bientôt marié
à Cattin**

La fabrique horlogère Bouhéliér, à Villers-le-Lac, qui se sépare de 33 salariés, sera rachetée par la holding suisse Bominvest de Schaffhouse déjà propriétaire de la fabrique de montres de la nouvelle société Cattin à Morteau.

Page 22

Neuchâtel

**Maujobia
à la trappe**

La septantaine d'appartements à loyer modéré prévue à Maujobia ne verra jamais le jour. Face aux oppositions ainsi qu'à des surcoûts sous-estimés, la Caisse de pension de la ville de Neuchâtel a choisi de renoncer à son projet. Une décision qui a son prix: 600.000 fr à passer par pertes et profits.

Page 24

Canton de Neuchâtel

**Le chômage
à 6,5%!**

Après deux mois inscrits à la baisse, le nombre des demandeurs d'emploi dans le canton a connu une progression certaine en avril. Avec 206 chômeurs supplémentaires, le total des demandeurs d'emploi a passé à 4993, ce qui représente un taux de 6,5% contre 6,2% à fin mars!

Page 24



Météo:

Temps changeant, en partie ensoleillé, surtout à la mi-journée. Le soir, averses probables.

Demain:

Temps variable, averses ou orages, principalement en deuxième partie de journée.

Lac des
Brenets
750 mLac de
Neuchâtel
429,46 m

Fête à souhaiter mercredi 12 mai 1993: ACHILLE

20°
Lever: 6 h
Coucher: 20 h 5711°
Lever: 1 h 43
Coucher: 11 h 520°
2800 m

L'Impartial

A La Chaux-de-Fonds, le Conservatoire a investi le bâtiment de l'ancienne préfecture

Quand la musique pavoise

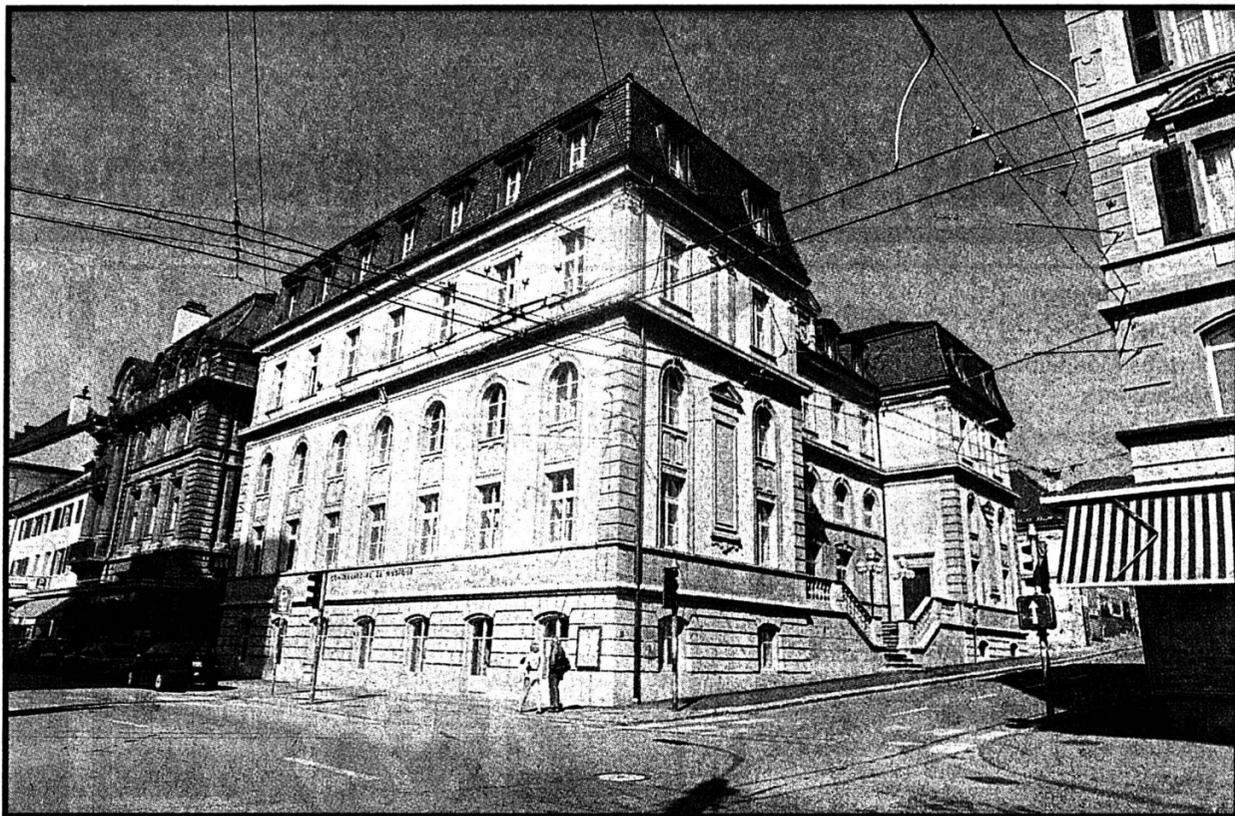
Dans l'aboutissement d'un concours de circonstances exceptionnelles, tant le bâtiment Avenue Léopold-Robert 34, semble avoir été conçu pour une Ecole de musique, professeurs et élèves, de la joie plein les gammes, ont investi les studios à la mi-janvier déjà. Terminée avec six mois d'avance, la réfection de l'ancienne préfecture, promue Conservatoire, sera inaugurée officiellement vendredi. Le public est invité, samedi et dimanche, aux concerts et portes ouvertes.

Le Conservatoire neuchâtelois, institution cantonale depuis 1983, comprend deux écoles. L'une dans le bas du canton, le Conservatoire de musique de Neuchâtel, installé depuis 1991 à la Villa Jordan, avec des classes décentralisées à Cernier, Couvet, Fleurier, Peseux, Colombier, compte 1532 élèves. L'autre dans les Montagnes, le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds/Le Locle et ses classes décentralisées aux Ponts-de-Martel, avec 1045 élèves.

La musique tient aujourd'hui une place enviable dans la vie culturelle du canton. M. Daniel Ruedin, 1er secrétaire du Département de l'instruction publique et président de la Commission de construction, a rappelé hier, lors d'une conférence de presse, le chemin parcouru depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le Conservatoire neuchâtelois en 1983.

CRÉDIT RESPECTÉ

Le crédit de 9 millions 500.000 francs, accordé sans opposition, par le Grand Conseil et accepté, à une forte majorité par le peuple, en octobre 1990, pour la ré-



Edifié en 1878 en pierre d'Hauterive
Le bâtiment a retrouvé sa valeur architecturale.

(Impar-Gerber)

novation du bâtiment Avenue L.-Robert 34, a été respecté. Dans le crédit était inclus un montant de 505.000 francs pour l'achat d'instruments. Le Conservatoire a ainsi fait l'acquisition de 11 pianos droits et 6 pianos à queue, dont un Steinway de concert. Le financement de l'orgue est assuré, pour 400.000 francs, par le compte de construction. Sous la houlette de M. Jacques Bernheim, 92.000 francs de fonds privés ont été rassemblés dans ce but depuis le 50e anniversaire de l'institution, tandis que la Fondation du Conservatoire neuchâtelois, la Société coopérative Migros, ont

contribué à l'installation de l'instrument.

Le fonctionnement annuel de la maison est budgété à 3 millions 900.000 francs. Il sera couvert par les écolages, les contributions des communes et de l'Etat.

RECONNAISSANCE

Me Roland Châtelain, président du Comité du Conservatoire, a dit sa reconnaissance à l'Etat, qui, dans l'aventure a été d'une rare compréhension, sentiments partagés par le directeur Cyril Squire.

MM. Philippe Donner, architecte cantonal et Théo Vuille-

mier à qui l'intendance des bâtiments de l'Etat a confié les travaux, ont commenté les aménagements des studios, dont les plus longuement occupés, outre leurs qualités phoniques, ont les meilleurs dégagements sur l'extérieur. L'entrée de l'immeuble, l'escalier monumental, ont été revalorisés. Corniches, cordons et soubassements, modulent, sur les façades, les tonalités de la pierre d'Hauterive. Un accès a été aménagé pour les handicapés depuis l'Avenue Léopold-Robert.

La Salle de concert, restaurée par Théo Vuilleumier dans le style baroque, le foyer où a été

placée la fresque d'André Evrard, lauréat du concours lancé dans le cadre du pour-cent culturel, composent un ensemble appelé à jouer un rôle important dans la vie artistique régionale.

D. de C.

● **Vendredi 14 mai, 17 h, inauguration officielle, annoncée par une sonnerie de trompette.**

● **Samedi 15 et dimanche 16 mai, le public est invité aux portes ouvertes et concerts non stop.**

● **Voir «Singulier», édition de demain, où paraîtra le programme des manifestations publiques.**

Infirmière condamnée par le Tribunal de police de Neuchâtel

Transfusion fatale à un bébé

«Aucun doute que la transfusion soit la cause du décès...», avait déclaré le professeur W., lors de la deuxième audience d'une cause où une infirmière comparait pour homicide par négligence. Le verdict a été prononcé hier par le Tribunal de police de Neuchâtel: 10 jours d'emprisonnement, avec sursis.

L'infirmière, rappelons-le, avait transfusé un bébé anémique en arrivant à son travail, le 11 janvier 1992.

Estimant que la collègue qui avait préparé le sang s'était entourée de toutes les précautions nécessaires, elle n'avait pas procédé à des vérifications. Or, il y avait, ce jour-là, deux sachets de sang au frigo, de groupes différents. Le bébé a reçu du sang A, alors qu'il était du groupe 0 (de-

puis l'accident, de sévères mesures ont été prises afin que le frigo ne contienne pas plus d'un sachet de sang).

**MALADIE
RARISIME**

Entré à l'hôpital Pourtalès le 10 janvier, transfusé le lendemain, le bébé a aussitôt été conduit à l'Hôpital de l'Île où il mourut le 27 janvier. L'enfant souffrait d'une maladie génétique rarissime, une «acidose méthylmalonique» (qui touche un enfant sur 25.000 à 30.000), mais n'était pas en danger immédiat lors de son hospitalisation, a déclaré le professeur W., spécialiste entendu comme témoin.

Le Tribunal de police de Neuchâtel, présidé par Geneviève Calpini, a donc conclu que la transfusion a bien été à l'origine du décès du bébé. Dès lors, il a

condamné l'infirmière à dix jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans.

**EXCELLENTS
RENSEIGNEMENTS**

Le Ministère public avait requis 45 jours d'emprisonnement, une peine atténuée par les excellents renseignements fournis sur l'infirmière et par les circonstances de l'accident. «Tout le service se sent responsable», avait déclaré le médecin-chef lors de la première audience. Il avait ajouté «nous sommes perturbés à l'idée que tout se focalise sur une infirmière».

Les frais de la cause, qui s'élèvent à 2680 francs ont par ailleurs été mis à la charge de l'infirmière qui devra, en outre, verser 250 francs d'indemnités de dépens au mandataire du plaignant. AT

REGARD

Pari sur l'avenir

Par l'acceptation, en 1982, de la loi sur le Conservatoire neuchâtelois, faisant de l'institution un établissement de droit public, puis, en 1990, lors de la votation du crédit pour la rénovation du bâtiment Av. L.-Robert 34, le peuple neuchâtelois a clairement fait savoir que la musique compte aussi parmi ses priorités.

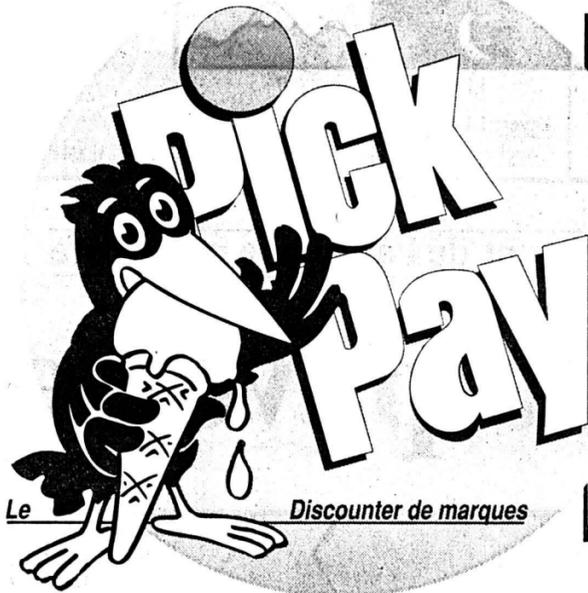
Dès à présent le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds/Le Locle a investi totalement l'ancienne préfecture restaurée. De quoi fêter l'événement avec l'éclat de circonstance.

Mais l'enjeu est infiniment plus grand que le seul confort d'une école. Il s'agit de l'image de marque de la région, du développement de l'institution. La responsabilité des dirigeants s'en trouve accrue. Il s'agit d'honorer la confiance témoignée par une large part de la population neuchâteloise, lors de la votation de 1990. Il incombera de prouver à ceux qui ont dit non, point trop nombreux - ils étaient 4000 - que cela valait la peine.

Sur le plan international, à l'heure de l'ouverture, il faudra veiller à la qualité de l'enseignement. Une infrastructure de ce niveau retiendra à coup sûr l'attention des meilleurs professeurs.

L'aventure est exaltante pour la région également. Le bâtiment, de superbe facture, situé au cœur de la cité, face à Espacité, participe au renom de la ville. Que cela soit fait au nom de la musique, chacun s'en réjouit.

Denise de CEUNINCK



Jubi-Hit No.19

Huile de tournesol
1 litre

14% meilleur marché!

4.25

3.65



copy right by Pick Pay AG

Chez nous, c'est tout simplement bien meilleur marché!

Mastro Lorenzo portions, 28x7,5 g	5.45	4.95
Jacobs Médaille d'Or 28 portions	5.45	4.95
Feldschlösschen Lager blonde 10 x 33 cl		9.30
Toni Birchermüesli toutes les sortes, 200 g	1.80	1.40
Saucisse de veau 2 pcs, 260 g	3.70	2.60
Martini rouge, blanc, rose, dry, 1 litre	Hit!	
Chianti Ricasoli Classico DOCG, 7,5 dl, 1989	8.50	6.95
Chappi Partners bœuf, volaille, 280 g	1.50	1.20
Sheba Intermezzo toutes les sortes, 50 g	0.80	-0.60
Kitekat bœuf, poulet, 415 g	1.10	-0.95
Hug bâton aux noisettes 750 g		4.95
Hug mélange croquant 600 g		5.75
Fromagine toutes les sortes, 125 g	2.60	1.95
Bounty Ice Cream Snack multipack, 8 x 25 ml	5.65	4.65
Twix Ice Cream Snack multipack, 4 pcs, 215 g	5.65	4.65
Feldschlösschen Lager blonde 1 litre	2.-	1.80 + verre
12 x 1 litre	24.-	21.60 + verre

Moulin-à-Vent AC Dieudonne

5 dl, 1990

36% meilleur marché!

4.95

7.75



Mars Ice Cream Snack

multipack



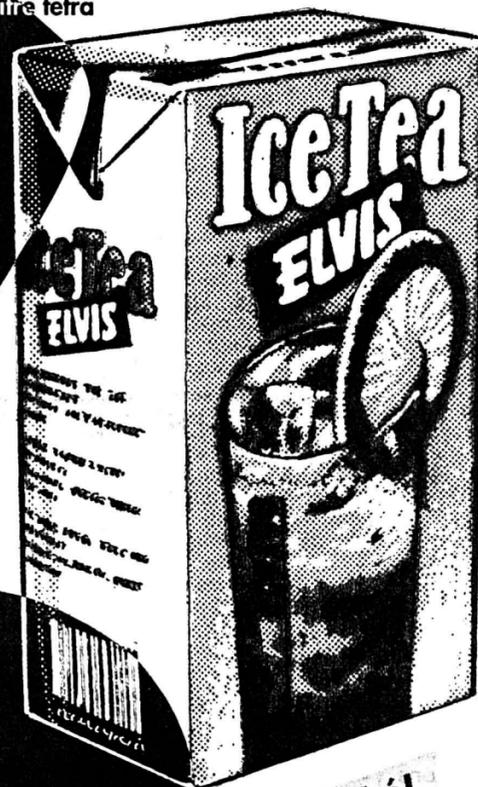
4 x 60 ml

5.65

4.65

Elvis Ice Tea light ou normal

1 litre tetra



25% meilleur marché!

-0.60

Pick Pay.



B 19/93 valable du 12 au 18 mai 1993

Des prix d'amis depuis 25 ans!

OFFRES D'EMPLOI

Cours en soirée Cours en journée
Cours de préparation en vue de l'obtention du brevet fédéral

Bourses de formation à disposition!

VENTE MARKETING

Prenez votre future carrière en main!

Orientez votre carrière vers les domaines d'avenir

ASSISTANT·E DE DIRECTION

Suivez une formation professionnelle intensive

Pour de plus amples renseignements, envoyez le talon ou téléphonez à:

KRM MANAGEMENT, Formation continue
Espace 4, 1023 Crissier - Tél. 021 635 86 86

Veuillez svpt. m'envoyer de suite votre documentation concernant la formation de:

[] MARKETING [] VENTE [] ASS. DIRECTION [] avec bourse de formation

Nom et prénom:

Rue: N°/Lieu:

Tél. prof.: Tél. privé: dès h. z.

Quelle jeune fille

aimant les animaux (2 chevaux de selle, 2 chiens, 1 chat). Désire travailler dans une villa près de Berne? Occasion d'apprendre le bon allemand.

☎ 031/951 46 47

Bureau d'ingénieurs de La Chaux-de-Fonds, engage un(e)

apprenti(e) dessinateur en génie civil

Début de l'apprentissage: août 1993. Faire offres sous chiffres T 132-739925 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

132-12385



novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45

ou ☎ 037/26 82 10

Ecluse 61

2000 Neuchâtel

28-1356

L'annonce, reflet vivant du marché

VACANCES - VOYAGES

VACANCES AUX CARAÏBES!
SANS ARGENT!
SUR PLACE



JOLLY BEACH
(aussi «Club Antigua»)

* vous payez l'offre minimum

SFr. 2410.- pour tout compris

13 nuits
Non-stop Zurich-Antigua. Vin, bière, champagne à discrétion, 5 repas par jour. Tous les sports nautiques. Vélos, tennis, chaises-longues etc. Demandez notre brochure.

universal

Centrale Réservation
Heliogkreuz 36
9490 VADUZ
Tél. 075 / 231 11 88

Succursale
Martigny, 5
1005 Lausanne
Tél. 021 / 20 60 71

Où dans chaque bonne agence de voyages.

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

Salle pour sociétés et repas de famille

Jeudi 13 mai dès 14 h 30

GRAND MATCH AUX CARTES

132-12636

Les Terrasses

Restaurant - Tea-Room

Les Bulles - ☎ 039/28 43 95

Horaires d'été

Lundi au mardi de 14 à 18 h

Mercredi au samedi de 10 à 22 h

Dimanche de 10 à 18 h 30

Nouveau: tous les dimanches, menu soigné et complet Fr. 28.- sur réservation

132-12632

La Volière plante pour les CFF

Haut la haie!

Tirés du gazouillement de leurs petits oiseaux, les membres de la société d'ornithologie La Volière ont reçu l'année dernière un mandat surprenant. Les CFF leur demandaient de collaborer à la plantation d'une haie, aux abords de la voie de chemin de fer passant aux Petites-Crosettes. Le week-end dernier, les amoureux des oiseaux ont retroussé leurs manches.



Nouvelle haie aux Petites-Crosettes

Très motivés, 14 membres de La Volière ont planté 1020 arbres et arbustes.

Sur les côtés de la voie ferrée menant à Biemme, entre La Chaux-de-Fonds et Le Creux, les CFF posaient habituellement une barrière antineige. Ils ont songé à une solution moins coûteuse et plus profitable à l'environnement: la plantation d'une haie. Cherchant une socié-

té intéressée à effectuer ce travail, ils ont écrit à La Volière. Penchés plus souvent sur les cages de leurs oiseaux, les membres de la société d'ornithologie ont été quelque peu surpris mais ravis aussi et ont accepté l'offre. Imaginée et organisée par un

bureau spécialisé, la plantation de cette haie répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, en cet endroit où les voies passent dans une tranchée, c'est une protection efficace contre les congères. De plus, cet aménagement apportera des espaces vitaux inté-

ressants aux petits mammifères et aux oiseaux. Cette barrière naturelle coupe aussi l'accès aux personnes indésirables sur les rails et apporte un atout supplémentaire au paysage.

1000 FRANCS PAR AN

Entre sud, ouest et nord, 340 mètres de haies ont été arborisés avec des essences variées; chèvrefeuilles, églantiers, aubépines, cornouillers, sureaux rouges et noirs, noisetiers, etc., 1020 plants ont été fournis et mis en terre sous l'œil d'un spécialiste. D'un coût de 68.000 francs, la haie ne demandera qu'un millier de francs pour son entretien annuel. Quatorze membres de la Volière se sont relayés entre jeudi, vendredi et samedi derniers pour creuser les trous, planter et arroser les jeunes plants. Ils auront encore à assurer l'entretien car, dès la troisième année, il faudra passer à la taille. Mais déjà ils se réjouissent de voir grandir «leur» haie et d'aller écouter chanter les petits oiseaux dans les feuillages. (ib)

MCPJN en ses locaux

Au service des familles

Le Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois (MCPJN) propose une écoute et divers appuis concrets, dont une permanence hebdomadaire, aux personnes susceptibles de le solliciter. Enfin dans ses locaux, il a tenu hier sa première assemblée générale.

Famille séparée ou en voie d'éclatement, conflit pour la garde des enfants, une dégradation de la situation économique qui se répercute parfois également sur la stabilité de la cellule familiale, il est des étapes de la vie qui nécessitent une écoute particulière, un appui moral, des conseils. C'est ce que propose le MCPJN, qui tient permanence rue de Collège 9 (Services sociaux) tous les mardis, entre 18 h 45 et 20 heures.

Hier, Claude Guenin, président et secrétaire intérimaire du mouvement, a présidé l'assemblée générale devant trois personnes (!), ce qui n'a pas permis de nommer un comité. Raison pour laquelle le trésorier cumule également la fonction d'archiviste. Néanmoins, il ressort de ces assises que la situation financière est saine et, point important, qu'après une année de tractations ayant, enfin, débouché sur la mise à disposition d'un local par la ville, le mouvement pourra se consacrer plus activement à sa promotion auprès du public, ce qui devrait logiquement lui valoir des adhésions pour renforcer ses rangs.

Si l'évolution de la législation sur le divorce, l'attribution des enfants demeurent des préoccupations majeures pour l'association, le MCPJN annonce aussi l'organisation d'une conférence, le 2 juin prochain, au cours de laquelle Jean-Marie Cornu, du Scrace, s'exprimera sur le thème «Pensions alimentaires impayées, que faire?». La préparation de l'Année internationale de la famille, en 1994, avec le BEF, constitue un autre volet des activités du MCPJN. (sg)

● **Contacts:** MCPJN, case postale 337, 2301 La Chaux-de-Fonds.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● **DISCO**
César's discothèque
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.

● **SPECTACLE**
«Jenny Jill», par les élèves des ACO, théâtre de l'Ecole secondaire
Théâtre
20 h.

AVIS URGENT

Nous cherchons une
monteuse de boîtes

expérimentée
ainsi que des

mancœuvres de chantier

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04 132-12089

PUBLICITÉ

GÉRANCE GECO
CINQ À SEPT
Ce soir
Portes ouvertes
3 pièces rénovées, Primevères 5
au Locle 132-12089

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Accordéon

L'école au musée

Depuis le début de la semaine et jusqu'à mi-juin, une quarantaine de classes de 4^e et 5^e années primaires visiteront l'exposition consacrée à l'accordéon, au Musée d'histoire et médaillier. Pascal Contet, auteur du projet, concertiste et professeur au Conservatoire de Berne, accueillera les élèves chaux-de-fonniers, leur présentera un historique de cet instrument méconnu mais néanmoins présent, aujourd'hui, dans la musique contemporaine et, de manière très concrète, les fera entrer dans un nouveau monde sonore. Une initiative qui s'inscrit parfaitement dans la vocation pédagogique du musée. Signalons encore que Pascal Contet sera l'invité d'Espèce 2, dans «Entrée public», vendredi 14 mai, à 11 h 30, tandis qu'il animera une visite de l'exposition au musée lundi 17 mai, à 20 h 15. (sg)

Zurich

MIH extra-muros

Après le succès incontestable de sa présence à la dernière Foire de Bâle, le Musée international d'horlogerie participe, dès aujourd'hui, à une exposition organisée sur les bords de la Limmat, par la Galerie Rudolf Mangisch/Zurich. Ainsi, à côté de l'ethnocollection portant le label Michel Jordi, les visiteurs pourront-ils y découvrir «Créations des horlogers suisses du XVII^e au XX^e siècle», des pièces particulières, dont de nombreux modèles chaux-de-fonniers, provenant des collections du MIH. Par ailleurs, signalons que le musée s'installera dès fin juin dans les vitrines d'un établissement bancaire luganais. (sg)

AGENDA

Eglise catholique Concert

A l'Eglise catholique chrétienne, rue de la Chapelle, Mady Begert, orgue, et Nathalie Dubois, flûte, donneront un concert, jeudi 13 mai, 20 h 15. Au programme, J. Staden, G.-P. Telemann, F. Corro de Arauxo, A. Valente, J.-S. Bach, J. Alain et C. Franck. (Imp)

Rapport d'activités du SIB

Soucis aux fenêtres du bâtiment

Depuis vingt ans, la section locale du SIB - anciennement FOBB - n'avait plus pondu de rapport d'activités. En ces temps de crise et malgré une recrudescence de travail, les syndicalistes ont éprouvé le besoin de faire le point, leurs secteurs du bois et du bâtiment enregistrant un taux de chômage estimé à 10%.

Avec le non-renouvellement de nombreux engagements et la forte diminution du nombre des saisonniers, le SIB (Syndicat de l'industrie et du bâtiment) a vu ses rangs s'éclaircir par la perte d'un cinquième de ses membres. Au 31 décembre dernier, la section des Montagnes neuchâteloises rassemblait 1850 membres et les objectifs visent à remonter à 2000 membres à fin 1993. Ce chiffre sera atteint, voire dépassé car, fait unique, de nouveaux

adhérents viennent spontanément au guichet pour rejoindre la famille des syndiqués du SIB. «Nous pensons que les gens apprécient que ça bouge dans notre syndicat, qu'ils ressentent le nouveau souffle», commente le secrétaire syndical Johny Amos.

CHÔMAGE ACCRU DANS LE HAUT

Les responsables syndicaux concèdent une part de ce renouveau au dynamisme de ses groupes d'intérêt. Jeunes, aînés, cadres, femmes, ont mené des activités spécifiques avec un réel succès, comme la pièce de théâtre présentée au 1^{er} mai par les jeunes. Les groupes professionnels, par corps de métier, peinent par contre à mobiliser les ouvriers concernés, alors qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à participer aux manifestations nationales.

Johny Amos estime que dans le bois et le bâtiment, le taux de chômage atteint 10%. «Au contraire des autorités, nous pensons que ce chômage est plus élevé dans le Haut que dans le Bas du canton et les emplois ont diminué plus fortement dans notre région que sur le plan cantonal». Il s'appuie sur le fait que depuis fin 1992 et au début de cette année, pour la première fois dans la région, les entreprises ont appliqué des réductions d'horaires de travail et fait appel au chômage pour intempéries.

L'arrivée des entreprises générales et des multinationales, pour le tunnel de La Vue-des-Alpes par exemple, a changé aussi la donne. Le secrétaire syndical reconnaît que la Commune, ayant constitué des réserves, mène une action anticyclique «mais ce n'est pas suffi-

sant». Dans ce contexte, le respect des conventions collectives oblige à une lutte permanente. Aux revendications syndicales s'ajoutent celles des associations professionnelles patronales qui remettent en cause les commissions paritaires et d'autres acquis sociaux.

Dans certaines branches, chez les couvreurs, les ramoneurs, les jardiniers-paysagistes, par exemple, l'application des conventions collectives fait l'objet d'après discussions. Le secteur du bâtiment a toutefois accordé totalement ou partiellement la compensation du renchérissement.

Hier le SIB pouvait tranquilliser le millier d'assurés de sa caisse-maladie qui sera reprise, sur la base de prestations semblables, par le groupe Mutuel; la décision sera ratifiée samedi prochain. I.B.

Merveilleux spectacle des ACO Théâtre

«Bon pour le moral»

A chaque rendez-vous des petits comédiens et comédiennes de l'Ecole secondaire, on se demande ce qu'ils ont encore bien pu inventer. Pour les XXVII^e soirées, l'émerveillement et l'étonnement sont à nouveau au rendez-vous, sur les traces d'une star Jenny Jill. Emotion et rires garantis.

Ils sont adorables à croquer, fiers et ravis d'être là face au public mais aussi un peu empruntés par le trac. Au fil des scènes, l'aisance s'installe et le plaisir de jouer transparait. C'est cela leur charme: jouer comme des chefs des histoires appartenant à leur monde d'adolescents.

La vie d'une star du spectacle,

Jenny Jill, sert de fil conducteur. Mais pour que tout ce petit monde puisse s'exprimer, les écarts sont multiples, devenant autant de prétextes à danser, chanter et entrer dans d'autres horizons. Les 76 acteurs et actrices deviennent alors choristes, machinistes, habilleuses, fans, spectateurs, etc. avec une conviction et une maîtrise qui emportent l'adhésion. Les scènes graves, collant à leur préoccupations, alternent avec des moments drôles, où s'expriment leur insouciance et leur spontanéité.

En chœur d'ensemble, interprétant des chansons de leur temps, ou faisant plaisir à leurs parents avec des airs d'autrefois, cette troupe est impressionnante

et dévoile de remarquables solistes. Côté jeu, des talents se révèlent et nul doute que pour ces jeunes, les ACO Théâtre continueront d'être le creuset de futurs comédiens.

Avec une équipe quelque peu réduite, les animateurs ont renouvelé le miracle de leur faire donner le meilleur d'eux-mêmes. A nouveau aussi, avec une constance à saluer, Dolly a taillé de fort jolis costumes et réalisé de beaux ensembles visuels. L'orchestre, encore, mérite des applaudissements. Lorsque le rideau tombe sur le final, grand moment de plaisir, c'est le bonheur qui a passé. (ib)

● **Au Théâtre, chaque soir jusqu'à samedi 15 mai, 20 h.**

SERVICES

● **BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE**
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h

● **BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES**
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.

● **PHARMACIE D'OFFICE**
Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

● **URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE**
☎ 23 10 17 renseignera.

● **HÔPITAL** ☎ 27 21 11.



Une juvénile troupe de 76 acteurs

Grâce et fraîcheur en scène.

(Henry)

Réveiller un jumelage en sommeil depuis 30 ans

Nouveaux projets avec Kaolack

Aux environs de Pâques, une délégation locloise s'est rendue durant une dizaine de jours au Sénégal et plus particulièrement à Kaolack, ville jumelée avec Le Locle. Et c'est précisément le Comité de jumelage loclois qui avait organisé ce voyage riche en expériences et en découvertes. Sur place, la délégation a été rejointe, durant trois jours, par Rolf Graber, président de la ville, accompagné de son collègue de l'exécutif, Paul Jambé.



A l'heure de l'échange des cadeaux

Rolf Graber remet au maire de Kaolack, Abdoulaye Diack, une vue aérienne de notre région.

«Lorsque nous avons appris que le Comité de jumelage organisait ce déplacement, le Conseil communal s'est posé la question de l'opportunité de représenter officiellement notre ville. Etant entendu que se posait notamment la question de savoir si le renforcement des liens entre nos deux cités impliquerait des engagements financiers», explique M. Graber. Car le comité souhaitait réactiver ce jumelage. En effet il faut admettre que celui-ci, conclu il y a trente ans, était en veilleuse. «Mais cette situation n'a rien à voir avec le fait que l'exécutif est depuis peu d'années, contrairement à ce qu'avait laissé faussement croire une dépêche ATS rédigée par le correspondant pour l'Afrique noire de cette agence», tient à rectifier le maire du Locle.

CHALEUREUX ACCUEIL

Durant les trois jours de présence à Kaolack des deux élus loclois, le programme fut plutôt dense. Il y eut d'abord de nombreuses visites, dans la région ainsi qu'à son gouverneur, dans le village artisanal, à la grande mosquée, puisque cette ville est à 90% musulmane. La délégation dans son ensemble fut aussi officiellement accueillie à la mairie et ce fut l'occasion d'échanger des cadeaux d'amitié. Elle a ensuite participé à l'inauguration

d'un monument scellant les relations entre Le Locle et Kaolack. Et cet événement fut l'occasion d'une fête haute en couleur, puisque le folklore de cette région d'Afrique y était omniprésent. Toutefois, aux officialités et à ces sympathiques réjouissances ont succédé des séances de travail réunissant de hauts fonctionnaires de Kaolack, les deux conseillers communaux loclois ainsi que des membres du comité loclois de jumelage.

DIFFÉRENTES AIDES

Les entretiens, explique MM. Graber et Philipekin, président du Comité de jumelage, ont permis de dégager des voies à explorer pour de possibles collaborations futures. Au niveau des villes d'abord, mais aussi en escomptant sur des aides fédérales, par le DFAE, (Département fédéral des Affaires étrangères) selon les projets.

De cette discussion se sont dégagées trois grandes options: les aides de longue haleine, ponctuelles, ou dans le domaine de la formation. En ce qui concerne les deux dernières, Le Locle pourrait entrer en matière. Même s'il s'agissait de nantir le législatif quant aux crédits qu'il faudrait dégager. Par aides ponctuelles il faut entendre l'envoi au Sénégal de matériels médicaux et scolaires, de médicaments, d'équipements sportifs. Comme en a déjà fait don le comité loclois de jumelage qui n'a pas débarqué, à Kaolack les mains vides.

AVEC LA POPULATION

Côté formation, il n'est pas impossible d'imaginer d'accueillir au Locle des stagiaires dans les écoles techniques de la ville. A un autre niveau de relations, on peut concevoir des projets pour favoriser un élevage d'engrais-

ment du bétail, pour développer un atelier de confection en couture, ainsi que le demandent les garçons et filles de l'ARALK (Association pour le renforcement de l'amitié Le Locle - Kaolack) et pour lequel le soutien de la Confédération (peut-être par la DDA) sera indispensable. Le but, explique R. Graber, de soutenir des projets qui deviendront autoporteurs. De toute manière, les aides en faveur de cette ville de 180.000 habitants devront être ciblées et soutenues par la population locloise. Une séance d'information à son intention est d'ores et déjà programmée pour fin août. Diapositives à l'appui, elle permettra de rendre compte de ce voyage d'étude tout en essayant de sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de réactiver ce jumelage de «coopération». Au Sénégal, les habitants fondent beaucoup d'espoirs sur le renouveau de ces relations. (jcp)

Marché aux puces des classes terminales

Un capharnaüm du tonnerre!

La cour du collège Daniel-Jean-Richard au Locle était investie samedi dernier par moult stands colorés. Ils proposaient une multitude d'objets aussi hétéroclites qu'originaux. C'était en fait le désormais traditionnel marché aux puces organisé par les classes terminales de l'Ecole secondaire de la ville, qui profite toujours de cette aubaine pour financer leur camp du mois de juin prochain au Tessin.

Il faut d'emblée préciser que si, joliment bénéfique il y a, les heures de travail passées à trier et à étiqueter le matériel reçu ne se comptent pas, tant elles sont légions. Le ramassage s'effectue en deux phases. D'abord en automne par contacts téléphoniques; puis au début du printemps, par le biais d'un tous-ménages. A ce moment-là, les rues de la cité sont «visitées» systématiquement et le 80% de la marchandise est récoltée. Cette année, la conjoncture économique peu favorable a joué quelques tours.

«Nous avons recueilli moins de choses et surtout moins d'objets de valeur. Mais cela ne nous empêchera pas de réaliser un

chiffre d'affaire très satisfaisant», confiait un des maîtres. Après le gros boulot du tri, arrive le jour J. Les élèves sont convoqués le samedi à trois heures et demie du matin et certains n'hésitent pas à faire nuit blanche. L'aube n'a pas encore pointé le bout de son nez, qu'ils

sortent leur récolte et que les premiers clients sont déjà à l'affût de la bonne affaire.

Vêtements, chaussures, bouquins, skis, meubles, vaisselle, appareils ménagers, radios, tourne-disques, lampes, tapis... constituent une véritable caverne d'Ali Baba. C'est un ca-

pharnaüm du tonnerre! Et comme le soleil est de la partie, les curieux et les fouineurs sont très nombreux. Bien sûr, le marchandage va bon train. Toutefois, les jeunes vendeurs ne se laissent pas si facilement amadouer; car finalement leurs efforts méritent d'être récompensés comme il se doit! (paf)



Stands sous le soleil

Une chatte aurait eu de la peine à y retrouver ses petits. (Favre)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

Bruits de pales

Etanchéité refaite sur la tour Mireval

Bruits de pales hier matin au-dessus du Locle. Un hélicoptère se baladait dans le ciel de la Mère-Commune.

AUCUN ACCIDENT!

Qu'on se rassure, aucun accident à déplorer! Il s'agissait de travaux à effectuer, plus précisément de refaire l'étanchéité sur le toit de la tour Mireval dépendant de la Fondation de la Résidence.

En l'occurrence, relève le directeur Pierre-André Schneider, l'hélicoptère représentait la solution la plus adéquate. (Imp)

Don de la Loterie

Pour aider les futures mères

La Loterie romande vient de remettre un don de 1000 francs à l'association «SOS Futures Mères Montagnes neuchâteloises», dont l'adresse est située à La Sagne, mais qui dispose d'une antenne au Locle.

Une somme qui tombait pile pour la Fête des Mères et dont l'association saura faire bon usage! (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 12 AU 18 MAI

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE.
Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS.
Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.
Samedi 15 mai, les Rochers du Cerf, 4-5 heures. Rendez-vous des participantes vendredi 14 mai à 17 h 30 au Cercle de l'Union, ou tél. 31.43.79. Dimanche 16 mai, Grande-Joux - Roche-Claire. Rendez-vous des participantes vendredi 14 mai à 17 h 30 au Cercle de l'Union, ou tél. 31.68.84. Gardiennage à Roche-Claire: 15-16 mai, R.M. Maspoli.
- CAS SECTION SOMMARTEL.
Vendredi 14, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 15, départ pour la Sicile, 6 h 45 gare du Locle. Mardi 18, vappage et entraînement au Soleil d'Or dès 17 h, ou au Communal en cas de mauvais temps. Gardiennage: L. Berthoud et F. Matthey.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION».
Lundi 17 mai à 20 h, Maison de paroisse.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE.
Mercredi, entraînement aux Planchettes dès 17 h. Samedi, entraînement à Tête-de-Ran à 14 heures.
- CONTEMPORAINES 1923.
Mercredi 12 mai, rencontre à la Croisette à 14 h 15.
- SOCIÉTÉ CANINE.
Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21, ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.
Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.



Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

Musée des beaux-arts

Les secrets de l'estampe

Ce mercredi, à 20 h 15 au Musée des beaux-arts du Locle, Nicole Minder, conservatrice du cabinet cantonal des estampes au Musée Jenisch de Vevey, donnera une conférence ayant pour titre: «Regard d'amateurs sur les secrets de l'estampe». Cette soirée entre parfaitement dans le cadre de l'actuelle exposition «Trajectoire» vernie samedi dernier, présentant les œuvres de 36 artistes sorties de l'atelier parisien Lacourière Frélaud. (Imp)

Costume neuchâtelois

Soirée cantonale

Samedi soir, à Paroiscentre à 20 h 15, les membres de la Société du costume neuchâtelois présenteront, à l'issue de leur assemblée générale annuelle, leur soirée cantonale. Celle-ci est publique. Sur scène, se produiront les chanteurs et danseurs des divers groupes du canton, soit «Ceux de la Tchaux», «La chanson neuchâteloise», «Les Francs-Habergeants» avec ses sections adultes et enfants. Quatre danses d'ensemble mettront un terme à ce programme. La soirée se poursuivra par un bal emmené par l'orchestre valaisan «Val d'Ys». (Imp)

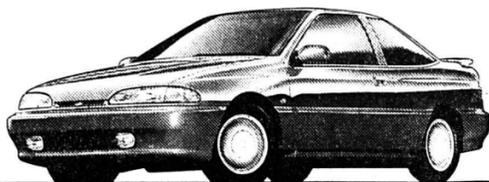
Le Cerneux-Péquignot

Départ du Tour du canton

Le départ de la quatrième étape du Tour du canton de Neuchâtel (14,5 kilomètres) est annoncé pour ce soir, à 19 heures, au Cerneux-Péquignot. Il sera donné sur la route cantonale, dans le secteur de la fromagerie. Les coureurs traverseront le village et emprunteront le chemin de remaniement desservant la loge de Pierre-Alain Cuenot. L'Association de développement du lieu recommande à la population de venir animer cette manifestation de vive voix, avec cloches ou autres toupins. Elle innove en proposant un sprint volant, jugé après 500 mètres de course. L'arrivée est prévue au Locle aux environs de 20 heures. (paf)



NEW: Série limitée Pony 1300 Cool Magic avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 14'990.-



NEW: Scoupe 1500 GT MultiValve Turbo avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 25'990.-



NEW: Série limitée Lantra 1800 Cool Magic avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 27'490.-



NEW: Sonata 2000 GLSi 1.6V avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 32'490.-

Corée: une rentrée toute en force!

FORMULE HYUNDAI MOINS CHER À L'ACHAT PLUS D'EQUIPEMENT DOUBLEMENT AVANTAGEUX

Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à: CORCAR HYUNDAI AUTO IMPORT AG, Steigstr. 28, 8401 Winterthour ou au concessionnaire HYUNDAI le plus proche.

Prénom: _____
Nom: _____
Rue et No: _____
NPA/Localité: _____ (93.CB.01)

TOUT COMPRIS
HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE

2503 Biel: Seeland Garage, HYUNDAI-Center, tél. 032 23 51 23. 2543 Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, tél. 065 52 60 50. 2558 Aegerten: Garage Clero, tél. 032 53 50 88. 2800 Delémont: Ets Merçay SA, tél. 066 22 17 45. 2906 Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80. 2003 Neuchâtel-Serrières: Garage «Chez Georges», Georges Jeanneret, tél. 038 31 75 73. 2126 Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco-Suisse, Jimmy Nowacki, tél. 038 66 13 55. 2087 Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57. 2300 La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, tél. 039 26 40 50. HYUNDAI-EFL-LEASING - Financements avantageux: prêt - paiement échelonné - leasing, rapide et discret, tél. 052 203 24 36.

41-5811-6/4x4

LE NUMERO GRATUIT POUR PROSPECTUS: ☎ 155 00 80

IMMOBILIER

A LOUER au cœur du village des Brenets

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

avec cuisine, salle de bains, cave.
Loyer modéré.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A vendre au Locle
appartement neuf
4½ pièces + cuisine, bain, balcon.
☎ 038/31 24 31
450-961

A louer au Locle,
locaux 200 m²
pour atelier tout équipé, accès facile.
☎ 039/31 56 70
157-902472

À LOUER AU LOCLE
à deux minutes de la gare

APPARTEMENTS DE 1 ET 2 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., cave et chambre-haute.
☎ 039/23 26 57

132-12083

Nendaz Chalets
à construire avec terrain; 295000 fr.
Studios appartements
meublés, dès 128000 fr.
Tél. 077 28 35 40 ou 027 22 34 37.
36-524938/4x4

Feu: 118

À VENDRE
au Chauffaud - France à 20 minutes de La Chaux-de-Fonds

CHALET

à l'usage de résidence secondaire.
Pour tous renseignements s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
470-119

À LOUER
Au Locle, rue des Envers 48-50

Dans ancien immeuble entièrement rénové, avec ascenseur, appartements neufs de:

3½ pièces
Fr. 960.-, plus charges

4 pièces
Dès Fr. 1080.-, plus charges

4½ pièces
Fr. 1190.-, plus charges

Centre ville, cuisines agencées avec lave-vaisselle.

28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31



LES NOUVEAUX LARGES



KLÉBER, DE PLUS EN PLUS SPORT



Pneus Jeanneret

2413 Le Prévoux
☎ 039/31 13 69, Fax 039/31 36 56

470-16

IMMOBILIER

Vous désirez acquérir une villa

un appartement, un immeuble ou un terrain, sur le littoral neuchâtelois, dans le Val-de-Travers, à La Chaux-de-Fonds, alors n'hésitez pas à nous contacter, nous possédons peut-être l'objet que vous recherchez.
☎ 038/20 95 51, Mille Schütz 28-1200

Offre à saisir!

A vendre aux Ponts-de-Martel

Grande villa individuelle

en cours de finition avec choix encore possibles.

Prix à discuter.

☎ 038/24 77 40

28-40



VILLE DU LOCLE

Ouverture de la piscine du Communal

Samedi 22 mai 1993

ENTRÉES:

Adultes	Fr. 3.-
Enfants	Fr. 1.-
Cabines	Fr. 5.-
10 entrées adultes	Fr. 27.-
10 entrées enfants	Fr. 8.-
20 entrées adultes	Fr. 51.-
20 entrées enfants	Fr. 15.-
Abonnements de saison adultes (pour résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 35.-
Abonnements de saison enfants (pour résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 18.-
Abonnements de saison adultes (pour non résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 65.-
Abonnements de saison enfants (pour non résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 25.-

Attention!

Les abonnements de famille seront à retirer à la Gérance des bâtiments, guichet No 25, Hôtel de Ville, sur présentation du livret de famille et carte d'identité:

pour résidents: 2 adultes et 1 enfant Fr. 65.- + Fr. 3.- par enfant supplémentaire

pour non résidents: 2 adultes et 1 enfant Fr. 100.- + Fr. 4.- par enfant supplémentaire

Pour les abonnements de famille, les enfants jusqu'à 20 ans, pour autant qu'ils soient étudiants, sont pris dans l'abonnement.

Pour les autres tarifs: enfants de 6 à 16 ans.

Le public est prié de se conformer aux ordres des gardiens qui assurent la surveillance des bassins.

Le Conseil communal

157-14003

COVERS SONY CASSETTES ampeg Zildjian Marshall Gibson Pearl



Marlboro Rock-in '93

It's a real Club Challenge:

DELICATESSEN

SLAPERS

PSYCHO P.

Special Guest

THE FAILURES
Winner Marlboro Rock-in '92

Bikini Test La Chaux-de-Fonds
Vendredi, 14 mai 1993
Showtime: 22.00



37-150

Route des Microtechniques entre Besançon et Villers-le-Lac

Querelle pour une bretelle

Une cinglante prise de bec a opposé vendredi dernier le patron du département au maire de Maïche, lors de la traditionnelle rencontre annuelle avec les élus du canton.

Un instant, le patron du département a même envisagé de quitter la séance. Georges Gruillot a, semble-t-il, été très irrité devant l'initiative prise l'automne dernier par un groupe d'élus, dont Jean Vincenot et Joseph Parrenin, de se rendre au Mont-de-Fuans et à La Roche-du-Prêtre afin d'étudier l'endroit où pourrait s'opérer la jonction entre le futur axe des microtechniques et la bretelle de raccordement au plateau réclamé par les élus et les industriels.

«Vous êtes tombés dans un piège. Votre visite sur le terrain, c'était un procès d'intention», a commenté G. Gruillot. En langage décodé, cette démarche était inutile et maladroitement pour ce dernier, faisant observer, «qu'à l'époque, nous ne savions pas où passerait le tracé du contournement de Fuans et que d'autre part, le principe d'une bretelle de desserte est acquis depuis cinq ou six ans».

Les élus du plateau se seraient-ils donc affolés et inquié-

tés sans raison? Jean Vincenot, manifestement très circonspect, réitère son souci de voir «cette bretelle se réaliser de manière concomitante avec la liaison vers la Suisse car si on a un décalage important dans le temps, le développement se fera au détriment de l'autre, c'est indiscutable». «L'autre» désignant en l'occurrence le Val-de-Morteau au sujet duquel Joseph Parrenin, observe qu'il est allé plus vite que nous grâce à son district».

MISE AU POINT

L'argument fait bondir G. Gruillot devenant à travers ses propos un esprit de concurrence sans objet selon lui entre Maïche et Morteau. La problématique ne doit donc pas, selon lui, se poser en ses termes, insistant sur le fait que «notre souci prioritaire avec la route des microtechniques, ça n'est pas l'axe Besançon-Neuchâtel, mais l'irrigation du Haut-Doubs horloger pour son développement».

Le maire de Maïche prend acte de cette déclaration mais attend du patron du département une réponse précise sur la bretelle. C'est également l'attente exprimée par l'association des industriels représentée par M. Bourgeois de Damprichard et Roland Triphon de Maïche.

«A quelle échéance, la bretelle? Il ne faut pas rêver, on ne sait pas, peut-être sept, huit ou dix ans!» répond G. Gruillot, assurant en tout cas qu'elle se fera, sans s'avancer toutefois sur sa simultanéité avec la réalisation

de la déviation de Fuans. Si comme il l'avoue, «jamais rien ne m'a empêché de dormir», G. Gruillot s'étonne que Jean Vincenot puisse exprimer tant de pessimisme quant aux perspectives de développement local.

«MAUVAIS CARACTÈRE»

Le président du Conseil général, s'adressant d'une voix ferme au maire de Maïche, lui lance que «le pire des drames qu'on vit est le septicisme et que cela devient très dangereux lorsqu'il gagne les hauts responsables locaux».

Cette prise de bec assez cassante et fracassante était, elle, sinon calculée, du moins prévisible lorsqu'en introduisant la séance quelques minutes plus tôt, Georges Gruillot, avertissait le nouveau sous-préfet en ces termes prémonitoires que «les gens du Doubs sont têtus et ont mauvais caractère».

Le président du département devait leur reconnaître aussi les qualités de «sérieux et de confiance». La suite de la rencontre fut effectivement plus productive et plus féconde, plus

sereine aussi, mais aurait-on pu faire l'économie de cette escarmouche, jusqu'ici réservée plutôt aux bancs de l'Assemblée nationale. Pas sûr. De toute manière, cela va toujours mieux après en le disant!

Dans nos prochaines éditions: toutes les informations et projets concernant la déviation de Maïche, l'état d'avancement du dossier d'une route des microtechniques bis entre Pontarlier et Mathay au sujet de l'évitement des Fins et les intentions du département.

Alain PRÊTRE

La Suisse, pomme de discorde

Jean Vincenot et Georges Gruillot se sont vigoureusement heurtés de surcroît au sujet des relations franco-suisse.

Le reproche est venu du maire de Maïche, siégeant au sein du comité de coopération transfrontalière, réunissant les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle aux quatre cantons du Haut-Doubs horloger. Outre le projet commun de création d'une pépinière d'entreprises, «il est question d'éditer un dépliant pour développer l'image de marque du secteur transfrontalier», rapporte J. Vincenot. Aussi, le maire de Maïche demande qui «va participer côté français à son financement, voyant que la plupart des élus ignorent jusqu'à l'existence même de ce comité».

Il attire alors l'attention du président Gruillot sur le fait «qu'il sollicite sans résultat depuis un an du Conseil général l'organisation d'une réunion d'information au niveau des quatre cantons concernés». Joseph Parrenin appuie le grief de son collègue, déplorant «qu'on ait jamais pu avoir cette réunion franco-française».

La réponse de G. Gruillot fuse: «C'est à vous, locaux, de prendre en charge ces problèmes de coopération». Jean Vincenot persiste et signe, relevant que «cette initiative revient au département, dont le conseiller général Claude Vermot, de Villers-le-Lac porta officiellement pour le Haut-Doubs ce comité de coopération sur les fonts baptismaux».

Ce différend illustre aussi bien la relative solitude dans laquelle se trouve J. Vincenot pour gérer au niveau du plateau de Maïche les relations avec les voisins suisses et le déficit de communication en la matière entre les élus locaux et le département sur un sujet, où manifestement les uns et les autres doivent définir leur niveau respectif de compétence et d'intervention.

Une réelle collaboration franco-française reste assurément à créer afin de présenter un front uni, cohérent et efficace avant de poursuivre et d'intensifier les contacts avec les districts d'outre-Doubs. Le flou actuel introduit une impression de flottement et on a le sentiment un peu qu'on met la charrette avant les bœufs! (pr.a)

BRÈVES

Montandon

Fête des patates

Dans la perspective de la fête des légumes qui aura lieu le 10 octobre à Montandon, 200 kilos de patates ont été plantés récemment à l'aide du cheval comtois de Marcel Sandoz sur une parcelle mise à disposition par le maire de ce village. (pr.a)

Le Russey

Rassemblement d'ados

Plusieurs centaines d'adolescents du Haut-Doubs horloger sont attendus le 16 mai au Russey pour un vaste rassemblement de réflexion spirituelle et de fête. Une marche est prévue au départ du Russey pour rejoindre le Bizon vers 15 h 45 où se déroulera l'eucharistie. (pr.a)

Handball

Morteau en nationale

Soirée de fête, samedi dernier, pour les joueurs mortuaciens qui, en battant l'équipe de Gray, ont assuré leur passage en division nationale. Ces résultats sont la conséquence logique d'une bonne saison. Comment renforcer l'équipe pour que cette nouvelle accession en division supérieure ne soit pas un simple aller et retour? Tel est le souci des dirigeants du club. (dry)

Villers-le-Lac

Bouhélier bientôt marié avec Cattin

La fabrique horlogère Bouhélier, à Villers-le-Lac, se sépare de 33 salariés avant son rachat par la holding suisse Bominvest de Schaffhouse déjà propriétaire de la fabrique de montres de la nouvelle société Cattin à Morteau (notre édition d'hier).

Le Tribunal de commerce de Besançon devrait remettre dès le 17 mai les clés de la S.A. Bouhélier à MM. Philippe et Paul

Baumer, les repreneurs qui conserveront 45 des employés. A terme, Cattin et Bouhélier formeront une même et unique société, mais sur chaque site sera maintenu une autonomie de production. Bouhélier, qui fut le leader de l'industrie horlogère française à l'exportation, change donc de mains, six mois après son dépôt de bilan. Une passation de pouvoir qui s'ac-

compagne donc d'un traumatisme social avec 33 suppressions d'emplois, mais l'avenir industriel de la société semble sauvegardé.

A l'image de Cattin qui, six mois après être revenue à Bominvest et réactivée par Bernard Mathez, s'apprête à livrer 6500 montres spécialement fabriquées pour le Festival de Cannes. (pr.a)

Damprichard

Assemblée des Sentiers du Doubs

Les assises des Sentiers du Doubs se tiendront les 18 et 19 septembre à Damprichard. Cette manifestation franco-suisse présentera des expos de peinture, photos, poésies sur le thème de la vallée du Doubs, de La Roche-aux-Chevaux à Clairbief.

Les exposants peuvent se manifester auprès de Noëlle Bulliard avant la fin juillet au 24,

rue des Ecoles, 25450 Damprichard ou au 81.44.21.33. (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage de mardi

Huit de pique
Dame de cœur
Huit de carreau
Sept de trèfle



OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

Le vendredi 11 juin 1993 à 14 h 15, salle du Tribunal à Môtiers, par délégation de l'Office des faillites de Bienne, l'Office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers, procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessous désignés, dépendant de la masse en faillite de Fribu SA, à Bienne, savoir:

CADASTRE DE SAINT-SULPICE. Parcelle 1008, quartier du Pillial, bâtiment: 201 m², place/jardin: 529 m² (total: 730 m²). Il s'agit d'un immeuble du siècle passé comprenant 5 chambres, cuisine/séjour, W.-C./bain, remise, petite écurie et grange. L'essentiel du bâtiment est dans un état de décadence avancée. Il est, dans son ensemble, insalubre et inutilisable à l'habitation.

Estimation cadastrale, 1991: Fr. 250 000.-
Assurance incendie, 1993, 1375 m²: Fr. 140 000.- (valeur actuelle)
Estimation officielle, 1993: Fr. 80 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère à l'extrait délivré par le Registre foncier et déposé à l'office soussigné ainsi qu'au rapport de l'expert qui pourront être consultés avec les conditions de vente et l'état des charges à nos bureaux dès le mercredi 12 mai 1993.

Conformément à la loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite de l'appartement le mardi 25 mai 1993, à 14 h 15.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers (☎ 038/61 14 44).

Môtiers, le 7 mai 1993.

Office des faillites
le préposé: C. Matthey

450-542

LA LUNETTE QUI SOULÈVE
VOTRE
PERSONNALITÉ

470-433
Maître opticien
diplôme fédéral
de
guntent

Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

FRANÇOISE MEDIUM
23 ans d'expérience, vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude, amaigrissement.
Tél. 039 23 03 21.
22-885/4x4

FRANCE
2 heures de la frontière
ANCIENNE FERME
bon état, 3 pièces, grange, terrain 1100 m², endroit calme et champêtre.
SF. 63 000.-
☎ 0033/84 81 49 02
18-2204

L'annonce,
reflet vivant
du marché

OFFRES D'EMPLOI

EJST

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

SAINT-IMIERS

Suite au départ à la retraite anticipée d'un enseignant, nous mettons au concours un poste de

maître de théorie d'électronique

Pour ce poste à plein temps, nous cherchons un

ingénieur diplômé ETS en électronique

avec certificat fédéral de capacité (CFC) en audio et vidéo.

Une pratique professionnelle de quelques années, dans le développement en électronique, de préférence les télécommunications, et de bonnes connaissances en informatique technique sont demandées.

Intérêt pour le contact avec les apprentis.

Entrée en fonctions: 1^{er} janvier 1994.

Le cahier des charges contenant toutes les informations nécessaires peut être obtenu auprès du secrétariat, téléphone 039 41 35 01.

Les offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser, jusqu'au 16 juin 1993, à la direction de l'Ecole d'ingénieurs, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

05-7722-27/4x4

CHEVROLET



**CHEVROLET BLAZER SHOW
AVEC MODÈLES
EXCLUSIFS**

La Chevrolet Blazer S.10 4x4 (ill.) vous offre un confort et un équipement maximum, tout compris! • ABS • Moteur V6 4.3 l - 119 kw (162 CV) • Transmission automatique à 4 rapports • Direction assistée • Climatisation • Stabilisateur de vitesse • Verrouillage central • Radiocassettes stéréo • Jantes en alliage léger



**GENERAL MOTORS
DRIVE THE
NEW AMERICAN STYLE**

Actuellement sont en vente dans nos locaux de très belles voitures de démonstration (3 ans de garantie), à des prix révolutionnaires!

Merz+Amez-Droz AG
2501 Bienne Rue de la Gabelle 33
Bâtiment GM Tél. 032/23 42 11 **AGENCE GM**

06-1520/4x4

**AYEZ DE
L'INITIATIVE...**

Nous proposons à vendre près du CENTRE MIGROS MÉTROPOLE
- une brasserie
- avec salle à manger pouvant être transformée pour tout commerce.
Ecrire sous chiffres 470-73 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A LOUER dans quartier tranquille et aux abords de la ville

**APPARTEMENT
DE 2, 3 et 4 PIÈCES**

Garages à disposition. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

DRÔME
France
Sortie autoroute Montélimard
A 3 h 30 de Genève, au milieu des oliveraies, des champs de lavande et des vignes, à vendre

**ANCIENNE
BASTIDE**
magnifiquement transformée et aménagée avec un goût très classique. Grand séjour/salle à manger, 2 petits salons, 5 chambres à coucher, 2 bains complets, 1 garage, vaste grenier, piscine, sur 13 000 m² de terrain, à la porte du charmant bourg de Grignan.
Prix: FF 2 750 000.-
(environ SFr. 725 000.-).
Pour tous renseignements:
☎ 022/361 91 41/42 - Fax 022/362 19 79.
440-6158

L'OFFRE DE QUALITÉ.

Du 12 au 15 mai 1993

Poulets frais

du pays

kg **7.50**



Avenue Léopold-Robert 56a
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 14 31

3-11538

A louer dès le 1er janvier 1994, à l'avenue Léopold-Robert 76 à La Chaux-de-Fonds

magasin de 46 m²
avec cave et W.-C. en commun
Pour visiter:
M. Thourot (concierge)
☎ 039/23 17 86
Loyer Fr. 1100.- + les charges
Pour renseignements et locations:
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61 5-1622

A louer à Sonvilier tout de suite ou selon entente:

appartement de 2 pièces
cuisine agencée, cave, réduit.
Fr. 500.- charges incluses.
Visites et renseignements:
Fiduciaire Revisia
☎ 032/41 92 91
(heures de bureau). 223-100464

A louer dès le 1er juin 1993, à la rue du Locle 38, La Chaux-de-Fonds

appartement de 4 pièces
au 6e étage.
Loyer Fr. 900.- + Fr. 139.50 pour les charges
Pour visiter:
Mme Miranda (concierge)
☎ 039/26 46 06
Pour renseignements et location:
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61 5-1622

A louer à La Chaux-de-Fonds rue Numa-Droz 47

**Beaux appartements
3 pièces**
Entièrement rénovés, tout confort.
Dès Fr. 730.-, plus charges
Pour traiter: ☎ 038/24 22 45 28-152

**L'annonce,
reflet vivant du marché**

Publicité intensive, Publicité par annonces

*La Pinte
Neuchâteloise*

Rue du Grenier 8
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 38 64

**W. Stalder
& Co**

Installations
électriques
et téléphones

Cerisier 3
☎ 039/23 54 45
2300 La Chaux-de-Fonds

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 40

Un fournisseur
de confiance

BOSCH SERVICE

WINKLER SA
Maîtrise fédérale

Numa-Droz 132 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 43 23-24

Outils électriques
BOSCH

Pour un travail de pro

Patrol GR

NISSAN
Le no 1 japonais en Europe

Uisivaud

GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST
Est 29-31, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88/00

**BAR
RESTAURANT**

LA CHEMINÉE

Rue de la Charrière 91
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 62 87

*Société de Cavalerie
La Chaux-de-Fonds*

Grand concours hippique
au Paddock du Jura, rue des Crêtets 128 - La Chaux-de-Fonds

Judi 13 mai, dès 7 h 30.
Vendredi 14 mai, dès 7 h 30.
Samedi 15 mai, dès 7 heures et en soirée
Dimanche 16 mai dès 7 h 30

Plus de 1250 départs.
Cat. RI - RII - LII - RIII - MI et juniors - CH

Diverses grillades à toute heure. Samedi soir: raclette, ambiance, bar
TOMBOLA: 1er prix: 1 PONEY

Installation,
électricité,
téléphone

Camille Jaquet

La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 11 41
La Sagne ☎ 039/31 52 96

p e h r b a r

Sans
gêne

Dépositaire: eaux minérales
Parc 135
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 50

Maurer

Ferblantier-Appareilleur
Révision de toitures
Vernissage de ferblanterie
Devis sans engagement

Hôtel-de-Ville 7bis
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 57 35

132-506287

Neuchâtel: la Caisse de pension de la ville dépose les armes

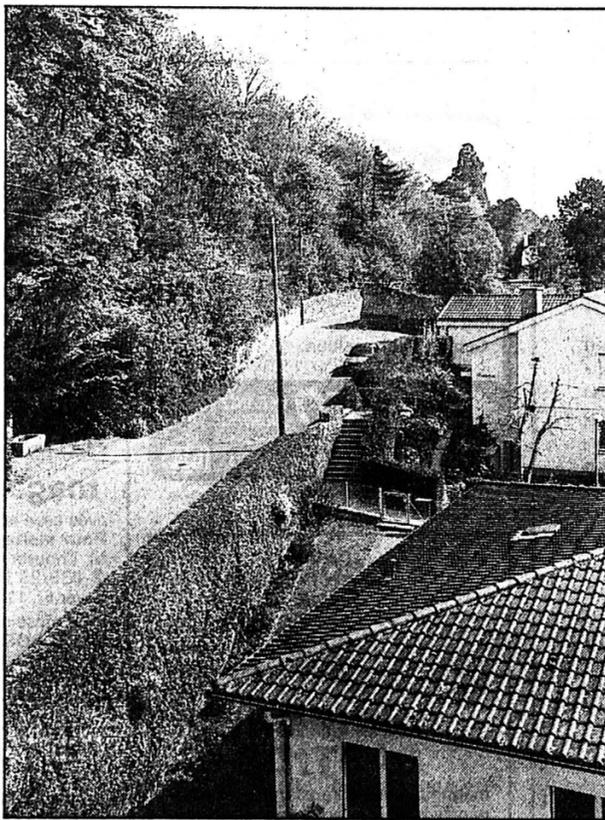
Maujobia à la trappe

La septantaine d'appartements à loyer modéré prévue à Maujobia ne verra jamais le jour. Face aux oppositions ainsi qu'à des surcoûts sous-estimés, la Caisse de pension de la ville de Neuchâtel a choisi de renoncer à son projet. Une décision qui a son prix: 600.000 francs à passer par pertes et profits.

Le projet avait déjà connu maintes péripéties. La centaine d'appartements que voulait construire la Caisse de pension à Maujobia avait dû être ramenée à 75 après une série d'oppositions dont une était même remontée jusqu'au Tribunal fédéral.

Lundi dernier, de guerre lasse, le comité de la caisse a choisi de mettre un terme à son «parcours du combattant» dans ce dossier. En décidant, à l'unanimité, d'abandonner le projet.

Les raisons? Les surcoûts de construction occasionnés par la présence d'un réservoir d'eau sous le site de construction: «Les mesures d'assainissement à prendre avant le début du chan-



Chemin de Maujobia

Une perte de 600.000 fr enregistrée par la Caisse de pension de la commune. (Impar-Galley)

tier et les travaux à mener pour préserver ce réservoir durant la construction auraient entraîné un renchérissement du projet de près de 2 millions de francs», relève Monika Dusong, conseillère communale et présidente de la caisse de pension. Une charge supplémentaire que la caisse aurait dû répercuter sur les loyers au détriment de l'obtention de l'aide fédérale au logement, remarque la présidente. L'accès à l'immeuble aurait en outre nécessité un réaménagement du terrain et des voies de circulation du quartier, au prix d'innombrables nouvelles procédures d'opposition estime M. Dusong pour qui, «face à ce cumul d'obstacles, il est vraiment inutile de s'entêter».

PERTE SÈCHE

La décision prise lundi soir a cependant son prix. Entre expertises et pré-études, près de 600.000 francs ont déjà été investis dans ce projet. Une somme dont la caisse de pension doit désormais faire son deuil.

Cette perte sèche n'aura cependant que des conséquences limitées sur la rentabilité des immeubles de la caisse, affirme Monika Dusong. Ceci grâce à des provisions constituées depuis l'an dernier justement dans l'hypothèse d'un abandon du projet de Maujobia. C. P.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Correctionnel de Boudry Jusqu'à la faillite

Trois prévenus ont comparu hier en audience préliminaire devant le Tribunal correctionnel de Boudry, présidé par Cyril Thiébaud, dans une affaire qui a conduit l'entreprise Novalex (de Peseux) à la faillite. J.-P. C. et O. C., administrateurs de l'entreprise, sont accusés d'avoir notamment commis des actes de banqueroute frauduleuse et de gestion déloyale. C.C., président du conseil d'administration, est prévenu d'actes de banqueroute simple. Le jugement sera rendu le 6 juillet. (at)

AGENDA

Neuchâtel L'ostéopathie

Le Mouvement populaire des familles neuchâteloises organise une séance d'information publique sur l'ostéopathie, demain à 20 h, au restaurant des Beaux-Arts à Neuchâtel. (sp)

Le Landeron Défense des chômeurs

L'Association pour la défense des chômeurs du Landeron et environs (Adcle) sera constituée ce soir. La séance est ouverte à tous (l'Adcle touche également les communes de Cornaux, Cressier et Lignières), à 20 h, à l'aula du Centre administratif du Landeron. (at)

Boudry Rire avec Cuche et Barbezat

Cuche et Barbezat: un cadeau en forme d'éclat de rire offert par la Société de développement de Boudry. Leur spectacle aura lieu ce soir à 20 h 30 à la salle de spectacles de Boudry et il vaut mieux réserver ses places (038/42 27 07). (comm)

Rencontres de la SEREI Au pays tibétain

La Section du Littoral neuchâtelois de l'Association suisse des invalides organise, ce dimanche de 12 à 16 h au temple des Valangines, à Neuchâtel, une rencontre «loisirs-échange». Jean Stücki qui évoquera dès 14 h «La vie des paysans tibétains et chinois, voyage par chemin de fer dans l'Himalaya». Les personnes désireuses de partager le repas qui précédera la conférence sont priées de s'inscrire au téléphone (038) 24 10 32. (comm)

Chambre immobilière neuchâteloise

Sus à la réestimation cadastrale!

En préambule à son assemblée générale qui s'est déroulée hier à Vaumarcus, la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN) a évoqué pour la presse sa position sur deux dossiers actuels: la pénurie de logements et la réestimation cadastrale.

Président de la CIN, Amiod de Dardel n'a pas caché son souci à propos de la réestimation générale des cadastres immobiliers: «Sans vouloir nous opposer au principe même de la réestimation (la dernière datait de 1972) ce sont les distorsions considérables apparues depuis le début de ces travaux que nous contestons.»

Pour le président de la CIN, l'effet des ajustements sur la fiscalité sera considérable. Surtout

sur le revenu au travers du calcul de la valeur locative de la villa ou du logement. «Tous les propriétaires ne sont pas forcément riches et certains ont travaillé toute leur vie pour acheter et amortir leur maison dans la perspective d'y vivre avec une simple retraite. Si on triple le revenu locatif fictif, on condamne tous les petits propriétaires.»

D'où la proposition faite au Département des finances de diminuer le taux du rendement immobilier et de pouvoir défalquer intégralement les intérêts passifs.

PÉNURIE OU PLÉTHORE?

Autre préoccupation, la CIN continue de contester l'affirmation de l'existence d'une pénurie de logements dans le canton. Se-

lon Me René Walther, secrétaire de l'Union neuchâteloise des professionnels de l'immobilier, le concept de pénurie a le défaut d'être entaché d'une connotation politique, alors qu'il s'agit d'un indice économique: «Il s'agit d'un indicateur qui permet aux locataires de savoir si le marché est bouché ou pas et aux promoteurs de savoir s'il est judicieux de construire».

Pour les milieux immobiliers, l'Etat travaille au «pifomètre» dans la mesure de cet indice. Le résultat fait qu'aujourd'hui 33 des 62 communes du canton sont placées sous régime d'interdiction de vendre des appartements loués.

Il faut alléger la loi cantonale en la matière et mettre sur pied un instrument de mesure fiable.

Selon les propres statistiques des milieux immobiliers qui gèrent la moitié du parc immobilier du canton (environ 31.000 logements), le taux moyen de vacance se situe à 2,5%. Il est supérieur aux normes admises ailleurs, notamment dans le canton de Vaud où les milieux de défense des locataires ont placé la barre à 1,5%. On enregistre une pointe de 9,8% au Locle (record national), contre 1,3% à Neuchâtel et 1,96% à La Chaux-de-Fonds...

Et s'il est indéniable que les logements vides sont soit très chers soit très délabrés, le taux de mutation (déménagements) enregistré en 1992 a dépassé 10%. C'est aussi une preuve que le marché fonctionne mieux qu'on veut le dire! M.S.

Neuchâtel: le MDA fête ses 20 ans

Les fleurs de l'âge

La section neuchâteloise du Mouvement des aînés de Suisse romande (MDA) tenait hier une journée portes ouvertes, à la Rotonde à Neuchâtel, à l'occasion du 20e anniversaire de l'association.

Didier Burkhalter, conseiller communal, est venu apporter le message et les encouragements de l'autorité.

La manifestation visait principalement «à présenter le mouvement et ses animations au public», expliquait Elisabeth Sieber, secrétaire de la section neuchâteloise, une association qui regroupe 400 membres. L'occasion aussi, pour les aînés présents, de planter une fleur dans les plates-bandes de la Rotonde, avec l'aide des apprentis du Service des parcs et promenades de la ville. Un geste hautement symbolique des liens entre les générations que le MDA vise



aussi à promouvoir, relevait E. Sieber.

(cp - photo Impar-Galley).

● MDA, rue de l'Hôpital 19, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 21.44.44.

Home de l'Ermitage Encore un licenciement!

Après le licenciement de Mme Junod, directrice du home de l'Ermitage, à Neuchâtel, et celui d'une veilleuse de nuit, le comité de défense des pensionnaires du home de l'Ermitage annonce un nouveau licenciement.

Pierrette Leuba, remplaçante de la directrice, devait prendre contact avec le président de la Fondation des homes de l'Ermitage et des Rochettes, André Buhler. Elle a été convoquée vendredi matin pour un entretien. «L'affaire a été réglée en trois minutes et demie», dit Mme Leuba qui a reçu sa lettre de licenciement lundi matin. Justification: son poste n'est pas prévu dans les statuts de l'ANEMPA (Mme Leuba dit avoir travaillé sous contrat, avalisé par l'Etat). La lettre précise par ailleurs qu'il n'est pas souhaitable, dans la situation actuelle, que vous repreniez vos activités, même momentanément».

Mme Leuba avait été suspendue dans ses fonctions en même temps que la directrice. André Buhler avait déclaré, lors de la conférence de presse qui a suivi le licenciement de la directrice, que le sort de Mme Leuba dépendrait de sa volonté de collaborer avec une autre directrice. Mme Leuba précise qu'elle n'a pas refusé de collaborer par la simple raison qu'une telle offre ne lui a pas été faite». (at)

Pierre Arnold à Neuchâtel

La civilisation de l'intelligence

Ancien président du Conseil d'administration de la Migros, Pierre Arnold, était hier soir l'invité de la Junior entreprise de l'Université de Neuchâtel (JEUNE Consulting). Une heure de conférence, sur le ton de la convivialité et de la confiance, pour dire son espoir dans notre civilisation de l'intelligence. Une civilisation succédant à celle du muscle et de la machine et qui est rendue possible grâce à l'irruption des nouvelles technologies, la micro-technique et la photonique.

Pour Pierre Arnold, même si ces technologies ne sont qu'un pâle reflet des capacités du cerveau de l'homme, elles marquent l'avènement de la société du temps libre. Une société dans laquelle il convient de s'employer à partager le travail parce qu'il n'y a pas pire danger pour une société que le chômage.

Face à la modification sociale qui se dessine, il convient de privilégier le savoir, l'agir et le sentir. Le savoir à travers la promotion de la formation, l'agir dans le sens de l'utilité à l'autre et de la participation et le sentir dans la nécessité de développer le spirituel et le culturel pour permettre l'épanouissement de l'homme. (cp)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Fleur de Pierre (St-Petersbourg)
Plateau libre
22 h.



L'Association Région Val-de-Ruz édite un nouveau guide touristique

Haro sur les métairies

Où se trouve-t-elle cette métairie? Cherche dans le bottin... Zut, c'est sous quel nom, sous quelle commune? Pas de panique, un coup d'œil dans le nouveau guide de l'Association Région Val-de-Ruz et le tour sera joué. Pratique, ce guide: ça donne des idées et c'est une première dans le canton.



En tant qu'office du tourisme, l'Association Région Val-de-Ruz (LIM) édite un certain nombre de brochures. Pour remplir ses deux fonctions: l'accueil et l'information. S'ajoute aujourd'hui à sa «collection» un «Guide des métairies et restaurants de montagne de la région Val-de-Ruz». Une petite merveille, ultra simple à consulter, renfermant, photo à l'appui, tous les renseignements utiles (dates d'ouverture, nombre de places, altitude, situation géographique, etc).



Métairie d'Aarberg

Située dans les hauts de Clêmesin, elle «doit son nom à la Sucrerie d'Aarberg qui l'a vendue à la commune de Villiers», explique le nouveau guide de l'Association Région Val-de-Ruz. Est-ce pour cela qu'on y vend du miel?

PAS DE PÉTROLE

«On a là un élément pour attirer un type de tourisme qui convient parfaitement à la région», souligne Monique Berlan-Matile, de l'association. Au

Val-de-Ruz, on n'a pas de pétrole, pas de mines d'asphalte ou de musée mondial connu. Mais on a des idées et de superbes paysages. Restent donc les balades, les crêtes... et les petites fondues avec vue sur les

Alpes. A s'en faire une indigestion.

D'est en ouest - c'est ainsi que le guide est conçu - on peut s'arrêter dans pas moins de 24 auberges en se promenant des hauteurs de Chasseral aux profon-

deurs des eaux de Champ-du-Moulin, en passant par exemple par Dombresson, Chuffort, Le Fornel du Haut, L'alpage des Gummenen, celui des Neigeux, Le Mont-Dar, La Grande Motte et La Tourne.

Elles y sont toutes, ces charmantes auberges de campagne. Ce qui signifie - et ce n'est pas rien! - que tous les tenanciers et tenancières d'auberge ont joué le jeu. L'association est partie à leur rencontre ce qui a permis de «créer des liens intéressants».

Une liste exhaustive exclut la sélection: les établissements vont du bon restaurant à la simple buvette, du lit d'hôtel à la paille... pour les chevaux! Côté cuisine, si la fondue et le jambon-rôsti tiennent le haut du palais, en cherchant bien, on découvre des spécialités telles que la tomme rôtie, la bouchoyade, le sanglier, les tripes, etc.

Edité à 500 exemplaires, ce guide est gratuit mais il s'épuise à vue d'œil. Avis donc aux amateurs (*).

Aux amateurs et aux touristes. Parce que si, en soit, ce guide n'amènera pas d'un coup de baguette magique des flots de touristes dans la région, note André Frutschi, secrétaire de la LIM, «il nous permet de faire une offre à Yann Engel». Yann Engel, le chef de la promotion touristique, celui qui a pour tâche de «vendre» le canton.

S. E.

* Association Région Val-de-Ruz Office du tourisme, Epervier 4, 2053 Cernier, (038) 53 43 34.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Cernier

Il tombe du carrousel

Hier à 9 h 50, M. E. M., de Neuchâtel, était occupé à démonter un carrousel. Alors qu'il se trouvait sur une échelle métallique, il a chuté sur le sol et, blessé, a été transporté à l'Hôpital de Landeyeux par une ambulance.

Fondation du Levant

Coup de pouce du CIMA

Sous l'impulsion du Centre international de la mécanique d'art de Sainte-Croix (CIMA), une action est entreprise dès aujourd'hui dans 27 musées des cantons de Vaud et de Neuchâtel en faveur de la Fondation du Levant, laquelle possède deux centres pour toxicomanes et sidéens à Fleurier et Lausanne. Des boîtes à musique en plastique transparent portant le sigle «Une maison pour espérer» sont mises en vente. Le bénéfice sera destiné à la construction d'une bâtisse pour l'accueil des sidéens à Lausanne. Dans le canton, on les trouvera notamment au Musée des beaux-arts et au Musée international de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds; aux musées d'horlogerie et des beaux-arts du Locle; ainsi qu'aux Musées d'Art et histoire et d'ethnographie de Neuchâtel. (paf)

AGENDA

Geneveys-sur-Coffrane Ils sont fous ces métiers

L'École Steiner La Coudraie des Geneveys-sur-Coffrane considère que c'est une de ses tâches que de montrer une image des métiers dignes de susciter des impulsions chez les enfants. Dès lors, samedi 15 mai, à l'enseigne de «Un métier, une passion», des dizaines de gens viendront exposer leur savoir-faire de 10 h à 17 h. Et parmi eux, un sourcier, un luthier, un doreur, une écrivaine publique, une spécialiste en énergétique chinoise, un constructeur de boomerang et un ornithologue qui vous invite à sortir dans la nature à 9 h déjà! En plus, l'école accueille les Compagnons du Tour de France. Enfin, à 10 h 30, 14 h 30 et 16 h, «La Belle au bois dormant», un spectacle de marionnettes présenté par les élèves. (se)

Dès le 23 mai, les VR modifient leurs horaires

D'un bout à l'autre

Dès le 23 mai, les compagnies de transports publics du canton changent leurs horaires. Déjà signalées dans nos colonnes, les modifications sont peu importantes du côté des Montagnes neuchâteloises. Par contre, celles qui concernent le Val-de-Ruz sont plus conséquentes. Avec une liaison nord-sud au bout du district.

Les VR (Compagnie de transports du Val-de-Ruz) se portent bien. Fort de 1,2 million de voyageurs en 92, le trafic a progressé de 8,3% par rapport à 91, et de 46% en regard de 1989. Pour faire face à la demande, les VR innovent sur deux lignes à partir du 23 mai:

● Sur l'axe principal Villiers - Cernier - Valangin - Neuchâtel, soit la ligne 4, rebaptisée aujourd'hui «V» comme Villiers. Elle sera entièrement desservie par du personnel et du matériel des VR et non plus par les Transports neuchâtelois (TN). «La décision a été prise en commun par les deux entreprises, les VR étant mieux équipés pour répondre au développement réjouissant de cette ligne», précise Daniel Blanchoud, chef d'exploitation TN.

Les VR viennent d'acheter un nouveau véhicule articulé. M. Blanchoud précise que sur le secteur Valangin - Neuchâtel dont les TN restent proprié-

taires, «les VR roulent donc pour nous!» Au niveau de l'horaire, peu de modifications et des adaptations en soirée.

● La ligne S (Neuchâtel - Savagnier), autre ligne TN qui touche le Val-de-Ruz, est prolongée vers Saint-Martin et Cernier au lieu de Dombresson et Villiers. On aura donc enfin une liaison directe entre les communes de la Côtière et le chef-lieu, au nord du district.

L'horaire s'est étoffé d'une course en soirée, à 22 h 25 au départ de Neuchâtel (Place Pury par ligne V). Et le samedi, celle de 23 h 43 est même retardée à 0 h 13. Bon pour le ciné!

De plus, dorénavant, les correspondances sont possibles avec les premiers trains du matin partant aux alentours de 6 h de la gare de Neuchâtel.

Pour le reste du réseau et de manière générale, les horaires VR subissent des modifications de détail, variant de quelques minutes, ici ou là.

Précisons enfin qu'il y a une dizaine de jours, les VR ont engagé leur première conductrice, Mme Christiane Ischer. La jeune femme a décroché son permis voilà deux ans pour débiter sa carrière à La Chaux-de-Fonds.

S. E.

Correctionnel du Val-de-Travers: attentat à la pudeur de deux enfants

Père de famille libéré

La parole d'un adulte contre les déclarations parfois contradictoires, voire confuses de deux gosses. Tel était l'écheveau que le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a eu à démêler hier, dans une affaire d'attentat à la pudeur des enfants. L'homme a toujours clamé son innocence, les jeunes frères ont manifesté des signes d'extrême angoisse. Cette situation quasi cornélienne a finalement abouti à la libération, au bénéfice du doute, du principal intéressé, un père de famille.

Il était reproché au prévenu, appelons-le Pierre, d'avoir abusé sexuellement de Philippe, trois ans, et de Gilles, six ans (prénoms d'emprunt). L'arrêt de renvoi parlait notamment de carresses, de masturbation devant eux et même d'éjaculation sur le ventre de Philippe. Cette sordide histoire a débuté au moment où les parents notaient d'impor-

tants changements dans le comportement de leurs enfants: nuits très agitées, hantées par de nombreux cauchemars, tristesse, repli sur soi, maux de ventre, indisciplines, langage ordurier, agressivité; bref, des symptômes ne trahissant guère la nature du délit.

CURIEUSES ANECDOTES

La mère de Philippe et de Gilles ayant repris un emploi à temps partiel, elle plaçait ses enfants dans plusieurs familles; et notamment dans celle de Pierre, trois après-midi par semaine. C'était son épouse qui s'en occupait. Les choses se sont gâtées peu à peu, Gilles plongeant dans un état dépressif; son frère, également perturbé, racontant de bien curieuses anecdotes: «On m'a fait pipi dans la bouche et sur le nombril. J'étais tout nu, Pierre aussi. Il est méchant». Et il semble que le pipi en question

était blanc... Ces paroles revenaient avec constance, devant moult témoins.

Pour sa part, l'ainé se bornait à confirmer ces dires ou répondait simplement: «Je ne sais pas». «Sans doute un mécanisme de défense», a estimé l'avocat des plaignants. L'enquête n'a pas réussi à établir si Gilles avait été mêlé aux «ébats». Cependant, les dessins réalisés à l'époque des faits parlaient d'eux-mêmes: des soleils au sourire féroce, des personnages à la bouche énorme et aux organes sexuels sur-dimensionnés. Sur les conseils d'un pédiatre, les parents décidaient de retirer la garde et retrouvaient du même coup leurs enfants d'avant.

PAS DE CERTITUDES

Souffrant depuis plus d'une année de toute cette histoire, Pierre a souligné n'être pratiquement

pas à la maison durant la journée: «Alors au chômage, je bricolais dans un local. Je n'ai jamais touché aux enfants de ma vie». Des propos confirmés par sa femme, qui ajoutait ne pas comprendre le «pourquoi de telles accusations».

Considérant que les déclarations de Gilles ne permettaient pas de formuler de certitudes, constatant que les mesures parentales avaient porté leurs fruits, souhaitant libérer un coupable plutôt que de condamner un innocent et suivant ainsi le requisitoire du Ministère public, le tribunal a tranché. Le père de famille a été libéré au bénéfice du doute. PAF

● Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Jeannette Steudler et Armand Clerc, jurés; Adrien Simon-Vermot, greffier; Thierry Béguin, procureur général.

Les Amis du chien

Oh les bons résultats!

On note à nouveau de bons classements pour des membres des Amis du chien du Val-de-Ruz, avec des chiens de diverses races: Airedale, berger de brie, Léonberg, labrador, golden retriever et berger allemand:

En Agility: à Gray (France), en classe senior, Claude Krebs avec Cléa ont obtenu le premier rang.

Dans d'autres disciplines, au Val-de-Travers. - En classe A1: Davina Burelli avec Shakers, 7e rang, excellent, mention. Monique Jeanneret avec Grotte, 8e rang, excellent. Michel Grandier avec Eden, 9e rang, très bon. Gilberte Gerber avec Baika, 10e rang, très bon. - En classe sanitaire: Claude Meyrat, avec Tara, premier rang, excellent, mention. Liliane Meyrat, avec Delf, 2e rang, très bon, mention. - En classe sanitaire II: Frédy Amez-Droz avec Kim ont obtenu aussi un très bon. (comm)

VAL-DE-RUZ

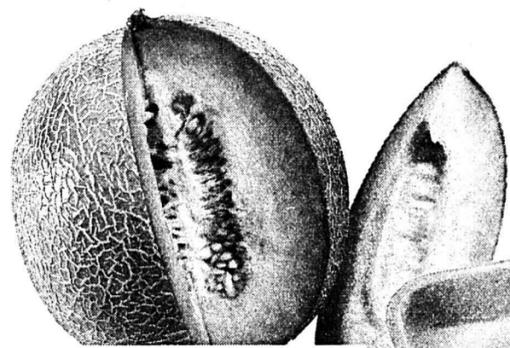
- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

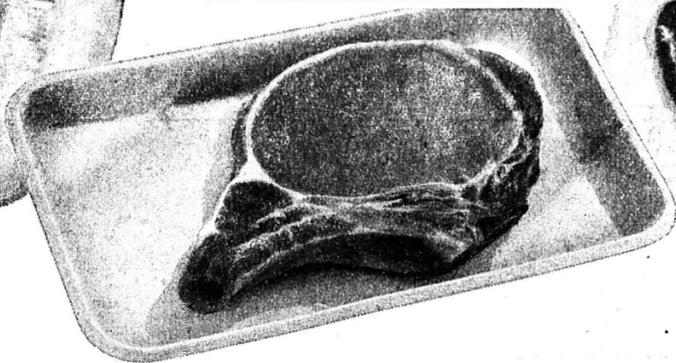


Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 12.5 au 15.5

Melons Galia
La pièce **2.70**

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 12.5 au 15.5

Viande de porc fraîche
Le kg **5.-** de moins



Action
LA SUPER-PROMOTION du 12.5 au 18.5

Cervelas
L'emballage de 6 pièces
600 g **5.70** **4.-**
(100 g -66,7)

LA QUALITÉ EN ACTION

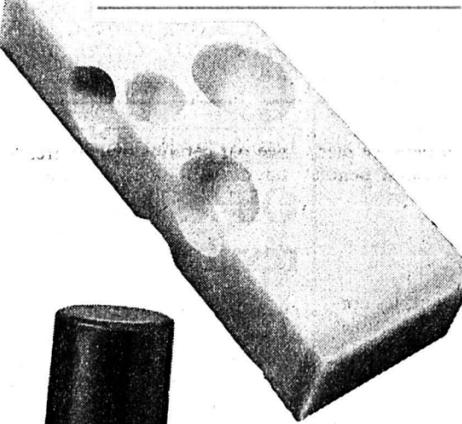


Action
MULTIPACK du 12.5 au 25.5

Toutes les tablettes de chocolat
de 100 g -30 de moins
Exemple: Chocolata
100 g **0.70** **0.40**
A partir de 2 tablettes au choix

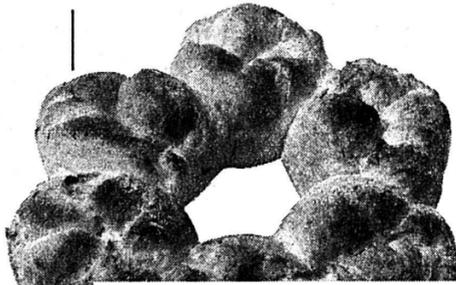
Action
du 12.5 au 18.5

Emmentaler doux
Le kg **19.30** **15.50**



Action
du 12.5 au 18.5.

Epinards hachés tout prêts et
épinards à la crème en sachet
de 800 g -70 de moins
Exemple: Epinards hachés
tout prêts, 800 g **2.80** **2.10**
(100 g -26,3)



Action
du 12.5 au 15.5

Couronne croustillante
300 g **2.10** **1.70**
(100 g -56,7)



Action
MULTIPACK du 12.5 au 25.5

Tous les déodorants
-50 de moins
Exemple: Iduna Active Deo-Spray
150 ml **2.80** **2.30**
(100 ml 1.53,5)



Action
du 12.5 au 25.5

HANDYMATIC
Produits pour lave-vaisselle
2.-, -80 et -50 de moins
Exemples: Granulés
1 kg en flacon aplatisable **3.50** **3.-**
4 kg en emballage économique
(4 flacons
aplatisables x 1 kg) **13.50** **11.50**
(1 kg 2.87)
Gel, 1,5 kg **5.50** **4.70**
(1 kg 3.13)
Tabs concentré
sans phosphate, sans chlore
30 pastilles de 20 g **6.20** **5.40**
(100 g -90)
Classe de toxicité 5.
(Observer la mise en garde sur l'emballage)

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Papier de ménage
Exemple: Tissues, 100% papier recyclé,
2 couches, 8 rouleaux
de 100 feuilles chacun **6.-** au lieu de 6.80
du 12.5 au 18.5

Birchermüesli Reddy, Reddy fit et müesli
aux fruits Reddy Fruit 1.- de moins
Exemple: Reddy
800 g **2.70** au lieu de 3.70
(100 g -33,8)

MULTIPACK du 12.5 au 18.5

Riz USA
Carolina parboiled
1 kg **1.40** au lieu de 1.80
A partir de 2 paquets

Toutes les sauces en sachet
-30 de moins
Exemple: Sauce pour rôti liée
40 g **0.70** au lieu de 1.-
A partir de 2 sachets au choix (100 g 1.75)

Biscuits sablés
275 g **2.60** au lieu de 3.20
A partir de 2 paquets (100 g -94,5)

Tous les maïs en grains
en boîte de 300-340 g (Eg. = 280/285 g)
-30 de moins
Exemple: maïs en grains
300 g (Eg. = 285 g) **0.80** au lieu de 1.10
A partir de 2 boîtes au choix (Eg. (100 g -28,1))
du 12.5 au 15.5

Pommes de terre Bintje
Le cabas de 2,5 kg **3.20**
(1 kg 1.28)

Action
du 12.5 au 15.5

Truites fraîches
entières
les 500 g **7.50** **6.25**

Salades pommées
du pays
la pièce **0.60**

Action
du 11.5 au 15.5

Tranches de poulet
panées, barquettes de 2 pièces
env. 280 g
le kg **16.-** **12.-**

Action
du 4.5 au 15.5

Salami
avec viande de dinde
coupé en tranches
sur barquettes d'env.50 et 100 g
le kg **30.-** **24.-**

MIGROS

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

OUVRIER YOUGOSLAVE, avec permis B, cherche travail dans l'agriculture ou la maçonnerie, libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/37 13 36 132-509409

MÉCANICIEN-RÉGLEUR avec CFC, connaissant bien les appliques, petites presses, cherche emploi dans fabrique de cadran. Ecrire sous chiffres 157-902464, à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle. 132-509420

immobilier

A vendre **MAISON 4 PIÈCES** à 40 km de La Chaux-de-Fonds (France). 900 m² de terrain, 1986. Prix FF 550 000.-. ☎ 021/861 21 50 132-509341

Saint-Imier, à louer tout de suite ou à convenir **SUPERBE APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Complètement équipé, à prix raisonnable. Centr. ☎ 039/41 20 45, 039/41 49 18 132-509420

A louer au Locle, près du tennis **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, cuisine agencée, jardin, garage. Fr. 1475.- charges comprises. ☎ 039/31 27 95 (soir). 132-902477

A louer, 1er juin, Paix 19, La Chaux-de-Fonds **STUDIO MEUBLÉ** cuisinette agencée, douche. Fr. 490.- charges comprises. ☎ 039/23 43 16 132-509407

A louer, La Chaux-de-Fonds, **2 PIÈCES MEUBLÉES**, tout confort. Libre tout de suite. Fr. 700.- charges comprises. ☎ 039/23 29 20 132-507493

Particulier solvable cherche à acheter **MAISON FAMILIALE INDÉPENDANTE OU TERRAIN**. Région Les Brenets, Le Locle, La Chaux-de-Fonds. ☎ 032/51 69 38 132-509037

A louer, quartier des Billodes, Le Locle **APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES**. Loyer modéré. ☎ 039/23 26 55 132-12083

CHERCHE APPARTEMENT (CAMPAGNE), minimum 4 pièces. ☎ 039/23 76 80 ou 039/23 14 70 132-509046

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS NEUFS** de 3 pièces. Libres de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 57 132-12083

La Chaux-de-Fonds, centre ville, à louer pour le 1er juillet, **JOLI APPARTEMENT RÉNOVÉ UNE PIÈCE**, cuisine, salle de douche. Fr. 700.- charges comprises. ☎ 039/28 24 57 132-509091

A louer au Locle, Bellevue 6, **JOLI DUPLEX**. 5 pièces, cuisine agencée, mansardé, cheminée. Date à convenir. Fr. 1280.- charges comprises. ☎ 039/31 27 28, repas. 132-902418

A louer, Combe-Grieurin **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, refait à neuf, balcon, situation calme, libre dès le 1.6.93, Fr. 750.- + charges. ☎ 039/28 34 35 de 14 h - 18 h 30 132-509358

chambre à louer

JE CHERCHE chambre à louer tout de suite, sans confort, même sans chauffage. ☎ 039/23 27 27, répondeur. 132-506608

perdu

Mardi 4.5, La Chaux-de-Fonds **PETITE CHAINETTE OR**, 3 brillants. Bonne récompense. ☎ 039/26 55 06, soir / 039/23 92 18 132-509421

à vendre

POUSSETTE COMBI BÉBÉ CONFORT avec accessoires, très bon état. Lit à barreaux avec literie Mothercare. Planche à voile avec combinaison et porte-planche. Prix intéressant. ☎ 039/41 36 38 132-508871

UN NATEL C, 1 chargeur de table, 2 accumulateurs, 1 câble pour allume-cigare. Prix Fr. 950.-. ☎ 039/31 60 89 132-507926

TV PHILIPS 70 cm, 100 hz, 1 an, valeur, Fr. 3100.-. Prix à discuter. ☎ 039/26 56 17 132-509410

BELLES POUTRES DE DÉMOLITION. ☎ 039/31 72 33, le soir. 132-902481

divers

Cherche **MUSICIENS** pour animer mariage aux Hauts-Geneveys. Sachant jouer divers styles. Libres le 3 ou 10 juillet de 14 à 22 heures environ. ☎ 031/731 22 91 (soir). 132-509303

DUO anime mariages, sociétés, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-106

marché de l'occasion

Cherche à acheter **VTT, 21 VITESSES**, garçon 10-12 ans. ☎ 039/28 21 16 132-509369

A vendre particulier, **MERCEDES 250 DIESEL**. Prix à discuter. ☎ 039/26 90 73, heures repas. 132-509422

SUZUKI VITARA WAGON JLX, 1989, 63 000 km, expertisée, Fr. 12 500.-. ☎ 039/28 24 57 ou 077/37 32 62 132-509091

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary

Un esprit régional

L'Association des œuvres d'utilité publique du district (AOUP), présidée par le préfet Marcel Monnier, tenait hier soir ses assises annuelles, avec les rapports des institutions auxquelles elle sert de support juridique et une modification statutaire qui révèle un esprit ouvert sur la région.

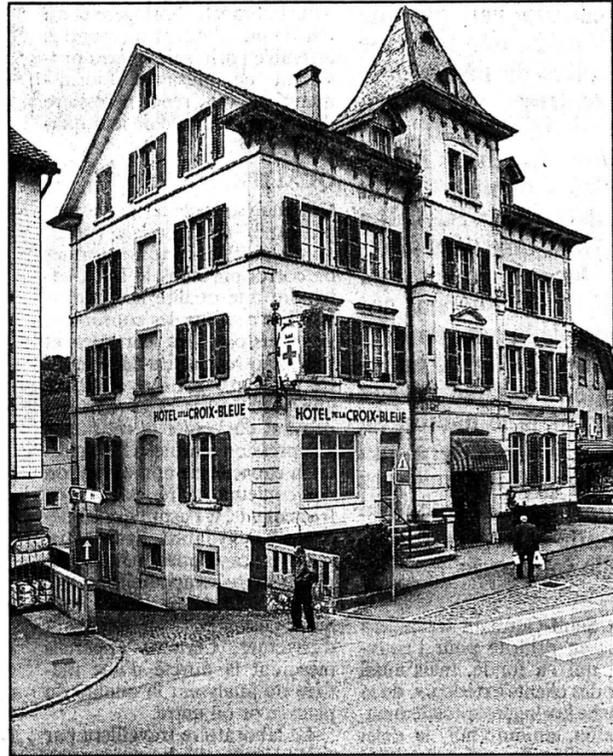
Le home pour personnes âgées présente un taux d'occupation de 100%, avec 73 pensionnaires et deux lits réservés aux cas urgents. Il a lancé en 92 son journal interne, ainsi que les vacances pour ses pensionnaires, énorme succès qui sera répété.

Le décompte définitif n'ayant toujours pas été présenté, on ne peut chiffrer la part des coûts de construction qui demeurera hors répartition des charges. L'exercice 92 boucle sur un excédent de dépenses de 537.000 francs, qui passe à la répartition des charges, tandis que la situation financière de la ferme continue à s'aggraver un peu.

Le Service social pour maladies pulmonaires et de longues durées a soigné 230 patients l'an dernier, l'infirmière ayant effectué pas moins de 1674 visites, démarches, consultations et autres transports. Une ombre sur le service: la centralisation envisagée par le canton mettrait son existence en péril. A suivre.

NOUVEAU PROJET DU HOME D'ENFANTS

Au centre de pédagogie curative (home d'enfants), les effectifs ont nettement augmenté depuis août 92 (de 22 à 32 internes) et le home de jour (7 enfants) fait



Tramelan, ancien hôtel de la Croix-Bleue

Le Parlement vient de le décider: ce bâtiment abritera «L'envol», centre spécialisé en alcoologie, selon l'appellation approuvée hier soir par l'AOUP. (Impar-Gerber)

l'objet d'un évaluation après ses deux premières années expérimentales. On ne s'y repose pourtant jamais sur ses lauriers, les responsables de l'établissement ayant mis au point et présenté un avant-projet pour la création d'une structure d'accueil destinée aux enfants de zéro à six ans qui souffrent de carences graves dans leur milieu naturel. Le home cherche un président, suite à la démission d'Otto Borruat pour cause de maladie.

Au Foyer des jeunes, l'effectif a passé de 15 à 25 pensionnaires, l'année 92 étant marquée par l'extension aux bâtiments de la rue Jonchères. A l'évidence, cette institution fonctionne fort bien.

Autre bonne nouvelle, tombée le 5 mai: le Grand Conseil a donné son feu vert à la création du Centre d'accueil pour alcooliques de Tramelan. Prochaine étape: le lancement de l'action financière pour réunir les fonds propres.

Tel n'est malheureusement pas le cas du Centre de réhabilitation par l'occupation prévu à Corgémont et sur lequel le canton, vu sa situation, n'a pu encore entrer en matière. Le besoin s'en fait ressentir toujours davantage, 89 personnes concernées, pour la plupart très jeunes, ayant été recensées dans la région. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Perturbation entre Sonceboz et Tavannes L'excuse des CFF

Des travaux nocturnes de réfection intégrale de la voie CFF ont débuté entre Sonceboz et Tavannes. Hier, des difficultés techniques ont empêché de rendre la ligne à la circulation pour les premiers trains de la matinée. Un service d'autobus a été organisé au pied levé entre ces deux gares, mais il en est résulté des retards et des inconvénients pour les voyageurs et le courrier postal. Le trafic normal a été rétabli à 9 h 15. Les Chemins de fer fédéraux s'excusent de ces désagrèments.

Radio-TV Prix bernois

La Fondation bernoise pour la radio et la télévision, qui récompense les contributions favorisant une meilleure compréhension entre les régions linguistiques, a remis un prix de 4000 fr à la TSR pour son émission «L'Europe à Trogen». «Espace 2» s'est vu remettre 3000 fr pour un portrait de Matthias Zschokke.

Fédération laitière bernoise

Inquiétude La récente décision du Conseil fédéral d'abaisser de dix centimes le prix du lait inquiète la Fédération laitière bernoise (FLB). Les mesures de compensation décidées sont insuffisantes, a souligné hier à Berne le président de la FLB, William Wyss. La FLB doit faire face au déficit de 2,8 millions de francs enregistré en 1992 par le groupe Interlait S.A.

Bienne

Portes ouvertes au «Work-In»

Le Work-In, projet issu du Drop-In et existant depuis 1987, est une entreprise de réinsertion professionnelle pour anciens toxicomanes et personnes marginalisées. Les usagers-ouvriers/ères ont la possibilité de se confronter au monde du travail et d'acquiescer de l'expérience dans des domaines tels que la construction, la rénovation, les nettoyages, le service clientèle et le jardinage. L'institution, sise à la rue de Boujean 165, ouvre ses portes au public, samedi de 9 à 15 h. (de)

Grand Conseil bernois: suite et fin (provisoire) du débat sur la BCBE

De la lumière, mais pas trop...

Certes, la Commission des finances est chargée encore de faire la lumière sur certaines questions. Mais dans sa majorité, le Grand Conseil n'en veut pas trop, de la lumière, sur la fameuse affaire de la Banque Cantonale. Pas de commission spéciale d'enquête (CEP), donc, et pas davantage de recherche sur une éventuelle responsabilité civile.

Ueli Augsburger sera donc seul à payer la facture morale et politique de l'affaire... La démission du directeur des Finances, pour la fin de son second mandat, semble avoir satisfait l'appétit de vérité et de justice du Grand Conseil, dans sa majorité du moins.

Une majorité qui ne veut pas engager d'autres forces dans une enquête fastidieuse; puisque, outre l'idée de Commission spéciale d'enquête lancée par la Liste libre, le Parlement a rejeté, par 77 voix contre 100, l'amendement de Samuel Bhend au rapport sur les banques présenté par la Commission des fi-

nances. Le député socialiste souhaitait qu'un expert indépendant détermine dans quelle mesure la responsabilité civile des organes de la banque et de leurs membres peut être invoquée.

Dans les rangs socialistes, on en appelait à ce que toute la lumière soit faite sur l'affaire. «Nous devons aux citoyens et contribuables de mettre en œuvre tous les moyens à notre disposition pour éclaircir cette affaire», s'exclamait Margret Kiener. Et la gauche d'en appeler à un souci d'équité, en soulignant que la direction générale de la banque, de l'époque s'entend, ne devrait pas être exclue des enquêtes.

«Je suis surpris que le Parlement ne mette pas davantage de soin à éclaircir cette affaire, après même qu'il eut reproché sa timidité au rapport Andersen», ajoutait Samuel Bhend, tandis que Christoph Steinlin craignait de voir le Gouvernement violer ses devoirs d'intention en renonçant à toute action civile.

Le vote nominal n'a pourtant

pas suffi à avaliser l'amendement Bhend (rejeté à 7 contre 6 par la Commission des finances) la majorité du Parlement préférant en quelque sorte effacer l'ardoise des organes bancaires qui ont démissionné depuis.

La version initiale a donc passé la rampe, qui donne mandat à la Commission des finances de faire la lumière sur deux questions, à savoir: que penser de l'attitude du gouvernement, de ses membres, du Grand Conseil et de ses organes de surveillance durant les années 86 à 90? Comment organiser désormais en connaissance de cause la surveillance de la banque? Et enfin quels enseignements peut-on en tirer, le cas échéant, pour d'autres institutions soumises à la surveillance du canton?

On renonce donc à une enquête plus approfondie - jugée onéreuse et sans aucune garantie de résultat - quant aux responsabilités engagées exactement, pour s'en tenir à un genre de jugement de valeur qui doit servir de garde-fou pour l'avenir de la BCBE. (de)

Canton de Berne: la chasse en 1993

Besaces sans bécasse

Le Gouvernement bernois a approuvé une série d'amendements concernant la nouvelle ordonnance sur la chasse, tandis qu'était publié le règlement 93. On ne chassera pas la bécasse, tandis que la patente ad hoc permet toujours de tirer trois chamois.

A la demande de l'Association cantonale de chasse, seuls les titulaires d'une patente pour la chasse au chamois pourront à nouveau chasser le cerf, en septembre.

Les autres amendements approuvés par le Gouvernement concernent le contrôle du gibier, le tarif des émoluments, les dis-

tances autorisées de tir et l'usage de véhicules à moteur pour la chasse.

Contrairement au vœu des chasseurs, la bécasse continuera d'être protégée sur l'ensemble du territoire cantonal.

CHEVREUILS: SELON LES RÉGIONS

Parallèlement, la Direction de l'économie publique a publié le règlement sur la chasse pour 93, qui maintient à trois le nombre de chamois par chasseur.

Pour la chasse au chevreuil, ce nombre demeure fixé à deux sur l'ensemble du canton, avec des distinctions de catégories entre les différents arrondissements. Cette solution n'étant pas jugée

satisfaisante, car ne tenant pas suffisamment compte des dégâts considérables causés par le gibier dans certaines parties du canton, on prévoit, avec l'accord du garde-faune, de laisser chasser dans ces régions jusqu'à deux groupes de chasseurs. La chasse en sera ainsi plus fructueuse.

Par ailleurs, le directeur de l'Economie publique a nommé une commission spéciale, où sont représentés exploitations agricoles et forestières, chasseurs, associations de protection de la nature et administration. Cette commission élaborera, d'ici à décembre, des propositions relatives à la chasse au chevreuil différenciée. (oid)

Réorganisation de la justice bernoise

«Maintenez nos postes!»

Dans une motion déposée hier, le député UDC Roland Benoit se penche sur la réorganisation de l'administration de la justice et des tribunaux, en demandant au gouvernement de renoncer à former un arrondissement englobant le Seeland et le Jura bernois, de maintenir dans les districts francophones les places de travail à eux nécessaires et de ne pas rationaliser la justice aux dépens d'une décentralisation pro-

née par certains milieux très au fait des besoins en la matière.

Le maire de Corgémont souligne que la réunion du Seeland et du Jura bernois irait à l'encontre de la particularité de la région francophone, particularité reconnue même dans le rapport Widmer. Et d'ajouter que la restructuration prévue ferait perdre au Jura bernois 13,3 postes de travail, déplacés à Bienne. (de)

Délégation pour les affaires jurassiennes

Un rôle à renforcer

Dans un postulat déposé hier au Grand Conseil neuchâtelois, le socialiste prévôtais Frédéric Graf, ainsi que 15 cosignataires, invitent le gouvernement à redéfinir les tâches de la Délégation aux affaires jurassiennes et des organes qui en dépendent. Ils souhaitent notamment que soit institué un «échelon de contrôle adéquat».

Le postulat s'appuie sur le rapport livré récemment par Dominique Haenni sur mandat du gouvernement et consacré à la situation des Romands dans le canton.

Or ce rapport déclare notam-

ment que la Délégation pour les affaires jurassiennes est beaucoup trop faible, et suggère qu'elle devienne «le coordonnateur des activités administratives des directions, en ce qui concerne la minorité francophone du canton».

Dominique Haenni estimerait judicieux de lui donner un véritable pouvoir propre à exécuter les décisions gouvernementales.

Les postulants soulignent enfin qu'est manifeste l'absence d'un organe de contrôle, chargé de veiller à ce que les directives du Conseil exécutif soient appliquées. (de)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

NAISSANCE

Ariane et Hans-Ueli
SPRUNGER-AELLIG
ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

XAVIER

le 10 mai 1993

Maternité de l'Hôpital
à Saint-Imier

P.-Charmillot 93
2610 Saint-Imier

132-509430

Un laboratoire d'analyses industrielles s'ouvre à Porrentruy

Une première dans le canton

Depuis un peu plus de deux mois, une fabrique de boîtes de montres de Porrentruy a ouvert, dans cette ville, un laboratoire d'analyses industrielles baptisé Pont Saint-Germain S. A. Il a pris ses quartiers dans des locaux loués aux CFF et qui donnent sur le quai de la gare de Porrentruy. Il s'agit d'un laboratoire unique en son genre dans le canton du Jura. Il réalisera un large éventail d'analyses de matières à l'intention de toute entreprise industrielle intéressée.

dans la branche horlogère et au fait qu'un fabricant de montres assemble parfois des pièces provenant de plusieurs fournisseurs, ce qui rend nécessaire d'avoir la certitude de leur qualité.

QUALITÉ

Ces analyses portent par exemple sur la résistance de l'acier, sur ses réactions à toutes formes de corrosion, dans le but d'atteindre une qualité irréprochable. Les cadrans, les couronnes, les poussoirs, les barrettes et toutes autres parties de la montre peuvent ainsi être soumises aux tests utiles. Ces derniers peuvent concerner la résistance à la pression marine, à l'humidité, la capacité de non-altération des couleurs, la résistance aux frottements, à l'usure qui en découle, à l'oxydation. Seront aussi utiles les coupes métallographiques que les appareils perfectionnés, dont est doté Pont Saint-Germain, permettront d'effectuer. Certains appareils mesurent la dureté d'une matière ou analysent la qualité du pliage ou ou autre.

Le laboratoire travaillera par prélèvements d'échantillons pris au hasard dans une série de pièces. Ces analyses remplaceront les contrôles visuels dont on devait souvent se contenter jusqu'à présent.



Nouvelle industrie à Porrentruy

Le laboratoire dispose de microscopes perfectionnés.

(Giordano)

AIDE ÉLECTRONIQUE

Pont Saint-Germain dispose de microscopes agrandissant jusqu'à 1000 fois et reliés à une caméra et à une vidéo qui facilitent l'examen d'une pièce sur écran. On peut aussi comparer la pièce examinée avec les plans de fabrication et mesurer les divers paramètres et cotes requises par les plans. Un microscope permet de mesurer à un dix millièmes de

centimètre près. Une imprimante en couleurs restitue sur le papier les pièces ainsi analysées.

Le laboratoire emploie deux laborantines qui travaillent avec un ingénieur de la maison mère, en collaboration avec le chef de fabrication M. Jean-Marie Faire.

Forme du pas de vis, filetage, taraudage, résistance à la sueur, aux agents chlorés ou soufrés, vieillissement climatique, ternis-

sement des surfaces, altération des joints, résistance des verres, autant d'interrogations qui trouveront une réponse grâce à l'équipement du laboratoire Pont Saint-Germain S. A. Il présente, en outre, dans ses vitrines quelques appareils de haute précision, tels que des loupes binoculaires, projecteurs, lunettes d'observation de la nature, microscopes.

Victor GIORDANO

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Pèlerins de Lourdes Jurassiens de retour

Les pèlerins jurassiens, en partance pour Lourdes, sont revenus dimanche matin dans le Jura. Comme l'a relevé l'abbé Pierre Rebetez, ancien curé de Saingelégier et accompagnant, le bilan de ce 71e pèlerinage, placé sous le thème des pauvres et des déshérités, est très positif. Il relève notamment «l'engagement à 120% (!) des brancardiers et infirmières» ou des moments inoubliables comme l'onction des malades. (mgo)

Porrentruy

Sportifs méritants récompensés

Selon le rapport de la Commission des sports, le Conseil municipal de Porrentruy a récompensé une vingtaine de sportifs méritants qui se sont distingués en 1992. Parmi eux se trouvent le coureur ayant participé au championnat du monde de duathlon Jean-Claude Jubin, le footballeur Régis Rothenbuhler, de Xamax et, pour leur participation aux championnats suisses, la judoka Adeline Aubry, Stéphane Dick, foot de table et Antonion Vico, en powerlifting. (vg)

Unité jurassienne

Songeurs au partage des biens!

Dans un communiqué, l'Unité jurassienne se réfère à la situation catastrophique des finances cantonales bernoises, au refus populaire d'un emprunt de 900 millions et à une nouvelle proposition d'un emprunt public de 700 millions. Si ce marasme financier se répercute au détriment des communes dans le Jura-Sud, poursuit UJ, c'est le moment de penser aux 300 à 400 millions qui découleraient du partage des biens entre Berne et le Jura-sud et ce que ce dernier recevrait s'il participait à l'édification d'un nouvel Etat cantonal, que ce soit un canton du Jura historique ou un canton du Jura-Sud. (comm.vg)

Office des assurances sociales

Une riche activité

Le rapport de gestion de 1992 de l'Office cantonal des assurances sociales relève que les bénéficiaires potentiels de prestations complémentaires (PC) ont été avisés personnellement en décembre dernier et invités à demander l'octroi de telles prestations.

Le choix des destinataires a été fait sur la base des données des agences communales et du Service des contributions. On ne connaît pas encore le résultat de cette démarche qui constitue un prolongement très heureux et judicieux de l'étude sur la pauvreté dans le Jura. Il faudra évidemment voir si les personnes concernées ont effectivement réagi et demandé le soutien auquel elles auraient droit ou si, le cas échéant, il sera nécessaire d'entreprendre d'autres démarches.

La Bulle à Chevenez

Banques et développement

Sous la Bulle du Forum économique des régions, le thème des banques et du développement économique régional n'a pas soulevé les passions. Une trentaine de personnes ont participé à la discussion. Un sort a d'abord été fait aux «bénéfices farfelus des banquiers». Ils ne représentent souvent qu'un modeste pourcentage des fonds engagés. Selon Martial Raval, de la Société de Banque Suisse, on ne voit pas poindre de leur d'espoir dans les mois à venir sur le plan économique, ce que la baisse continue des taux d'intérêt contredit, du moins certains l'espèrent-ils.

Le débat a démontré notamment que nul ne reprochera aux banques de faire preuve de retenue dans l'octroi de crédits à des entreprises dont la rentabilité est douteuse. Mais les banquiers sont-ils toujours en mesure d'apprécier la rentabilité d'un produit? Même ceux qui siègent au sein de (trop) nombreux conseils d'administration d'entreprises n'ont pas le recul néces-

Quoi qu'il en soit, il faut déjà se féliciter de l'initiative prise en l'occurrence par l'administration cantonale et celle des Assurances sociales avec l'appui du ministre des Affaires sociales M. Pierre Boillat.

En raison des nombreuses tâches découlant des prestations de l'assurance-chômage, l'office a dû porter son effectif à 34,5 personnes qui ont travaillé 8668 heures, soit près de 1000 heures de plus qu'en 1991. Depuis 1985, le personnel a augmenté de dix unités soit 40%.

L'Office des assurances sociales a entrepris des actions en réparation de dommages, soit la récupération de cotisations impayées. Sur plus de 203.000 fr en cause, 16.300 fr sont été récupérés, le solde, soit 187.000 fr, faisant encore l'objet de procédures en cours. V. G.

Canton du Jura

Chômage: stable

Le chômage est resté stable dans le canton du Jura en avril. Le Service cantonal des arts et métiers a recensé 1694 chômeurs, soit 10 de plus qu'à fin mars. Le taux de chômage reste à 5,7%.

Près de 57% des sans-emploi ont entre 25 et 49 ans et près de 16% ont plus de 50 ans, a précisé hier le service dans un communiqué. (ats)

FSG au Noirmont

«Venus de nulle part»

«Venus de nulle part» était inscrit au programme du spectacle que vient de donner la FSG devant un nombre public. Une soirée qui demandait aux organisateurs une mise en train réussie derrière les coulisses et une démonstration gymnique de la part des actrices et acteurs de la soirée. Pour toutes les démonstrations diverses, la musique était bien adaptée: «Alphamasso» pour les dames, «Galaxy et Métropolis» pour les pupilles et pupilles, «Cridores» pour les Hommes.

Le meneur des jeux, un extraterrestre, dans un monologue, liait les phases du spectacle sortant du monde imaginaire. Après l'entracte, ce fut Bossu-lenstick, pour les grandes pupilles et «Pip-Pop», pour les petites pupilles, puis «Autoplanus», pour les grands pupilles. Actives et actifs présentèrent une ultime démonstration. (z)

AUJOURD'HUI

CHEVENEZ

• LA BULLE

«Quel développement touristique pour la région?», débat public avec B. Varrin, L. Maillard, J.-M. Maître, M. Beuret, F. Erard, J. Ouevray. 20 h 30.

Gouvernement jurassien

Un bilan, après 15 ans

Dès octobre prochain, le Gouvernement jurassien changera de visage, en raison des démissions de François Mertenat et Gaston Brahier. C'est le moment de dresser le bilan de quinze années d'activité gouvernementale, d'en mesurer les actifs et les passifs.

Avec le recul, l'éviction des radicaux durant deux législatures apparaît comme un épiphénomène sans lendemain. Ferme volonté à la création du canton par le Rassemblement jurassien qui avait entraîné les partis autonomistes dans son sillage, cette éviction a pris fin par l'entrée du ministre Gaston Brahier à l'exécutif cantonal, en 1986. Au fil des années, on s'est rendu compte que ne pas avoir voulu la création d'un canton ne constituait pas une faute rédhibitoire. Gaston Brahier, avec l'emphase amusante qu'on lui connaît, a accompli un parcours ministériel presque sans faute, maîtrisant notamment à merveille la réforme scolaire.

Les quatre autres ministres ont eux pu agir dans la continuité et le bilan que l'on peut en tirer, après quinze ans, est globalement positif. Pour en arriver à cette conclusion, il faut parvenir à ne pas considérer seulement les deux dernières années, mais avoir au contraire en mémoire

les trois premières législatures. Le Gouvernement s'est montré compétent là où l'on craignait le plus son inexpérience, soit dans la mise sur pied de l'administration. L'exécutif n'a certes pas toujours joué de manière satisfaisante son rôle d'employeur, notamment dans la consultation des syndicats du personnel. Mais, par la mise sur pied de cours de perfectionnement et par une politique salariale ni excessive ni timorée, l'exécutif a bien rempli son rôle.

Sur le plan politique, le Gouvernement a favorisé une large amélioration des prestations sociales et une diminution de la pression fiscale. Durant treize ans, il l'a fait tout en présentant des comptes non déficitaires, ce qui mérite plus qu'une pâle louange.

S'agissant de la réunification, malgré de nombreuses accusations de tiédeur, le collège gouvernemental a poursuivi une politique réfléchie qui a débouché sur le Rapport de la commission de médiation, fort bien accueilli dans le canton. Les contempteurs du Gouvernement en ont été pour leurs frais, dans ce domaine. Dans un prochain article, nous verrons dans quels domaines le Gouvernement a commis des erreurs qui doivent être aujourd'hui portées à son passif. V. G.

Cambrioleurs identifiés

Dans le courant du mois d'avril et au début mai, plusieurs cambriolages ont été perpétrés dans des pharmacies et un cabinet médical de la vallée de Delémont. Après enquête, les auteurs ont été identifiés grâce notamment au témoignage des voisins. Il s'agit de jeunes toxicomanes habitant dans la ré-

gion. Par ailleurs, une malencontreuse erreur s'est glissée dans le rapport d'activités de la police cantonale («L'Impartial» du 4 mai).

En effet, en matière de stupéfiants, il ne s'agit pas d'une augmentation de 47,5%, mais de 83,5% de dénonciations par rapport à 1991.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Dynamisme spatial?

Dans le No du 24.4 de «L'Impartial», M. Mario Sessa a commenté le colloque tenu au Club 44, de l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel (IRER).

Les présidents des villes y ont fait – à nouveau – de bien belles déclarations qui ne les engagent à rien. Les pauvres: ils ont déjà tant de soucis avec leurs villes!

Aussi comprend-on la conclusion de M. Sessa:

«Bien qu'en fonction depuis deux ans pour l'un, plus du double pour l'autre, les présidents des villes de Bienne et La Chaux-de-Fonds se sont rencontrés pour la première fois hier...»

Hélas! Ce ne sont pas deux ou quatre années qui ont été perdues, mais 20 années.

C'est en effet en 1974 que l'Institut d'aménagement du territoire (ORT) présentait aux conseillers d'Etat et aux aménagistes cantonaux «La conception directrice nationale» dite «CK 73», destinée à être un instrument de dialogue entre Confédération et cantons. «CK 73» présentait une conception, réfléchie et raisonnable, issue des dix conceptions directrices étudiées par l'ORT.

Pour revitaliser notre région, «CK 73» prévoyait la création d'un centre moteur formé des villes de Neuchâtel et Bienne.

Par la suite l'Université de Neuchâtel proposait d'y adjoindre La Chaux-de-Fonds: les trois villes devant définir une politique commune capable de dynamiser la région. Les autorités cantonales et communales n'exprimèrent que du mépris pour «CK 73», accusant ses auteurs d'esprit technocratique et

dominateur et refusèrent le dialogue proposé. «CK 73» montrait pourtant clairement l'importance d'une métropole pour le développement d'une région. Plus tard, l'étude de Georges Fischer «Die Entwicklungen des Kantonalen Volkswirtschaften seit 1965» apporta la preuve que les cantons industriels – sans métropole – qui avaient un haut revenu en 1965, ont connu de 65 à 78 le développement minimum.

Malheureusement, en 1988 encore, notre chef de l'Economie publique ne considérait les autres cantons que comme de dangereux concurrents. Que valent donc réellement tous les beaux discours sur «l'Arc jurassien» et la «Collaboration transfrontalière»?

En fait, nos édiles, tant communaux que cantonaux sont élus pour défendre les intérêts directs et à court terme, de leurs communautés. Ils sont donc particulièrement mal placés pour déléguer une partie de leurs compétences à une autorité régionale qui ne pourra éviter d'exiger des sacrifices à leurs administrés en faveur d'un développement à long terme.

Si l'on veut progresser on sera donc amenés à instituer des «gouvernements régionaux» démocratiquement élus. Et ceci soit directement par l'ensemble des électeurs, soit par les législatifs des communautés concernées. Par exemple, les législatifs communaux éliraient un exécutif régional de 3-7 membres siégeant à intervalles réguliers – comme un Conseil d'administration qui nommerait un administrateur régional élément moteur et animateur de la Région. Une grande région comme

«L'Arc jurassien transfrontalier» ne peut être créée par des décrets des autorités supérieures, mais doit se constituer organiquement de bas en haut, par étapes, par la collaboration de régions déjà structurées.

Dans cette optique, il faut, dans notre canton, remplacer les six districts, strictement administratifs, par quatre régions:

Le «Val-de-Ruz» et le «Val-de-Travers», qui forment déjà deux régions LIM «Le Littoral» regroupant les districts de Neuchâtel et Boudry et formant une unité centrée sur la ville. Les «Montagnes neuchâteloises» assurant l'étroite collaboration des deux districts et des deux villes, condition de leur avenir.

Deux régions: «Montagnes» et «Littoral» dynamiques seraient à même d'offrir à nos amis jurassiens bernois – poches de nous – une possible solution à leurs problèmes. A eux seuls de juger et décider.

Une chose est certaine: séparer Bienne du Jura par une nouvelle frontière serait un anachronisme. Il faut – au contraire – s'efforcer de court-circuiter les frontières qui morcellent l'Arc jurassien côté suisse...)

Les citoyens de l'Arc jurassien doivent être convaincus que seule, la collaboration de toutes les forces vives de la Région, permettra d'assurer son avenir face à des concentrations favorisées telles le Triangle d'Or et l'Arc lémanique.

Un arc jurassien suisse dynamisé sera le meilleur atout pour une collaboration transfrontalière.

Paul Huguenin
Lonay



SAINT-IMIER

Même si je passe par la vallée obscure, je ne redoute aucun mal, Seigneur, car tu m'accompagnes.
Ps. 23.4

Madame et Monsieur Gertrude et Carmelo Russo, leur fille Cristina, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur Silvana et Nusret Russo-Bakić, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur Clara et Robert De Souza, leur fils Laurent, à Thoune;

Monsieur et Madame Heinz et Liesbeth Ryser, et leurs enfants, à Berne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Johanna GALLI

leur chère maman, grand-maman, sœur, tante et amie, enlevée à leur tendre affection après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

SAINT-IMIER, le 11 mai 1993.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, jeudi 13 mai à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle du cimetière de Saint-Imier.

Domicile de la famille: Madame Gertrude Russo
rue du Vallon 16
2610 Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

CORCELLES

Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours? Le secours vient de l'Eternel qui a fait les cieus et la terre.

Madame Eglantine Tissot-Haldimann, à La Sagne:

Jean-Pierre et Tukta Tissot et leur fils Jean-François, à La Sagne,

Nelly et Eric Thommen-Tissot, leurs enfants
Florence et Raphaël, à Marly;

Les descendants de feu Christian Hostettler-Guye,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Rosa HOSTETTLER
née HALDIMANN

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui lundi, dans sa 69e année, après quelques semaines de maladie.

2035 CORCELLES, le 10 mai 1993.
Chemin Bariller 6.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de LA CHAUX-DE-FONDS jeudi 13 mai, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Adresse de la famille: Madame Eglantine Tissot
Crêt 89
2314 LA SAGNE.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les familles Pelli et Grafato annoncent le décès de

Monsieur
Duilio PELLI

à Ponte Giurino le 11 mai 1993.

Les obsèques auront lieu à Ponte Giurino (Bergamo).

Adresse de la famille: Via Stoppani 34
24030 Ponte Giurino.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

FRANCIS MONNIER

son épouse, ses enfants et sa famille, expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons leur ont été un précieux réconfort.

Lorsque le jour est arrivé, la citadelle croule.
Proverbe éthiopien

Un homme qui dit tout ce qu'il pense et comme il le pense est aussi inconcevable dans une ville qu'un homme allant tout nu.

Anatole France

FAIT DIVERS

Le Locle

Collision

Hier à 7 h 40, M. A. H., de Villiers, au volant d'une camionnette, quittait une place de parc sur la place Hendrière pour s'engager sur la rue Andrié avec l'intention d'emprunter la rue Bournot en direction ouest. Au cours de cette manœuvre, il a percuté la voiture conduite par M. J. C. F., du Locle, qui circulait rue Andrié en direction nord.

Neuchâtel

Début d'incendie

Hier vers 15 h 10, le SIS de Neuchâtel est intervenu rue des Fahys devant l'immeuble No 129 pour une benne de chantier en feu. Ce début de sinistre a été rapidement circonscrit. Les causes sont indéterminées pour l'instant.

CARNET DE DEUIL

Saignelégier

C'est à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds qu'est décédée samedi Mme Alice Ritter-Paratte, dans sa 84e année.

La défunte a effectué sa scolarité aux Emibois, son village natal et à l'Ecole secondaire de Saignelégier. C'est à Lucerne qu'elle a appris la profession de couturière. Elle s'engagea ensuite dans un atelier de La Chaux-de-Fonds avant d'effectuer un stage de perfectionnement à Paris.

Dotée d'une excellente maîtrise professionnelle, elle décida de se mettre à son compte et ouvrit un atelier aux Emibois, au domicile de ses parents. Par un travail de qualité, Mme Ritter ne tarda pas à s'assurer une nombreuse et fidèle clientèle.

Ayant épousé M. Aurèle Ritter, employé aux Chemins de fer du Jura, elle s'établit à Saignelégier où elle continua à servir sa clientèle. Durant plusieurs années, Mme Ritter fit partie de la Commission de couture de l'Ecole secondaire.

Par la suite, son mari fut nommé chef de gare à Vendincourt, poste qu'il occupa durant plusieurs années jusqu'au moment où un accident de travail lui coûta la vie. Mme Ritter, qui n'a pas eu d'enfants, revint s'établir à Saignelégier pour se rapprocher de sa famille. (y)

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Promesses de mariage

Jäggi Hugo Franziskus et Sandoz-Otheneret Anne-Marie. – Bringolf Boris et Pellaton Natacha. – Loewer Pierre et Thongkham Tim. – Stehlé Denis Michel et Berger Nathalie Marie-Josée.

Mariages

Dos Santos Moreira Alvaro et Dias Baltazar Cristina Maria. – Munoz Suarez Adolfo et Patarroyo Vargas Elisabeth. Arulantham Anantharajah et Sebatnam Jeyarani.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

● MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

CORGÉMONT

● MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

● MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

● MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

● PHARMACIES

H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

COMMUNIQUÉ

Volée d'architectes à l'EPFL

Diplômés de la région

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) vient de décerner les diplômes d'architecture de la volée d'avril 1993. On compte parmi la liste des récipiendaires quelques jeunes architectes de la région. Ce sont Natacha Gagnebin et Deborah Piccolo, de La Chaux-de-Fonds, qui ont traité conjointement, comme mémoire de diplôme, des déchets et la ville: nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères à La Chaux-de-Fonds. Pascaline Gresset, de Corcelles (NE), a présenté la reconstruction des Jeunes Rives à Neuchâtel et la construction d'un parking. Patrick Cuhe, de Corcelles également, a choisi le thème de logements en ville avec mixité d'activités à Neuchâtel.

Vincent Reuby, du Col-des-Roches, a traité (avec Eric Honnegger, de Gurbrü/BE) de la gare de transport combiné et de ferroutage à Bâle. Gilles-Olivier Weber, de Courtelary, a étudié (avec Patrick Keller, de Lausanne) la transformation temporaire de l'aula de l'EPFL en tant que lieu d'exposition de diplômes d'architecture. Anne Wermeille, de Saignelégier, s'est attachée au projet d'une station de métro à Porto et à l'interface de Boavista. Anne de Montmolin, d'Evillard, s'est intéressée aux plans d'un manège à Tramelan. Enfin Nathalie Kury, de Vicques, a choisi (avec Laurence Salamin, de Sierre), un centre œcuménique à La Blécherette). (comm/nm)

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.712.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Jacques Mettraux.

Monde et Suisse: Daniel Droz.

A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Denise de Ceuninck, Alain Meyrat.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.

Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.

Val-de-Ruz: Simone Ecklin.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Egger.

Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.

«Singulier»: Sonia Graf.

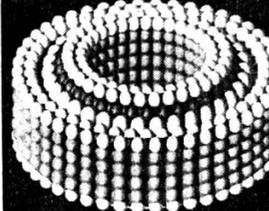
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.

Dessinateurs: Elzingre, Tony.

Suisse romande

7.55 Les Babibouchettes
8.00 Journal canadien
8.25 Oh! les filles
8.55 Coup d'pouce emploi
9.00 Top models
9.20 Viva
10.10 Le cercle de feu (série)
10.35 Le retour d'Arsène Lupin (série)
11.30 Vive les animaux
11.55 K 2000 (série)
12.45 TJ-midi
13.10 Virginia
13.35 L'inspecteur Derrick (série)
14.35 Starsky et Hutch (série)
15.45 La fête dans la maison (série)
16.05 Capitaine Fox!
16.30 Cyclisme (Suisse italienne).
17.40 L'homme qui tombe à pic (série)
18.30 Top models (série)
18.55 Téléduo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir - Météo
20.00 Football (Chaîne alémanique).
20.10 A bon entendeur
20.40 On a tué mes enfants Deuxième partie.

A 22 h 10
Télescope
Nanotechnologie: la mort de la mort?
Le terme est encore peu familier. Il vient du grec «nanos», petit. Petit au point qu'il réduit ce qu'on lui accole un milliard de fois. La nanotechnologie est donc la technologie du milliardième.



22.50 TJ-nuit
22.55 L'oreille
0.30 Coup d'pouce emploi
0.35 Bulletin du télétexte

TV 5 Europe

6.00 Peau de banane
6.30 Télématin
7.25 Météo TV5
7.30 Télématin
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Flash canal infos, météo
8.30 Le jardin des bêtes
8.55 Flash canal infos
9.00 Au nom de la loi
10.00 Parole d'école
10.30 Magellan
10.45 Science cartoon
11.00 Objectif Europe
11.30 Magazine européen
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo TV5
12.45 Journal suisse
13.15 Peau de banane
13.40 Jamais sans mon livre
14.40 A vos amours
15.30 Scully rencontre
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Bouffée de santé
17.20 La cuisine des Mousquetaires
17.35 Le jardin des bêtes
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5 et météo
18.55 Revue de presse africaine
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.30 TJ belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal TF1, météo
21.30 Théâtre: La trilogie de la villegiature (fin)
22.50 Bas les masques
0.00 Journal Soir 3, météo
0.25 En toutes lettres
1.25 La chance aux chansons
2.00 Au nom de la loi
3.00 Parole d'école
3.30 Magellan
3.45 Science cartoon
4.00 Université de nuit

Suisse alémanique

7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.30 Memothek. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. 15.00 Das waren noch Zeiten. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Die 1000. Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

Fréquence Jura

6.00 Infos RSR1. 6.08 Infos FJ. 6.45 Odyssée du rire. 7.00 Infos FJ et météo. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.00 Info FJ. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

6.00 Passions
6.25 Météo
6.30 Club mini zig-zag
7.00 Journal
7.20 Club mini
7.30 Disney club mercredi
9.05 Club Dorothée
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
13.00 Journal

A 13 h 35
21, Jump Street
Série américaine. Avec Steven Williams, Michael Bendetti, Holly Robinson, Peter De Luise. Fuller fait appel à Tracy, de la brigade des stupéfiants, afin de s'introduire dans le milieu des trafiquants, mais Penhall découvre un terrible secret...

14.35 Club Dorothée
17.50 Premiers baisers (série)
18.20 Hélène et les garçons (série)
18.50 Coucou c'est nous
19.45 Le bébé show
19.50 Tirage du loto
20.00 Journal
20.50 Sacrée soirée Spécial Patricia Kaas.
22.45 La gauche s'en va
Le reality show du départ de la gauche. Ce document a pour but de recueillir les impressions de ceux qui ont exercé le pouvoir pendant plus de dix ans.

0.15 Le bébé show
0.30 Remington Steele
1.20 TF1 nuit
1.25 Un cas pour deux
2.20 Remington Steele
3.15 Symphonien
3.45 Les Moineau et les Pinson
4.20 Histoires naturelles
4.50 Musique
5.10 On ne vit qu'une fois
5.30 Histoires naturelles

TCR Téléciné

12.40 Ciné-jeu*
12.45 Cours de langue Victor, Français (10)*
13.00 Jeunesse
14.00 Au fil des mots*
14.25 Le dernier dinosaure
16.10 Montreux Jazz Festival*
16.35 Ciné-jeu*
16.40 Cinéma scoop /avant-première*
17.05 Trailer*
17.25 Winchester et longs jupons
19.00 Ciné-jeu*
19.05 Ciné-journal suisse*
19.10 Au fil des mots*
19.35 Les deux font la loi
20.00 JO rétro*
20.05 Ciné-jeu*

A 20 h 10
Céline
Film français de Jean-Claude Brisseau avec Isabelle Pasco, Lisa Heredia (1992 - 83'). Céline a vingt ans. A la suite d'un drame familial, elle a tout perdu. Geneviève la découvre prostrée sous la pluie, l'accueille, l'apaise, la sauve. Mais des phénomènes étranges surviennent. Céline est sujette à des prémonitions, ceux qui l'approchent sont l'objet de transformations curieuses...

21.35 Cinéma scoop /avant-première*
22.00 Ciné-jeu*
22.05 Ciné-journal suisse*
22.10 Cette semaine à Hollywood*
22.15 L'amour, la vie, les vaches
0.00 Film X (* en clair)

rib Radio Jura bernois

En direct de Lamboing. 7.00 Info pile. 8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10/30 la saga des gens d'ici, avec J.-R. Graf. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonn'occace. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-info, journal. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Sunset Boulevard. 20.00 L'émission sans nom. 21.00 RSR 1.

France 2

5.55 Beaumanoir
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Top models (série)
9.20 Télévisator II
10.50 Dessinez, c'est gagné junior
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.45 Tatort (série)
15.20 La chance aux chansons Michèle Torr: les chansons populaires des bals de France.
16.15 Des chiffres et des lettres

A 16 h 45
Beaumanoir
Une mort annoncée. Avec Nicolas Koretzky, Garence Giachino. Mike a été incinéré. Ses cendres seront répandues dans le désert de l'Arizona. A la veille du baccalauréat, Lola attend le retour de Gaia...

17.10 Giga
19.15 Que le meilleur gagne plus
19.30 Journal
20.15 Football AC Parme-Royal Antwerp.



22.00 Basketball Finale du Championnat de France.
23.40 Journal
0.00 Le cercle de minuit
1.00 Histoire courte
1.10 Euroflics
2.05 Bas les masques
3.15 Emissions religieuses
4.15 La duchesse de Langeais
4.30 24 heures d'info
4.45 Pyramide
5.10 La chance aux chansons

La Six

6.30 Boulevard des clips
7.00 M6 Express
7.05 Contact 6 manager
7.15 M6 Kid
12.05 Papa Schultz
12.35 La petite maison dans la prairie
13.35 Jim Bergerac
14.25 Les années FM
14.55 E = M6
15.25 Fréquentar
16.30 Noubia
17.00 Multitop
17.30 L'étalon noir
18.00 L'homme de fer
19.00 Les rues de San Francisco
20.00 Cosby show
20.35 Ecolo 6

A 20 h 45
L'île de la passion
Téléfilm américain avec Susan Dey, Bruce Boxleitner, Milo O'Shea, etc. Une jeune missionnaire œuvrant sur une île perdue du Pacifique sud, s'éprend d'un militaire américain venu entraîner les autochtones à l'auto-défense.

22.35 Danger... séducteur! Téléfilm d'A. A. Seidelman.
0.10 Vénus
0.40 6 minutes
2.00 Cargo de nuit
2.55 Voir et revoir la France
3.50 La terre des mille colères
4.15 Cheval mon ami
4.40 Les enquêtes de capital

CANAL ALPHA +

14.02 Les 90 ans de l'automobile Martini
14.30 Cuisine chez C. Tattini
14.40 A bâtons rompus avec Michèle Bruno.
17.00 Boulevard des enfants
20.02 Journal régional
20.25 Neuchâtel avec J.-P. Jelmini.
20.31 La météo
20.35 La ville dans la Bible Avec la Société biblique.

France 3

7.00 Premier service
7.30 Bonjour les petits loups
8.00 Les minikeums
12.00 Le 12-13 de l'information
13.00 Les Minikeums
14.20 Doña Beja (série)
14.45 Le magazine du Sénat
15.00 Questions au gouvernement
16.30 Les Minikeums
17.30 Fractales La grande aventure des machines qui parlent: les voix artificielles.
18.00 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour Une autre mer, de Claudio Magris.
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire

A 20 h 45
La marche du siècle
Petits voleurs ont bien tourné. Mal-aimé par une mère qui n'avait pas voulu de lui, François Truffaut vécut une enfance difficile. Fils unique, il meuble sa solitude par la lecture. Fugues et vagabondages jalonnent sa scolarité et son adolescence. Rien ne le prédestine, dans ces années «galère», à la carrière de cinéaste.



22.25 Le soir
23.00 Mercredi chez vous

Suisse alémanique

9.50 Time out. 10.25 Film top. 10.50 Henderson. 11.10 TAFaktuell. 11.35 Alf. 12.00 Lassies Abenteuer. 12.50 Lindenstrasse. 13.30 Diplomaten küsst man nicht. 13.55 Mit dem Wind um die Welt. 14.40 Landschaften unserer Erde. 16.00 Diagonal. 16.45 Kinder- und Jugendprogramm. 18.00 Das Buschkrankenhaus. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Rundschau. 20.00 Fussball: Antwerpen-Parma. 22.20 Concerto grosso. 22.45 Svirza rumantscha. 23.30 Ratgeber-Studio.

ARD Allemagne 1

14.02 Kinder- und Jugendprogramm. 15.30 Frauengeschichten. 16.03 Talk täglich. 16.30 Medisch Zentrum West, Amsterdam. 17.00 Tagesschau. 17.05 Sportschau-Telegramm. 17.10 Punkt 5. 17.25 Die glückliche Familie. 17.50 Regionale Information. 18.00 Die glückliche Familie. 18.30 Tagesschau. 18.45 Happy Holiday. 19.45 Regionale Information. 20.00 Tagesschau. 20.10 Fussball. 22.05 Planungs-Schlach in Berlin. 22.30 Tagesthemen. 23.05 Tampopo (Film).

Allemanne 2

6.00 ZDF-Morgenmagazin. 9.03 Dailas. 9.45 Yoga. 10.03 Gott und die Welt. 10.35 ZDF-Info. 11.03 Der Gefangene von Zanda (Film). 12.40 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tennis. 17.00 Heute - Sport - Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.50 Kartoffeln mit Stippe. 18.45 Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Lauter nette Leute. 20.10 Ein unvergessliches Wochenende. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Zündstoff: die Bombe für die Mullahs. 22.55 Derrick. 23.55 Heute. 24.00 Die Kameliendame (Film).

SW3 Allemagne 3

13.30 Lebenskunde. 14.30 Programmorschau. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Sixteen. 15.45 Die sieben Bitten des Vaterunsers. 16.15 Unterwegs. 17.00 Telekolleg. 17.30 Kinder- und Jugendprogramm. 18.30 Was die Grossmutter noch wusste. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Abendschau. 19.45 Lindenstrasse. 20.15 Ténéré - Wüste der Karawanen. 21.00 Nachrichten. 21.15 Lokalt. 22.15 Dr. med. Erika Werner. 23.05 Das Gift des Bösen (Film). 1.00 Unterwegs nach Santiago de Compostela. 1.05 Nachrichten.

Arte

17.00 Megamix Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
17.50 Le dessous des cartes Magazine de géopolitique de Jean-Christophe Victor.
18.00 Histoire parallèle (193)
19.00 Rencontre Tous les jours deux personnalités différentes appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et que rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
19.30 Destruction d'un paysage fluvial Face à un passé mythologique très riche, on ne peut trouver que dangereux la volonté des Grecs d'aujourd'hui de modifier le cours prestigieux du fleuve Achelous par l'édification de barrages.
20.30 8 1/2 journal
20.40 Cycle: «Le lied» Portrait. Hugo Wolf. Ce soir Musica propose de découvrir le Lied à travers l'œuvre de Hugo Wolf (1860-1903), compositeur certes moins connu que Robert Schumann et Franz Schubert, mais qui a tout autant excellé dans ce genre alliant musique et poésie.

A 21 h 40
Dietrich Fischer-Dieskau
Le poète souabe et pasteur protestant Eduard Mörke publie une première édition de sa poésie en 1838. Peu connus hors de sa région natale, ses vers attirent néanmoins l'attention du compositeur autrichien Hugo Wolf, qui les mit en musique. Dans ce récital filmé, le grand baryton allemand Dietrich Fischer-Dieskau interprète le cycle intégral, accompagné au piano par Hartmut Höll.

23.00 UFA, 75 ans de cinéma Documentaire de Hartmut Bittomski.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 8.00 Euronews. 12.05 La lupoteca. 12.30 I fields: il trascolo. 13.00 TG tredici. 13.10 T.T.T. - Tesi, temi, testimonianze: Ticino magico. 14.05 Calcio: Coppa UEFA. 15.00 Thrashin' - Corsa al massacro (film). 16.30 Textvision. 16.30 Ciclismo: Giro di Spagna. 18.00 Genitori in blue jeans: San Valentino. 18.25 Alf: Bugie cosmiche. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale - Météo. 20.30 Revolution (film). 22.30 TG sera. 22.45 DOC D.O.C.: indiadolate sul ring. 23.40 Omaggio a Bix Beidercke. 0.40 Textvision.

RAI Italie 1

11.05 Film da definire. 11.55 Che tempo fa. 12.00 Buona fortuna. 12.30 Telegiornale Uno. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale Uno. 13.55 Tre minuti di... 14.00 Fatti, misfatti e. 14.30 Tennis: Internazionali d'Italia, maschili. 17.35 Spaziolibero. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.15 Patente da campione. 18.50 Il mondo di Quark. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale Uno. 20.10 Calcio, Coppa delle coppe: Parma-Anversa. 22.15 Telegiornale Uno. 22.20 Linea notte dentro la notizia. 23.15 Mercoledì sport. 0.15 Telegiornale. 0.55 Oggi al Parlamento.

tve Espagne

14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario 1. 15.30 Amor prohibido. 18.00 El menu de cada día. 18.20 Pinnic. 18.30 Mi pequeño monstruo. 19.00 La colodra. 19.35 Pasa la vida. 21.00 Telediario 2. 20.30 Vuelta ciclista a España. 21.30 Quien sabe donde. 23.00 Pausas. 23.15 Espacio sin determinar. 0.30 Telediario internacional.

RTP Portugal

18.30 RTP Junior. 19.00 Rosa dos ventos. 19.30 Passarela. 20.00 Telegiornal. 20.30 A banqueira do povo. 21.00 Apanhados. 21.30 De caras. 22.30 Fecho de emissão.

EUROSPORT Eurosport

12.00 Eurogoals. 13.00 Segeln. 14.00 Eiskunstlauf. 16.00 Ringen. 17.00 Leichtathletik. 18.00 Triathlon. 19.00 Eurofun. 19.30 und 1.00 Eurosport news. 20.00 Basketball. 22.00 Formel 1. 23.00 Fussball.

RADIO RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musique(s). 0.00 Juke-Box.

La Première

9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir: édition principale. 18.22 Forum. 19.05 Baraka, en direct de l'Echandole à Yverdon: sélection suisse du Trophée Radio France de la chanson francophone. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.40 Musique d'abord. 17.05 L'avenir en jeu. 17.35 Chant libre. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires: Hélène Cixous, de C. Eger. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.30 Memothek. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. 15.00 Das waren noch Zeiten. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Die 1000. Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

FM France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.10 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.38 Les démons de midi. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert de la Philharmonia Hungarica. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.03 Domaine privé. 19.05 Soliste: Django Reinhardt. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert. 21.45 Concert du Chœur de Radio France. 23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue: tendances hexagonales.

Collecte nationale en faveur des rhumatisants

Prévention possible du rhumatisme

«C'est le destin qui décide si quelqu'un aura ou n'aura pas de rhumatisme. Il est impossible de se protéger!» Cette affirmation ne reflète qu'une partie de la réalité. Il est certes impossible de prévenir le rhumatisme inflammatoire. On peut toutefois améliorer la qualité de vie des malades à l'aide de mesures préventives dans tous les cas de troubles statiques, de manifestations d'usure et dans quelques autres maladies rhumatismales.

surtout les maladies inflammatoires chroniques des articulations et de la colonne vertébrale, il est possible en revanche d'agir de manière décisive sur le cours de la maladie. Le malade doit prendre ses médicaments en suivant scrupuleusement les prescriptions de son médecin et pratiquer des exercices de gymnastique tous les jours, sans exception, afin de conserver la mobilité et la fonction des articulations atteintes. Il doit apprendre à effectuer ces exercices sous la conduite d'une personne compétente qui le contrôle régulièrement.

La peur du rhumatisme comme une maladie évolutive inéluctable qui nous conduit tout droit au fauteuil roulant n'est pas fondée, aussi longtemps que le malade participe à son traite-

ment. Il serait par ailleurs tout aussi erroné de croire qu'il faut renoncer à son travail et à ses activités préférées, ou se ménager à l'extrême. Les maladies rhumatismales chroniques peuvent être maîtrisées et les poussées douloureuses souvent prévenues, à condition que le malade participe activement, sans perdre courage.

DROIT D'ÊTRE AIDÉ

Personne ne doit lutter seul contre le rhumatisme. Les médecins, les spécialistes des maladies rhumatismales et la Ligue contre le rhumatisme sont là pour aider les malades. En Suisse, la Ligue contre le rhumatisme s'applique à lutter contre la maladie et à encadrer les malades.

A cet effet, elle collabore étroitement avec les médecins, les autorités sanitaires et les institutions sociales. Ses conseils sont bien sûr gratuits. La Ligue contre le rhumatisme aide les patients dans toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie. Elle les informe sur les possibilités de prévention et de réinsertion professionnelle et sociale, sur l'aide et les avantages auxquels ils ont légalement droit et les encourage à faire valoir ces droits. Elle organise encore des cours de gymnastique et de natation, fournit de l'aide au foyer et des moyens auxiliaires.

Les services sociaux et le se-

crétariat de la Ligue contre le rhumatisme sont représentés dans tous les cantons. Les personnes qui le désirent peuvent se faire conseiller personnellement ou par téléphone, sans engagement et sans frais. Personne ne

doit devenir membre de la Ligue contre le rhumatisme pour obtenir un soutien, bien que l'institution se réjouisse tout naturellement des nouvelles adhésions. Vos dons seront reçus avec gratitude au CCP 80-237-1. (Isr)

Maladie No 1

«Je n'ai pas de rhumatisme. Ma femme n'a pas de rhumatisme. Mes enfants n'ont pas de rhumatisme. D'ailleurs, personne n'a jamais eu de rhumatisme dans ma famille. Je ne suis donc pas concerné.»

Cette déclaration, certes réjouissante, ne correspond pas tout à fait à la réalité, surtout dans sa dernière phrase. En effet, le rhumatisme nous concerne toujours plus ou moins. Tout d'abord parce que personne ne peut affirmer avec certitude qu'il ne sera pas atteint - lui ou un membre de sa famille - demain, dans une année ou dans quelques années, par une maladie rhumatismales. Le fait qu'il n'y ait jamais eu un seul cas de rhumatisme dans une famille ne constitue pas une démonstration suffisante. En effet, même une personne en parfaite santé, provenant d'une famille dont les membres ont toujours eu une santé de fer, et vivant de la façon la plus exemplaire

peut avoir un jour du rhumatisme.

Enfin, même celui qui pourrait prouver à 100% qu'il n'aura jamais de rhumatisme, ni lui ni sa famille, ne pourrait toujours pas affirmer: «Le rhumatisme ne me concerne pas». Pourquoi? Tout simplement parce que nous subissons tous indirectement les conséquences du rhumatisme.

En Suisse, 1,2 million de personnes consultent chaque année un médecin pour une maladie rhumatismales. Les coûts économiques de cette situation sont estimés à au moins 2,31 milliards de francs. Au bout du compte, nous devons tous supporter ces coûts, que ce soit sous la forme d'impôts ou de cotisations de caisses-maladie. Nous vivons donc tous indirectement avec le rhumatisme, c'est pourquoi nous devons nous sentir concernés par la maladie No 1 de notre population. (Isr)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (p 23 72 22)
Le journal de Lady M. (de Alain Tanner avec M. Mézières), 18 ans, 20 h 30.

● CORSO (p 23 28 88)
Les enfants volés (de G. Amelio avec E. de Verso), 12 ans, tous les jours 18 h 30 en ital., 21 h, me aussi 16 h.

● EDEN (p 23 13 79)
Et au milieu coule une rivière (de R. Redford avec C. Sheffer, B. Pitt, T. Skerritt, E. Lloyd), pour tous, tous les jours 20 h 45. Arizona dream (de E. Kusturico avec J. Depp, J. Lewis), 16 ans, tous les jours, 18 h.

● PLAZA (p 23 19 55)
Les visiteurs (de J.-M. Poiret avec C. Clavier, V. Lemerrier), pour tous, tous les jours, 18 h 45, 21 h, me aussi 16 h 30. Le livre de la jungle (dessin animé de W. Disney), pour tous, me 14 h 30.

● SCALA (p 23 19 18)
Sommersby (de J. Amiel avec R. Gere, J. Foster), tous les jours, 20 h 30, me aussi 16 h. Maris et femmes (de et avec Woody Allen), 16 ans, tous les jours 18 h 15.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Monsieur le député (de J. Lynn avec E. Murphy), pour tous.

● APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Agaguk (de J. Dorfmann avec L. Diamond Phillips, Donald Sutherland), 12 ans.

● APOLLO 3
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Mensonge (de F. Margolin avec Nathalie Baye), 16 ans.

● ARCADES
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, Sommersby (de J. Amiel avec R. Gere, J. Foster), 12 ans.

● BIO
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, La différence (de Robert Mandel avec Brenda Fraser), 16 ans.

● PALACE
15 h 30, 18 h en V.O., 20 h 30, Toys (de B. Levinson avec R. Williams), 12 ans.

● REX
15 h, 18 h, 20 h 45, Passager 57 (de K. Hooks avec W. Snipes), 16 ans.

● STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Innocent Blood (de J. Landis avec A. Parillaud), 16 ans.

COUVET

● COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIER

● ESPACE NOIR
relâche.

TRAMELAN

● CINÉMATOGAPHE
relâche.

Il faudrait par exemple tenir compte des faiblesses et vices posturaux déjà chez les enfants et les adolescents. Aujourd'hui, le risque augmente et nos adolescents souffrent de plus en plus de surcharges de la colonne vertébrale et des disques intervertébraux. A la longue, ces troubles provoquent des manifestations d'usure lourdes de conséquences.

GYMNASTIQUE NÉCESSAIRE

S'il est impossible de prévenir



Les souffrances cachées sont trop souvent oubliées...

En vedette au Musée d'histoire naturelle

Les vipères, ces malaimées

Le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds inaugure sa saison estivale en ouvrant sa nouvelle exposition qui se tiendra tout l'été et présentera deux espèces de reptiles mal connues et surtout malaimées. Cette exposition tentera de rendre justice en quelque sorte aux deux espèces de vipères vivant dans le canton de Neuchâtel.

Cette exposition a été conçue par le Musée d'histoire naturelle de Fribourg, avec la participation du biologiste-herpétologue Jean-Claude Monney, qui prépare par ailleurs une thèse de doctorat. Le propos des organisateurs est de donner une information objective sur les vipères et de tordre le cou, le mot est de circonstance, à nombre de préjugés et autres rumeurs sans fondement qui ont la vie dure.

On aura d'abord une vision d'ensemble des reptiles, classe des vertébrés auxquels appartiennent les vipères. Une bande audiovisuelle donnera des renseignements complémentaires, tandis que l'on pourra observer «de visu» des vipères vivantes dans deux terrariums. Détail utile, l'exposition sera présentée dans sa version bilingue (puisqu'elle d'origine fribourgeoise), ce qui sera particulièrement judicieux

pour les visiteurs germanophones en vacances cet été.

ASPIC ET PÉLIADÉ

Par ailleurs, une brochure illustrée de 24 pages vient de paraître. Elle présente de manière générale les reptiles et s'attache plus particulièrement aux vipères vivant sous nos latitudes. Il s'agit de la vipère aspic et péliade. La première vit générale-



Têtes de vipères
Vipère aspic (en haut) et vipère péliade (en bas) (sp/mhn)

ment au sud de la Loire, si bien que dans nos contrées, elle ne se reproduit que tous les trois ou quatre ans. En revanche, la péliade, dite aussi vipère du Nord en raison de son acclimatation jusqu'au voisinage du Cerle polaire, s'est bien adaptée aux Alpes. On a observé une reproduction tous les deux ou trois ans dans l'Oberland bernois.

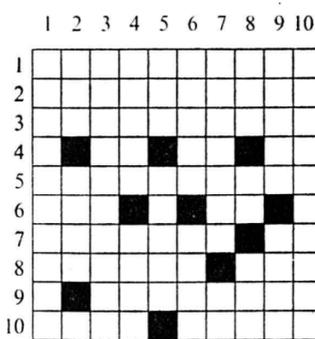
ESPÈCE MENACÉE

Les vipères donnent naissance en octobre à plusieurs vipéaux, qui se lovent autour de la mère, d'où l'expression (nœud de vipères). Les vipères se nourrissent de petits mammifères, de lézards et parfois de grenouilles. Si les vipères sont des serpents venimeux, il faut bien préciser que la vipère ne mord que lorsqu'elle est attaquée ou blessée. Par ailleurs, l'espèce est en voie d'extinction dans certaines de nos régions par suite de la disparition de haies, de lisières, de forêts de feuillus ou des zones humides. C'est donc une espèce qu'il s'agit de protéger. BI.N.

● La Chaux-de-Fonds
Musée d'histoire naturelle
Du 13 mai au 20 septembre
Club 44, 26 mai, 20 h 30
Conférence de J.-Cl. Monney

MOTS CROISÉS

No 318



Horizontalement: 1. Sollicitera. 2. Blesserais. 3. Spécialistes de la machination. 4. Langue. - Lettres pour longue conservation. - En soi. 5. Travaillent dans l'ameublement. 6. Désigne un homme en désordre. - Pour additionner. 7. Satisfaction. - Pronom. 8. Ajouter du poids. - On le croise sur le pré. 9. Déterminera. 10. Eaux à l'envers. - Grandes quantités.

Verticalement: 1. Fis plusieurs fois. 2. Zéro mêlé. - Côté. 3. Fantôme. 4. Après un service. - En outre. 5. Se rendra depuis le bas. - Situées. 6. Souverain noir. - Ville espagnole. 7. Travaille pour l'ameublement aussi. - Se passe sans se mouiller. 8. Morceau de géant. - Ne termine pas une phrase. - Joue de sa baguette. 9. Faire griller retourné. - Supérieure. 10. Aideras.

Solution No 317

Horizontalement: 1. Epicuriens. 2. Méditation. 3. Peel. - Rondo. 4. Ana. - Fius (Suif). 5. Nelmas. - Iab (Bai). 6. Amie. - Sténo. 7. Cus (Suc). - Pied. 8. Hnto (Thon). - Muent. 9. Eden. - Emle (Elme). 10. Restes. - Nép(e). Verticalement: 1. Empanacher. 2. Peenemunde. 3. Idéalistes. 4. Cil. - Me. - Ont. 5. Ut. - Fa. 6. Rarissimes. 7. Itou. - Teum (Muet). 8. Einsiedeln. 9. Nod (Don). - An. - Née. 10. Snowboot.

Identité protestante au Louverain

De la critique à un nouvel ordre



Collégiale

Cinquante ans d'Eglise réformée neuchâteloise

Où est donc l'identité protestante? Une bonne soixantaine de réformés, laïcs et ministres - avec quelques catholiques - se sont posés la question samedi à l'occasion d'une journée de réflexion au Louverain, le centre de jeunesse et de formation d'une Eglise réformée neuchâteloise qui fête cette année son 50e anniversaire.

Croisant sinon le fer, du moins le regard qu'ils peuvent jeter sur leur protestantisme respectif, quatre pasteurs venaient d'emblée alimenter la réflexion en montrant à qui l'aurait ignoré que les sensibilités réformées se tissent d'attachements forts divers.

Si Pierre Wyss (Coffrane) débèle dans son protestantisme surtout l'exigence de changement, de ré-interprétation continue, Alexandre Paris (Boudry) souligne des marques particulières comme la démocratie, la liberté de conscience et d'expression. Et François Jacot (Collégiale de Neuchâtel), désireux de «prendre au sérieux notre propre tradition», trouve en Francine Dubuis (Bienne) une pasteur pas trop d'accord avec lui pour voir dans le ministère un état distinct du sacerdoce universel. L'impulsion de libération, voilà pour Mme Dubuis ce que l'on doit surtout à la Réforme.

PÉRIODES DISTINCTES

Grâce à l'histoire de l'Eglise

qu'il enseigne à la Faculté de théologie, le professeur Gottfried Hamman dégagera alors, magistralement, une spécificité protestante. Il faut voir que, «fille de l'Imprimerie», la Réforme du XVIe siècle a en fait vécu deux périodes bien distinctes. L'une très critique envers la théologie et l'ordre existants, c'est celle du mouvement réformateur jusque vers 1530. Et l'autre qui, jusqu'après 1560, établira à son tour un «ordre», des confessions de foi, des institutions ecclésiastiques.

Or la spécificité protestante, c'est de se réclamer toujours à la fois de l'un et de l'autre, du mouvement critique et de la fidélité à la tradition confessionnelle, dans un équilibre en constant réexamen comme la marche sur le faite d'un toit - qui d'ailleurs n'est praticable qu'à condition d'avancer sans cesse...

LIBERTÉ ET NORME

La journée, conduite par le directeur du centre, Marco Pedrolini, ne s'est pas déroulée sans qu'un regard extérieur au protestantisme, «amical mais non complaisant», celui du critique et cinéaste Vincent Adatte, vienne salutairement refroidir tout nombrilisme exagéré: le protestant a bien raison de prôner la liberté de conscience, mais pourquoi alors sa théologie se veut-elle parfois si autoritairement normative?

M.V.

Malgré les promesses du président Mobutu

Zaire: violations répétées des droits de l'homme

Depuis la prise de pouvoir de Mobutu Sese Seko en novembre 1965, des milliers de Zaïrois soupçonnés d'opposition au gouvernement ont été mis en détention, torturés et maltraités; ils ont aussi fait l'objet de procès inéquitables, de «disparitions», d'exécutions clandestines ou publiques. Bien que le nombre de violations des droits de l'homme ait quelque peu diminué ces dix dernières années, les services de sécurité zairois exercent néanmoins des pouvoirs étendus en matière de détention de suspects politiques, qui ne sont ni inculpés ni déférés devant les tribunaux. Et nombre d'entre eux sont encore victimes de tortures et de mauvais traitements.

Par
Caroline BADI

A la suite d'une série de grèves et de mouvements de protestation, le président Mobutu a accédé aux revendications de l'opposition avec l'annonce, le 24 avril 1990, de réformes politiques visant à amener le pays à la démocratie et le multipartisme. Il était donc possible désormais de s'affilier à d'autres partis politiques que le Mouvement populaire de la Révolution (MPR), parti unique depuis 1967, devenu en 1981 Parti-Etat dont tout Zaïrois devenait membre par naissance.

LIBÉRATION D'OPPOSANTS

La conséquence de cette déclaration fut, dans les jours qui suivirent, la libération de nombreux opposants notoires dont Etienne Tshisekedi, leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), principal parti d'opposition. Pour-



«Marche pour l'espoir», à Kinshasa

La répression, en février 92, y fit au moins 37 victimes.

tant, moins d'une semaine plus tard, une réunion de l'UDPS fut dispersée dans la violence par les forces de sécurité. L'intervention se solda par trois morts et vingt arrestations.

Le 22 mai, le Conseil national de sécurité (CNS) annonça une série de mesures destinées à mettre fin aux détentions illégales et au secret, ainsi qu'à la pratique de l'exil extérieur. En d'autres termes, cela signifiait la fermeture de tous les centres de détention dépendant des services de sécurité. La détention administrative et la relégation allaient également être abolies et tous les détenus politiques et les prisonniers d'opinion retenus par les services de sécurité - mis à part ceux contre lesquels un procédure judiciaire était déjà en cours - seraient relâchés. Parallèlement, le président Mobutu annonçait la nomination d'un gouvernement de transition tout en réaffirmant que la place du président était au-dessus des partis et du contrôle judiciaire.

MANIFESTATIONS DUREMENT RÉPRIMÉES

Les semaines suivantes furent marquées par des manifestations des campus de tout le pays, dirigées contre le gouvernement de transition à peine nommé. Elles furent réprimées avec une violence sans précédent qui culmina avec le massacre du campus de Lubumbashi qui fit un mort selon les sources officielles alors que le quotidien «Le

Soir» (Bruxelles) faisait état d'au moins 150 victimes.

Pendant l'année civile qui suivit, le président Mobutu essaya de mettre en place plusieurs gouvernements «de transition» et multiplia les promesses d'organiser des élections libres. L'opposition, de son côté, demeura virulente et exigea la convocation d'une Conférence nationale en vue de réformer en profondeur le système gouvernemental avant d'organiser des élections.

CONFÉRENCE NATIONALE

Conscient de l'émergence d'une opposition de plus en plus structurée formant l'Union sacrée, le président Mobutu finit par céder et annonça l'ouverture d'une conférence nationale.

La Conférence nationale allait cependant connaître divers déboires en raison notamment de la faible crédibilité d'une grande partie des délégués. Cette situation aboutit rapidement à une impasse. C'est alors que l'armée, profitant de ce chaos politique, lança une vague de pillages qui ruina l'économie. Le 23 septembre 1991, des soldats détruisirent et pillèrent les commerces de la capitale Kinshasa. Cette intervention créa un climat de terreur au sein de la population civile, d'autant plus que le pardon de Mobutu aux soldats impliqués permit à ceux-ci d'étendre les pillages à toutes les grandes villes du pays.

LA VALSE DES PREMIERS MINISTRES

Dans le but de trouver un compromis avantageux avec l'opposition, Mobutu modifia à plusieurs reprises la composition du gouvernement et ne manqua pas de faire quelques coups d'éclat, comme celui de nommer premier ministre Etienne Tshisekedi, opposant déclaré au régime et incarcéré à diverses occasions depuis 1980 comme prisonnier d'opinion. Mais celui-ci ne put exercer sa fonction car il fut révoqué peu après son élection et remplacé le 30 octobre par Mungul Diaka, lui-même destitué au profit de Nguza Karl-I-Bond. Celui-ci avait été, depuis des années, tour à tour opposant farouche puis collaborateur fidèle de Mobutu.

REPRISE DES TRAVAUX

C'est grâce au ministre Nguza Karl-I-Bond qu'allèrent reprendre les travaux de la Conférence nationale. Celle-ci élut à sa tête, le 12 décembre 1991, Mgr Laurent Mosengwo, président de la Conférence des Evêques du Zaïre. Alors que la conférence commençait à prouver son efficacité, le premier ministre annonça sa suspension pour une durée indéterminée, le 19 janvier 1992.

Le mécontentement populaire se traduisit, le 16 février, par une «marche pour l'espoir» dans les rues de la capitale. Elle était organisée par l'Eglise catholique et demandait la reprise de la Conférence nationale, sus-

pendue de manière arbitraire par le gouvernement. Son issue fut dramatique: au moins 37 personnes, dont un garçon de dix ans, furent tuées et une centaine blessées, victimes de soldats de la Division spéciale présidentielle.

TOUJOURS L'ARMÉE

Suite à la pression populaire conjuguée aux efforts diplomatiques des Etats-Unis, de la France et de la Belgique, Mobutu annonça la réouverture de la Conférence nationale qui reprit ses travaux le 6 avril sous la direction de l'évêque Mosengwo. Le 15 août, la conférence désigna Etienne Tshisekedi comme premier ministre et le parlement fut dissous. Cette seconde décision fut contestée par Mobutu qui mobilisa une nouvelle fois l'armée au mois d'octobre afin de «protéger» une réunion de parlementaires.

Tout cela aboutit finalement, le 4 décembre 1992, à une République provisoire constituée du président, toujours en place bien que son mandat soit arrivé à échéance, du gouvernement représenté par le premier ministre Tshisekedi et du Haut Conseil de la République qui a remplacé le parlement dissous.

Parallèlement à ce lourd appareil institutionnel qui semble figé, la population zairoise est confrontée à de graves problèmes économiques et sociaux se traduisant par un approvisionnement problématique en produits de première nécessité, la chute vertigineuse du pouvoir d'achat, un taux de chômage élevé, des famines et des maladies entraînant la mort d'innombrables personnes, surtout chez les enfants et les jeunes sur lesquels s'appuie le pays.

PAS À L'ORDRE DU JOUR...

Démocratie et respect des droits de l'homme ne sont donc pas encore à l'ordre du jour au Zaïre. D'autant plus que l'appareil répressif, mis en place depuis 30 ans, par le président Mobutu pour garantir la pérennité de la dictature, reste d'une fidélité et d'une efficacité redoutables. C'est en effet sur la crainte légitime qu'inspirent les multiples ramifications des services de sécurité civils et militaires que s'appuie le gouvernement pour se maintenir en place. C. B.

DEMAIN:
l'environnement

LE CAS DU PRISONNIER D'ADOPTION THICH TRI SIEU



Trois groupes d'Amnesty International, un australien, un néerlandais et celui des Montagnes neuchâteloises, ont été chargés par le Secrétariat International à Londres du cas du prisonnier d'opinion Thich Tri Sieu, au Vietnam. Leur tâche consiste à entretenir un flux régulier de messages divers adressés aux autorités vietnamiennes, afin de leur rappeler sans cesse le cas du prisonnier et de réclamer sa libération inconditionnelle. Les trois groupes ont reçu un dossier décrivant le cas du prisonnier, et ils basent leurs demandes au gouvernement vietnamien sur ces informations, ainsi que sur celles qui ont pu parvenir ultérieurement. Toutes les informations reposent sur des renseignements dûment vérifiés par le Secrétariat international d'Amnesty.

Dans le langage d'Amnesty, le prisonnier dont le cas est traité de cette manière est appelé «prisonnier d'adoption». Une telle adoption peut durer plusieurs années et se termine en principe à la libération du prisonnier.

Né vers 1943 à Trieu Phong, dans la province de Binh Tri Thien, Thich Tri Sieu est un moine bouddhiste et un auteur connu pour ses travaux sur le bouddhisme. Il fut arrêté le 2 avril 1984 à Ho Chi Minh Ville en même temps qu'un groupe de religieux et de religieuses bouddhistes accusés d'appartenir à une organisation illégale. Sa condamnation à mort, en septembre 1988, qui déclencha une vague de protestations internationale, fut commuée en une peine de vingt ans d'emprisonnement. Il serait actuellement détenu dans un camp de «rééducation».

C'est parce qu'il n'a jamais recouru à la violence, ni préconisé son usage, qu'Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

Verena STEINER

Amnesty International: «Tu nous manques»

Amnesty International est un mouvement mondial, formé de bénévoles, qui s'emploie à défendre des êtres humains dont les droits fondamentaux sont menacés ou bafoués. Son action s'appuie sur la déclaration universelle des droits de l'homme et sur d'autres traités internationaux. Elle s'oppose à certaines violations graves des droits de la personne commises par des gouvernements et des groupes d'opposition.

Qu'ils soient chefs d'Etat, ministres de la justice, juges ou diplomates, bon nombre d'entre eux se targuent d'accorder la plus grande attention au respect des droits de l'homme dans leur système politique ou judiciaire.



Amnesty International

Et en effet, nombreux sont les Etats qui, dans leur Constitution ou par la ratification de traités internationaux, se sont officiellement engagés à protéger les droits de la personne humaine. Pourtant, dans certains

pays, on arrête, on torture et on exécute les personnes dont les opinions politiques dérangent.

LA PRESSION DE L'OPINION PUBLIQUE

Les garanties juridiques, inscrites dans les constitutions ou dans les traités internationaux, sont importantes et nécessaires, mais elles ne suffisent pas à assurer le respect des droits de l'homme. Encore faut-il qu'elles soient appliquées. C'est là qu'intervient la volonté politique du gouvernement de faire respecter ces valeurs et la détermination de la population à les défendre. Et qui mieux que l'opinion publique a jamais réussi à contraindre les gouvernements à tenir leurs engagements? Elle est là pour leur rappeler leurs obligations par le biais de protestations. En effet, soucieux de leur image extérieure, les gouvernements craignent d'être désavoués par la communauté internationale.

Pour les victimes également, le fait de se sentir soutenues est important car cela leur redonne courage et espoir.

LA TÂCHE D'AMNESTY

C'est la raison pour laquelle Amnesty International s'est donné pour tâche de promouvoir, par-delà les frontières, la connaissance et la défense de ces droits fondamentaux, tout en exerçant sur les gouvernements la pression nécessaire par le moyen de campagnes internationales. On s'aperçoit que lorsque les responsables sont assaillis de protestations, des prisonniers sont relâchés, certains voient leurs conditions de détention s'améliorer, les tortures cessent, des exécutions sont suspendues.

Certains pays dont les dirigeants, il y a à peine dix ans, n'avaient que faire des droits de l'homme, en reconnaissent aujourd'hui publiquement l'importance. Ils s'efforcent ainsi de mettre leur législation en conformité avec les normes internationales en la matière ou se sont engagés à le faire. Nombre d'entre eux ont mis en place de nouvelles institutions destinées à défendre ces droits fondamentaux. Ces initiatives reflè-

tent parfois un changement d'orientation réel. Elles constituent aussi, souvent, une composante obligée de toute stratégie d'intégration dans le nouvel ordre mondial.

Toutefois, dans certains pays où la situation des droits de l'homme est particulièrement dramatique, les autorités ne se donnent même pas la peine de sauvegarder les apparences et rien, ou presque, n'est fait pour que les coupables rendent compte de leurs actes.

UN SOUTIEN INDISPENSABLE

C'est pourquoi Amnesty International a besoin du soutien de tous pour faire pression sur les gouvernements afin que ceux-ci se décident enfin à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme. «Tu nous manques», tel est le slogan choisi pour exprimer ce besoin car plus les adhérents seront nombreux plus ils auront de chances d'être entendus. Mais il a été également tenté, par ce slogan, de traduire en paroles ce que peuvent ressentir les familles et

les amis des victimes «disparues», détenues arbitrairement, torturées ou simplement empêchées d'exprimer leur opinion en toute liberté.

Pour vous informer de manière plus approfondie sur les activités d'Amnesty et comment vous pouvez contribuer à leur efficacité, vous êtes invités à participer aux diverses manifestations qui auront lieu ces prochains jours à La Chaux-de-Fonds et dans d'autres villes de Suisse. C. B.

● Adresses des groupes locaux auxquels vous pouvez vous adresser en tout temps:

Amnesty International Groupe des Montagnes neuchâteloises
Case postale 5035
2300 La Chaux-de-Fonds

Amnesty International Groupe de Neuchâtel
Case postale 48
2001 Neuchâtel

Amnesty International Groupe du Jura et du Jura bernois
2800 Delémont

Amnesty International Groupe romand de Bienne
Case postale 1122
2501 Bienne